

Boudjema AZIRI

NEOLOGISMES ET CALQUES DANS LES MEDIAS AMAZIGHS

Origines, formation et emploi

Confusions paronymiques, homonymiques et polysémiques

Boudjema AZIRI

NEOLOGISMES ET CALQUES
DANS LES MEDIAS AMAZIGHS

Origines, formation et emploi
Confusions paronymiques, homonymiques
et polysémiques

Haut Commissariat à l'Amazighité
2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
CHAPITRE I	
LA PRESSE EN ALGERIE DE L'EPOQUE COLONIALE A NOS JOURS	
1. DE LA TRADITION ORALE A LA PRESSE BERBERE	15
1.1. La communication dans les sociétés de tradition orale	15
1.2. Le rôle de la presse	16
2. LA PRESSE EN ALGERIE SOUS LE REGIME COLONIAL	17
2.1. Les journaux procoloniaux	17
2.2. Le courant indigénophile et assimilationniste	19
2.3. Le courant politique musulman	21
2.3.1. Les journaux des Oulémas	21
2.3.2. Les Journaux religieux de tendance traditionaliste	22
2.3.3. Les Journaux publiés par Cheikh EL-Okbi	22
2.4. Le courant nationaliste	23
2.5. La presse en arabe dialectal	24
2.6. Diversité de la presse et absence de journaux en berbère	25
3. LA PRESSE D'EXPRESSION KABYLE EN ALGERIE	25
3.1. La presse kabyle clandestine : 1967-1980	26
3.2. Période de semi-clandestinité : 1980-1989	28
3.3. Période de légalité	30
3.3.1. Journaux berbères monolingue	30
3.3.1.1. Le journal <i>Asalu</i>	30
3.3.1.2. Autres journaux monolingues	36
3.3.2. Journaux bilingues	37
4. CONCLUSION	41
CHAPITRE II	
LA NEOLOGIE : ASPECTS THEORIQUES	
1. LA NEOLOGIE LEXICALE	45
1.1. Dynamisme de la composante lexicale	46
1.1.1. Changement profond de la langue	47
1.1.2. Stagnation ou état figé de la langue	47
1.1.3. Déséquilibre et dysfonctionnement	48
1.2. Néologie et néologismes	49
1.2.1. Néologie et désignation	50
1.2.2. La dénomination	51
1.2.3. Désignation de référents concrets et abstraits	51
1.3. Néologismes de forme et neologismes de sens	53
1.3.1. Néologismes de forme	53
1.3.1.1. Forme, sens et contexte	54
1.3.2. Les néologismes de sens	55
1.3.2.1. Les sèmes d'une unité lexicale, signifié usuel et signifié nouveau	55

1.3.3. Equilibre entre néologismes de sens et néologismes de forme	58
1.4. Emprunts et néologie	58
1.4.1. L'emprunt externe	59
1.4.1.1. Utilité des emprunts externes	60
1.4.1.2. Inconvénients de l'emprunt externe	60
1.4.2. L'emprunt interdialectal	61
1.5. Surexploitation de racines et polysémie	63
1.6. Doublets, paronymes, homonymes et synonymes	64
1.6.1. Les doublets	64
1.6.2. Les paronymes	66
1.6.3. Les homonymes	67
1.6.4. Les synonymes	68
1.6.5. Synonymie ou confusion de termes ?	70
1.7. Le calque linguistique	71
1.7.1. Définition	71
1.7.2. Les caractéristiques du calque linguistique	72
1.7.3. Formation de calques	73
1.7.3.1. Le calque sémantique	74
1.7.3.2. Calque syntaxique	75
1.7.3.3. Calque morphologique	76
1.7.4. Calque de procédés de formation du lexique	77
2. LE MOUVEMENT NEOLOGIQUE, LE CAS DU KABYLE	78
2.1. Néologismes spontanés et néologismes construits	79
2.2. Sources des néologismes	80
2.2.1. Néologismes de <i>tajerrunt</i>	81
2.2.2. Néologismes d'auteurs	82
2.2.3. Néologismes d' <i>Amawal</i>	83
2.3. Assimilation des néologismes	84
CHAPITRE III	
LE SYSTEME DE PRODUCTION LEXICALE DU KABYLE : POTENTIALITES ET INSUFFISANCES	
1. LEXIQUE D'USAGE ET DERIVATION	89
2. LEXIQUE D'USAGE ET COMPOSITION	97
3. NEOLOGISMES ET DERIVATION	100
3.1. Les nouveaux noms, bases de dérivation	100
3.1.1. Les noms usuels, bases de dérivation	101
3.1.2. Les bases verbales	101
3.2. Formation de néologismes par dérivation affixale	103
3.2.1. Les préfixes	104
3.2.2. Le suffixe -man (auto «soi- même»)	105
3.3. Dérivés expressifs	106
4. L'EMPRUNT, BASE DE DERIVATION	107
5. NEOLOGISMES ET COMPOSITION	108
5.1. Composition synaptique	108

5.2. Composition par agglutination	110
5.3. La troncation	111
5.4. La composition hybride	112

CHAPITRE IV

LES NEOLOGISMES DANS *ASALU*

1. NOMBRE ET FREQUENCE DES NEOLOGISMES	117
1.1. Nombre et fréquence à l'échelle du corpus	117
1.1.1. Le nombre des néologismes	118
1.1.2. Les dix néologismes les plus fréquents	119
1.2. Les domaines de la néologie dans <i>Asalu</i>	120
1.2.1. Thèmes politiques : les éditoriaux	120
1.2.2. Textes spécialisés	122
1.2.3. Thèmes d'ordre général : les interviews	123
2. SURUTILISATION DES NEOLOGISMES	125

CHAPITRE V

ORIGINE DES NEOLOGISMES

1. LES NEOLOGISMES D'ORIGINE TOUAREGUE	129
1.1. Domaine des bases touarègues	130
1.2. Modifications morphosémantiques des bases touarègues	131
1.2.1. Néologismes au signifiant et signifié non modifiés	131
1.2.2. Signifiant seul modifié	131
1.2.3. Signifié seul modifié	132
1.2.4. Modification du signifiant et du signifié	133
1.3. Des mots touaregs comblent des cases vides du kabyle	134
2. LES NEOLOGISMES D'ORIGINE KABYLE	136
2.1. Exploitation des ressources du kabyle usuel	136
2.1.1. La dérivation	137
2.1.2. La composition	138
2.2. Réactivation des archaïsmes	138
3. AUTRES SOURCES DES NEOLOGISMES	139
3.1. Divers dialectes berbères	140
3.2. Néologismes, bases de dérivation	140
3.3. Emprunts externes, base de dérivation des neologismes	141
3.4. Le fonds lexical commun, enrichissement mutuelle et complémentarité des dialectes berbères	142
3.4.1. Divergence du vocabulaire commun au niveau de la forme	143
3.4.2. Divergence de sens	144
3.4.3 Racines en distribution complémentaire : kabyle /touareg	146
4. REPARTITION DES NEOLOGISMES DU CORPUS SELON LEUR ORIGINE	149

CHAPITRE VI

LES PROBLEMES DE LISIBILITE

1. TEST DE LISIBILITE	153
-----------------------	-----

1.1. Echantillon	153
1.2. Analyse succincte des résultats du test	157
1.2.1. Les critères positifs	157
1.2.2. Les facteurs négatifs	158
2. CONFUSIONS PARONYMIQUES ET HOMONYMIQUES	162
2.1. Confusions paronymiques	162
2.1.1. Les néologismes paronymes de mots d'usage	162
2.1.2. Les néologismes paronymes	163
2.1.3. Paronymie entre néologismes de deux champs lexicaux	164
2.2. Problème d'homonymie	166
2.2.1. Homonymes ou polysèmes ?	166
2.2.2. Homonymie entre néologismes et mots d'usage	167
3. LES CONFUSIONS SEMANTIQUES	168
3.1. Confusion de sens des néologismes	168
3.2. Problème de polysémie	169
3.3. Problème de synonymie	170
4. CALQUES ET DIFFICULTES DE DECHIFFREMENT	173
4.1. Calques dans le texte à thème d'ordre général	173
4.2. Les calques dans des textes traitant de sport	178
4.2.1. Calque d'expressions figées	178
4.2.2. Calque de syntagmes libres et de phrases	181
4.3. Autres calques d'expressions figées et de syntagmes libres	182
4.3.1. Quelques exemples de calque d'expressions figées	182
4.3.2. Exemples de calques de syntagmes libres	184
4.4. Les raisons de recourir au claque	185
CONCLUSION	187
BIBLIOGRAPHIE	191

INTRODUCTION

Le projet du présent travail s'est formé au cours de nos lectures de la presse berbérophone au milieu des années quatre vingt-dix. Cette époque, qu'on peut qualifier d'héroïque, a vu paraître de nombreux périodiques en berbère et sortir les premiers journaux tabloïdes qui, hélas, ne vécurent pas longtemps. Il était intéressant de voir comment une langue, jusque là confinée dans les usages oraux, s'ouvrait sur les réalités modernes, traitant de politique, d'économie de médecine, de sciences... etc.

Nous avons alors voulu étudier ce qu'on appelait à l'époque le « vocabulaire nouveau », autrement dit, les néologismes. Quels moyens les journalistes utilisent-ils pour exprimer les réalités qu'ils ne peuvent exprimer avec les mots usuels ? A quels procédés formels et sémantiques recourent-ils quand il s'agit de former des mots nouveaux ? D'où proviennent les bases lexicales utilisées ?

Si certains articles nous paraissaient faciles à lire, d'autres, au contraire, étaient « obscurs » et nécessitaient des efforts de décryptage. Nous nous sommes demandé alors si les néologismes, massivement utilisés, n'étaient pas responsables de l'opacité de ces écrits.

Nous nous sommes étonné que les journaux berbérophones, notamment *Asalu*, aient eu, en dépit des problèmes de déchiffrement qu'ils présentaient, un grand succès auprès des locuteurs berbérophones. En fait, les lecteurs s'intéressaient beaucoup plus aux symboles véhiculés par cette presse que ce soit par sa forme ou son contenu : pour la première fois, l'expression écrite berbère était libérée des entraves qui la retenaient, pour la première fois aussi, elle accédait à un moyen de communication moderne, elle abordait des sujets sociaux et culturels d'actualité.

Hélas, les motivations affectives et idéologiques ne devaient pas tenir très longtemps la route : l'intérêt du lectorat n'a cessé de

baisser et, soumis aux dures lois de la rentabilité, la presse berbérophone, accumulant les invendus, dut battre en retraite. L'expérience de 1991 -avec *Asalu* et *Amaynut*- ne fut pas renouvelée et la formule aujourd'hui est à l'insertion de pages en berbère dans des journaux francophones. L'intérêt ici est de familiariser le lecteur à la lecture de textes en tamazight en attendant la publication de journaux entièrement berbérophones. Il n'y a pas de doute que l'emploi excessif de néologismes et de calques a été l'une des causes de l'échec de la presse kabyle, ce qui nous a motivé à entreprendre la présente étude.

Un corpus de base nous a servi de point de départ, ce sont les néologismes utilisés dans l'un des premiers journaux tabloïdes d'expression amazighe : *Asalu*. Nous avons apporté un éclairage sur l'origine, la formation et le fonctionnement de ces néologismes récemment introduits dans les médias ainsi que sur leur réception par les lecteurs. Le test auquel nous avons soumis une centaine d'entre eux, révèle des problèmes sérieux de décodage que nous avons analysés.

Nous commençons par une présentation succincte de la presse en Algérie, depuis ses débuts à nos jours, avec plus de détails au niveau de la partie consacrée aux journaux d'expression amazighe, support de notre objet d'étude. Ensuite, dans une partie théorique, nous définissons, en nous appuyant sur divers auteurs, les notions de néologie, néologismes, calque, etc.

Dans une partie pratique, nous montrons la place des néologismes dans le discours de la presse, avec des tableaux sur le nombre et la fréquence de leur utilisation ; et, à l'aide d'un test de lisibilité, le degré de leurs compréhension par les usagers. Un chapitre est consacré au système de production lexicale du kabyle usuel, où il est montré que les potentialités qu'offrent les procédés habituels de génération du lexique d'usage s'ouvrent sur de nouveaux procédés tel l'affixation pour répondre aux besoins la création néologique.

Nous retraçons aussi, dans un autre chapitre, l'origine des néologismes du corpus dont la plupart sont puisés de l'*Amawal*¹ où cette origine n'est pas signalée. Enfin, le calque linguistique, sa formation, son fonctionnement et les difficultés de son déchiffrement ont fait l'objet d'analyse approfondie.

¹ Le glossaire le plus complet des néologismes berbères demeure *Amawal*, réalisé par une équipe pluridisciplinaire de jeunes chercheurs de 1972 à 1974, sous la direction de M. Mammeri. L'ouvrage contient 1941 entrées berbère-français et français-berbère dont 1600 nominaux, représentant 82.2 % du nombre total. Le touareg à lui seul représente 65 % des entrées. (R. Achab, 1994 : 96).

CHAPITRE I

LA PRESSE EN ALGERIE DE L'EPOQUE COLONIALE A NOS JOURS

1. DE LA TRADITION ORALE A LA PRESSE BERBERE

Cette partie retrace l'évolution de la presse d'expression amazighe en Algérie depuis ses débuts. Nous avons aussi jugé utile de présenter succinctement les journaux de l'époque coloniale, peu connus, pour donner une idée complète de l'évolution de la presse en Algérie des origines jusqu'à l'éclosion de la presse berbérophone.

1.1. La communication dans les sociétés de tradition orale

C'est dans les lieux publics comme la fontaine pour les femmes, ou la mosquée pour les hommes, ou alors durant les fêtes religieuses, les enterrements et les retours de pèlerinage que se débattaient les actualités, se racontaient les anecdotes et se traitaient les problèmes de la société.

Dans la tradition kabyle mais également berbère, les marchés hebdomadaires sont d'autres lieux importants d'échanges : on discute des marchandises mais aussi des événements importants des villages environnants. C'est dans les marchés que se produisaient, il n'y a pas encore longtemps, les *imeddahen* (Poètes, chanteurs, narrateurs et humoristes ambulants) ; ils émerveillaient l'assistance par leur savoir et leur façon de s'exprimer.

Aujourd'hui encore ce mode de communication direct qui exige la présence simultanée des interlocuteurs reste dominant. Le « bouche à oreille » est le canal privilégié dans les sociétés empreintes de traditions orale.

En somme, l'information circule régulièrement, mais l'oralité présente des inconvénients : une portée limitée dans l'espace, une lente propagation dans le temps et des écarts par rapport à l'information d'origine. L'écrit, par contre, résiste à l'épreuve du temps et garde intacte la première forme du message.

1.2. Le rôle de la presse

La démocratisation de l'école, l'accession d'un nombre de plus en plus grand de personnes à l'écriture et à la lecture ont popularisé la presse et renforcé le rôle des médias dans notre société. La presse informe, divertit et permet, dans une certaine mesure, d'exprimer publiquement ses opinions. Elle accomplit aussi des tâches éducatives et culturelles.

La télévision, qui a pris également une grande importance, est un concurrent important pour la presse. On pense, cependant, que la presse a une capacité de pénétration et de répétition qui favorisent la réflexion et l'analyse approfondie de l'actualité. « On veut lire ce que l'on a entendu », écrit à juste titre Paul Lazarsfeld (Cité par B. Voyenne : 23).

Le premier rôle de la presse est d'informer un lectorat de plus en plus assoiffé d'informations, non seulement politiques mais aussi culturelles, économiques, sportives ; bref, dans tous les domaines de la connaissance. On a accusé la presse de faire et de défaire les opinions publiques, mais le développement de l'instruction et surtout du sens critique d'un nombre de plus en plus grand de lecteurs ont fait qu'on n'attend pas d'un journal qu'il donne des directives mais qu'il rapporte les faits avec objectivité et qu'il les fasse expliquer par des spécialistes.

La presse berbérophone tient-elle compte de ces impératifs ? Répond-elle aux besoins des lecteurs ? Certes, la défense d'une cause, comme celle de l'amazighité, est un puissant facteur de mobilisation, mais s'il est le seul à être mis en avant, il risque de perdre sa force d'attraction. Et si au problème du contenu s'ajoute celui de la forme – illisibilité des textes, difficultés du déchiffrement de l'écriture – on comprend la démobilisation des lecteurs et leur détournement de cette presse.

Il y a bien la radio et la télévision, mais au niveau de la première, la plupart des animateurs utilisent un grand nombre de néologismes qui, souvent entravent la compréhension. Et la seconde s'exprime principalement en arabe classique, elle ne réserve à tamazight qu'un bulletin d'information quotidien en plus de quelques rares chansons que l'on passe à certaines

occasions. Depuis 2002, une émission culturelle hebdomadaire en tamazight, animée par le journaliste Chérif Mammeri, enrichit les programmes de l'ENTV (Entreprise Nationale de la Télévision Algérienne). Et à partir du 17 mars 2009, une chaîne TV amazigh commence d'émettre. Il est très tôt pour juger à quel point elle répond aux attentes du public.

2. LA PRESSE EN ALGERIE SOUS LE REGIME COLONIAL

L'histoire de la presse en Algérie débute avec celle de la colonisation française. En effet, au soir même du débarquement, le 14 juin 1830, un bulletin est édité par l'armée d'occupation : il s'agit de *l'Estafette d'Alger* qui devait disparaître au bout de deux numéros. D'autres journaux devaient suivre et connaître, selon les titres et les courants politiques qu'ils représentent, des fortunes diverses.

2.1. Les journaux procoloniaux

Ce sont des journaux qui défendent les intérêts coloniaux et font l'apologie de l'idéologie coloniale. Cependant, on s'est rendu compte de la nécessité de laisser parler l'autre, l'indigène.

Le Moniteur algérien

Il paraît pour la première fois le 27 janvier 1832. C'est le journal officiel des autorités coloniales en Algérie. Etant pratiquement le seul journal durant la période 1832-1839, il traitait de tout : des sujets juridiques, des écrits littéraires, des études et reproduisait même les discours du roi de France de l'époque. A partir de son 26^{ème} numéro le 28 juillet 1832, il insère des articles en langue arabe. Cette date marque la première apparition en Algérie d'écrits journalistiques en langue arabe. (Cf. Soriau – Hoebrechts, 1969 : 68).

Al-Akhbar «Les Informations»

Ce titre, fondé par Auguste Bourget en juillet 1839, publia à partir de 1902 ses deux dernières pages en arabe. Cette innovation a coïncidé avec l'arrivée de nouveaux responsables à la tête du journal : Victor Barrucand, un indégénophile et Elisabeth Eberhardt, connue pour sa sympathie pour les Algériens. En dépit de sa vocation pro-gouvernementale et opportuniste, *Al-Akhbar* de Barrucand a ouvert ses colonnes aux Algériens ; il a même publié des articles de doctrine musulmane et des pétitions de Musulmans, ce qui lui attira un lectorat algérien. (Op. Cit. : 73).

Al-Mobacher «Le Bon Messager»

Ce bimensuel, qui insérait une édition résumée de deux pages en arabe, a été lancé en 1847, année qui a marqué la fin de la résistance de l'Emir Abdelkader. Il visait à gagner les Algériens à la France coloniale. Il cessa de paraître le 03 décembre 1926. (OP. Cit. : 69).

Journaux régionaux

La presse publiée en Algérie bénéficia d'une plus grande liberté suite à la loi sur la liberté de la presse (juillet 1881). C'était l'époque du triomphe du courant indégénophile : à côté des organes hostiles aux populations indigènes, des voix s'élevèrent pour les défendre et porter sur la place publique leurs doléances.

Les titres locaux se multiplient : en 1848, on compte plusieurs publications algériennes : *L'Afrique française* et la *Sentinelle républicaine* à Alger ; *Le Gouraya* à Bougie ; *L'Africain* à Constantine, et bien d'autres.

Même les petites villes publiaient leurs journaux : *Le Tell* à Blida ; *La Lanterne* à Bordj-Menaël ; *Le Réveil de Cherchell* à Cherchell ; *L'avenir de la Mitidja* à Boufarik ; *L'Echo du Zakar* à Miliana ; *L'Echo du Sud* à Médéa, etc... (P. Boyer : 392).

Kawkeb Ifriqiya «L'Etoile Nord Africaine»

Hebdomadaire privé de langue arabe, fondé à Alger le 17 mai 1907 par un Algérien, Mahmoud Kakoul. (Z.Ihaddaden : 202). Contrôlé par les autorités françaises dont il se faisait volontiers le propagandiste, le journal n'a jamais eu de véritable audience. Il cessa de paraître en 1914 à la veille de la première guerre mondiale.

El-Haqq «La Vérité»

Hebdomadaire de langue française paraissant à Bône (Annaba) sous la direction de Slimane Benguismar de juillet 1893 à mars 1894.

2.2. Le courant indigénophile et assimilationniste

Ce courant politique, qui milite pour l'Algérie française, avec plus de droits aux indigènes, a fait ses débuts dans la presse dès la fin du 19e siècle. *El Akhbar* (voir plus haut) se préoccupait déjà de la population indigène. Au début, les Français indégénophiles se faisaient les porte - paroles des colonisés, certains d'entre eux avaient fondé leurs propres journaux. Par exemple :

El Hilal «Le Croissant»

Lancé par Gaston de Valpillières, à Alger, en octobre 1906, le journal a continué de paraître jusqu'en mars 1907, sans dévier de sa ligne éditoriale indégénophile.

L'Islam

Rédigé en français, cet hebdomadaire qui publiait par la suite deux pages en arabe, est édité à Alger et à Bône de 1910 à 1914 par deux Algériens, Denden et Tbibel Abdelaziz. (Z. Ihaddaden, 1983: 10).

L'Iqdam «La Vaillance»

Hebdomadaire (1919 - 1923), fondé sur l'initiative de l'Emir

Khaled, petit-fils de l'Emir Abdelkader, pour succéder au journal *L'Islam*. Le thème de la *Nahdha*, renaissance musulmane, est central dans ce journal. Edité d'abord en français, il publia par la suite deux pages en arabe dont le contenu était différent de celui des articles en langue française.

El-Taqaddum «Le Progrès»

Il succéda à *l'Iqdam* en 1923 jusqu'en 1931.
(Soriau-Hoebrechts, 1969 : 77).

La voix des humbles

Mensuel en langue française, publié à Oran de mai 1922 à décembre 1928 sous la direction de M. Faci ; il se fixe pour objectif la défense du principe de « l'Algérie française ». (Z. Ihaddaden, 1983: 10).

La Voix des Indigènes

Hebdomadaire de langue française, créé en 1929, dirigé par un instituteur algérien naturalisé, M. Zenati, en collaboration avec Bendiab, Benelmouloud et Tchenderli. Il revendiquait la francisation rapide de l'Algérie. Il s'attaqua à la fois au « fanatisme religieux musulman » et à l'opportunisme des politiciens français, qui au nom des principes du laïcisme s'opposaient à l'Islam et aux Musulmans. Le journal proclamait que l'union algérienne se réalisera par l'assimilation franco-musulmane et l'humanisme. (Soriau- Hoebrechts: P.77).

L'Union

Créé le 15 juillet 1927 à Oran par Hadj Hacène Bachtarzi, à l'époque conseiller municipal naturalisé Français. Dès son premier numéro, *L'Union* annonce clairement, dans son éditorial, sa ligne profrançaise : « faire connaître aux Indigènes dans les douars les plus reculés de notre belle colonie, les bienfaits de la civilisation française et les devoirs qu'ils doivent envers la mère patrie».

Peu avant 1919, ces journaux ont sans doute contribué, d'une façon ou d'une autre, à la naissance du premier mouvement

politique indigène de la période coloniale, celui des Jeunes Algériens. (Op. Cit. : 264).

L'objectif de ces journaux était de défendre les intérêts des Indigènes et d'améliorer leur situation par une assimilation rapide. Les courants d'idées qui couvaient dans la presse de l'époque coloniale en Algérie allaient se préciser davantage durant l'entre deux guerres.

2.3. Le courant politique musulman

La période réformiste en Algérie se situe entre 1925, année où parut *El-Muntaqid*, et 1940 à la mort de Abdelhamid Ben Badis, le chef de file des Oulémas, suivie de l'arrêt du journal *Ac-Chihab*. Les traditionalistes, représentant les zaouyas, s'opposaient aux Oulémas réformistes sur le terrain de l'Islam et de la politique mais les quelques titres qu'ils publièrent avaient une audience très faible.

(Idem P.18-19)

Entre ces deux courants politiques musulmans (réformistes et traditionalistes) se situait l'opinion religieuse modérée de Cheikh El Okbi qui a lancé quelques journaux dans le sud de l'Algérie.

2.3.1. Les journaux des Oulémas

La presse des Oulémas, s'exprimant en arabe classique et véhiculant une culture musulmane, hostile à l'assimilationnisme, comptait une douzaine de titres. Le plus connu : *Ec-Chihab* « Le Météore » (P. Boyer, 1960 : 405).

El-Muntaqid «Le Censeur»

Ce titre, une feuille hebdomadaire, marque la naissance de la presse réformiste. 18 numéros seulement d'*El Muntaqid* ont été

édités à Constantine entre le 02 juillet et le 29 octobre de l'année 1925.

Ec-Chihab «Le Météore»

Hebdomadaire dirigé par Abdelhamid Ben Badis, paraissant à Constantine de novembre 1925 à août 1939. *Ec-Chihab* a exercé une grande influence sur l'opinion des Algériens et a connu une diffusion à l'échelle du Maghreb. Il devient mensuel à partir de 1926

El Baçayer «La Clairvoyance»: parut en 1936.

L'objectif des Oulémas était de combattre au nom de l'Islam l'assimilation et l'occidentalisation du peuple algérien, souhaitées par l'élite francophile indigène.

2.3.2. Les Journaux religieux de tendance traditionaliste

Dirigés par des représentants des zaouias qui défendaient la doctrine malékite et le maraboutisme, ces journaux ont bénéficié du soutien de l'administration française qui visait à discréditer les journaux des Oulémas.

El Balagh El Djazairi «Le communiqué algérien»

Edité de 1926 à 1939.

El Ikhlas «Le Dévouement»

Il parut en 1932.

El Irchad «La Rectitude»

Publié en 1937.

2.3.3. Les Journaux publiés par Cheikh EL-Okbi

El Okbi était un adepte du réformisme et condisciple de Ben Badis à l'université Zitouna de Tunis. Cependant la ligne

éditoriale de ses journaux était modérée par rapport à celle des Ouléma. Les quatre premiers titres étaient édités à Biskra, au Sud Est de l'Algérie :

Sada Essahra «L'Echo du désert»

Publié de 1926 à 1939, à la même période qu'*Ec-cihab* d'Ibn Badis.

EL Islah «La Réforme»

Publié en 1927.

EL Haq « La Vérité »

Mai 1926 - septembre 1926.

EL Ouma «La Communauté»

Le M'zab

Publié en 1926 à Oued Mzab.

2.4. Le courant nationaliste

Le mouvement nationaliste révolutionnaire, l'Etoile Nord Africaine (E.N.A.) présidé par Messali Hadj, est né en 1926. Dès les années 1930, le courant politique nationaliste s'est imposé sur la scène médiatique et a exercé une grande influence sur le lectorat algérien.

Le caractère révolutionnaire du mouvement s'est précisé en 1936, lorsque Messali Hadj a réclamé l'indépendance de l'Algérie. Le journal *El Oumma* « La Nation », fondé en France, et le journal *El-Chaâb*, organe du P.P.A (parti du Peuple Algérien), étaient alors les porte-parole du mouvement de l'ENA.

En 1951, la presse nationaliste algérienne fut victime de la censure et dut passer à la clandestinité. A la veille de la révolution du premier novembre 1954, le C.R.U.A. (Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action) lance le *Patriote* (1953).

Mais c'est *El Moudjahed* « Le Combattant », fondé en 1956, qui devient l'organe de la révolution algérienne.

Edité en langue française à la Casbah d'Alger, *El Moudjahed* connu, dès 1957, une édition en langue arabe qui paraissait en Tunisie. Ainsi, il remplace le journal *El Mouqawama El Djazayria* « La Résistance Algérienne » qui paraissait jusqu'alors. (Soriatu – Hoebrechts, 1969: 83).

2.5. La presse en arabe dialectal

La presse, nouvel instrument de domination coloniale, se heurtait à un obstacle majeur, celui de la langue. Rares étaient les Algériens qui pouvaient lire un journal, aussi bien en français qu'en arabe classique. C'est alors qu'on pensa à l'utilisation de l'arabe dialectal, langue de la majorité des Algériens, à côté du berbère, pour mieux propager l'idéologie coloniale.

Ennaçih «Le Conseiller» (1899-1900)

Edmond Gosselin lança le 11 octobre 1899 *Ennaçih* qui paraissait à Alger tous les vendredis. Composé de quatre pages de trois colonnes, il était rédigé entièrement en arabe dialectal. Le titre, littéralement « le conseiller », était en lui-même un programme : dans un style à la fois démagogique et paternaliste, il mettait en garde le lectorat contre tous ceux qui voulaient se dresser contre l'administration coloniale. Mais le journal n'eut qu'une faible audience. Il cessa de paraître au bout de son 62^e numéro, en décembre 1900, à la mort de Gosselin.

Il y eut aussi d'autres publications en cette langue, dirigées par Cheikh El Okbi sous forme de feuilles au contenu satirique et populaire : *L'Affût*, *La Vérité*, *La Communauté* et *El Haqq* « Le droit ». (Op. Cit.: 79).

2.6. Diversité de la presse et absence de journaux en berbère

La diversité de la presse dans l'Algérie coloniale reflétait la diversité des courants politiques et idéologiques de l'époque. Du côté français : il y avait le courant colonialiste, acquis à l'administration française face à la gauche indégénophile. Du côté algérien : c'était la tendance francophile, représentée par les assimilationnistes qui constituaient une classe favorisée sur le plan socio-économique ; elle s'opposait aux réformistes religieux qui, au nom de l'Islam, dénonçaient l'assimilation et la francisation des Algériens sans pour autant refuser la citoyenneté française ni remettre en cause la présence des Français en Algérie. Au sein de cette tendance religieuse s'opposaient réformistes et traditionalistes.

Le courant nationaliste qui, en se démarquant des assimilationnistes indégénophiles, des Oulémas réformistes et des traditionalistes, constitue une opposition radicale à l'idéologie coloniale : il dénonçait le mythe de « l'Algérie française » et revendiquait l'indépendance.

On retiendra que dans le foisonnement de titres qui caractérisaient l'Algérie, pendant plus d'un siècle, il y avait peu de titres en arabe dialectal et pas du tout en berbère. Ni la presse coloniale, ni celle des Oulémas réformistes et celle du courant nationaliste, qui se voulait proche des couches populaires, n'avait publié des journaux en berbère.

3. LA PRESSE D'EXPRESSION KABYLE EN ALGERIE

L'arabe classique et le français ont été les deux seules langues utilisées dans la presse publique et privée en Algérie. Jusqu'à la constitution de février 1989 et au code de l'information de 1990, aucune forme de presse berbérophone n'a été tolérée. Cependant, quelques titres à tirage très réduit ont pu paraître clandestinement en Algérie et à l'étranger.

Dès 1967 **Agraw Imazighen** « l'Académie berbère » publie à Paris un bulletin en caractères tfinaghs, avec insertion d'articles en français. Il faut attendre 1973 pour voir paraître la première revue unilingue, rédigée en kabyle et transcrite en caractères latins : *Taftilt* « Le Flambeau » ronéotypé, sur l'initiative d'un groupe d'étudiants qui suivaient le cours de berbère donné par Mouloud Mammeri à la Faculté des Lettres d'Alger.

La même année, paraissait **Itij** « le soleil », autre périodique berbère publié en Algérie avec l'aide du groupe **Agraw Imazighen** de Paris. L'année suivante, le Groupe d'Etudes Berbères (GEB) de l'université Paris VIII (Vincennes) publie un bulletin sur la littérature berbère. Une partie des articles du Bulletin est rédigée en français, l'autre en kabyle.

Ce bulletin est suivi de la revue *Tisuraf* « les petits pas », qui s'intéresse particulièrement à la littérature berbère, notamment la poésie. Au lendemain des événements du printemps berbère de 1980 en Kabylie, le collectif du mouvement berbère crée la revue *Tilelli* « Liberté » (mot emprunté au touareg). Elle sera abandonnée peu de temps après, à cause de sa récupération politique, notamment par le PAGS (Parti de l'Avant Garde Socialiste), d'obédience communiste.

En 1981, le même collectif crée *Tafsut* « Le Printemps », revue bilingue kabyle / français. A partir de 1983 s'ajoutent à la revue deux autres séries : la série scientifique et pédagogique, éditées à Tizi-Ouzou, et la série spéciale qui connaît une édition en France.

En Algérie, la presse berbère, qu'elle soit monolingue ou bilingue a connu trois étapes : une période de clandestinité, une période de semi-clandestinité et une période d'existence légale.

3.1. La presse kabyle clandestine : 1967-1980

Tous les titres de cette période ont connu des éditions éphémères, soit en France soit en Algérie.

Agraw Imaziyen « Le rassemblement des Berbères »

Il est le premier journal composé en tifinagh, édité à Paris en 1967 par l'Académie Berbère sous la direction de Bessaoud Mohand Arab, un ancien membre de l'ALN en exil. Il fut interdit en 1968 par les autorités françaises, sous la pression des autorités algériennes.

Tafsut «Le Printemps»

14 numéros de cette revue ont été édités à Paris en 1973. La publication de *Tafsut* a été relancée en 1980, à Tizi-Ouzou.

Taftilt «Le Flambeau»

Journal bilingue, lancé en 1973 par un groupe d'étudiants, sous la direction de M. Mammeri. Seul un numéro de ce journal a été publié. *Taftilt* réapparaît en 1990, édité par l'association culturelle **Imedyazen** « Les poètes » dans deux langues, le berbère et le français.

Itij «Le Soleil»

C'est le nouveau titre pris par le journal *Taftilt* en 1974. Ce titre, comme le précédent, ne publiera qu'un seul numéro.

Bulletin d'Etudes Berbères

Revue s'intéressant en premier lieu à la littérature berbère, notamment la poésie. Editée à Paris par le Groupe d'Etudes Berbère (Université Paris VIII), de 1974 à 1978. Elle change de nom en 1979 et devient *Tisuraf*.

Tisuraf «Les Petits pas»

Huit numéros de cette revue ont été édités.

Afud Ixeddamen «La Force des Travailleurs»

Edité à Paris en 1977, par un groupe d'émigrés dirigés par Mohand Ouyahia.

3.2. Période de semi-clandestinité : 1980-1989

C'est la période qui suit le printemps berbère d'avril 1980². Les publications ne sont pas, comme dans la période précédente, frappées d'interdiction et leurs auteurs ne sont plus poursuivis. Mais les titres n'ont toujours pas d'existence légale. De toute façon, leur tirage limité ne leur permettait pas d'avoir une audience importante.

***Awal* «La Parole»**

Revue fondée par M. Mammeri, spécialisée dans le domaine berbère, éditée à Paris depuis 1980. Bilingue : français/berbère. On note la collaboration de nombreux chercheurs du domaine berbère.

***Tilelli* «Liberté»**

Deux numéros de cette revue ont été édités à Tizi-Ouzou en 1980, par le collectif du mouvement culturel berbère à la suite des événements du printemps berbère. Bilingue : français / berbère.

***Tafsut* «Le Printemps»**

Quatorze numéros de ce deuxième journal du mouvement culturel berbère ont été édités à Tizi-Ouzou depuis 1981. Bilingue : français / kabyle.

***Tafsut spécial* (Etude et Débat)**

Cette revue qui se veut un espace d'expression de toutes les variétés berbérophones à l'échelle du Grand Maghreb, connaît une édition en France depuis 1983. Une bibliographie intéressante portant sur le domaine berbère a été publiée dans

² On appelle ainsi les événements du printemps 1980 au cours desquels les populations de Kabylie manifestèrent dans les rues pour revendiquer la reconnaissance de la langue et de la culture berbères. Des affrontements violents ont eu lieu avec les forces de l'ordre et de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les militants dits berbéristes.

le 14ème numéro, paru en avril 1990. Bilingue : Berbère / Français.

***Taneftit* «Le Développement»**

Cinq numéros édités en 1983, en Kabylie.

***Tamurt* «Le pays»**

Un seul numéro paru à Paris, édité par les étudiants kabyles de l'Université Paris VIII. Bilingue : français/kabyle.

***Tiddukla* «L'union»**

Périodique semestriel, publié à Paris, en 1985, par l'Association de Culture Berbère, sous la direction de Mustapha Harzoune. Il a atteint son 21ème numéro en novembre 1996 (numéro consulté).

***Ildi* «La Fronde»**

Édité à Montréal (Canada) de 1985 à 1987. Bilingue : français/kabyle.

***Tagrawla* «La Révolution»**

Un seul numéro, édité en Kabylie (1984).

***Tayarma* «La Civilisation»**

Journal bilingue : français / kabyle. Deux numéros de ce journal ont été publiés en 1985.

***Tamaziyt* «Langue Berbère»**

Deux numéros de ce titre bilingue (français/berbère) ont été édités en 1985 en Kabylie.

Les journaux de cette période se caractérisent par un faible tirage, la plupart, d'ailleurs, n'ont publié qu'un ou deux numéros.

3.3. Période de légalité

L'évolution politique, amorcée par les événements d'octobre 1988, va provoquer l'éclosion d'une presse berbérophone, principalement sous la direction de partis politiques et de mouvements associatifs. Entre 1989 et 1996 plusieurs journaux et bulletins, dans différents dialectes berbères, apparaissent et disparaissent au gré des moyens matériels et humains dont disposent les associations culturelles qui les publient.

On distingue, dans la masse des titres, deux types de publications : les journaux monolingues, rédigés le plus souvent en kabyle, et les journaux bilingues, essentiellement en français avec insertion de textes en berbères.

3.3.1. Journaux berbères monolingues

Il s'agit principalement de *Asalu* et *Amaynut*, respectivement organe du RCD et du FFS, deux partis politiques ancrés en Kabylie. Ils sont entièrement rédigés en kabyle, avec quelques rares insertions en mozabite, en chaoui et en français.

3.3.1.1. Le journal *Asalu*

C'est le journal qui a servi de corpus à notre étude, nous l'examinerons donc de façon détaillée. Le mot **asalu** signifie « couche de neige épaisse ». Par référence à l'expression **erz asalu** « ouvrir le chemuin dans la neige », *Asalu* prend le sens métaphorique de « être le premier journal à ouvrir la voix du journalisme en tamazight, être le pionnier ».

Son objectif

Il est double : politique parce qu'il est l'organe d'un parti politique le RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) et culturel, puisqu'il est le véhicule d'une

communauté linguistique depuis toujours privée d'un moyen d'expression écrit à large diffusion.

La devise du journal

Win ittruzun asalu, iteddu akken yufa maççi akken yebya
« celui qui ouvre le chemin dans la neige avance comme il peut et non comme il veut », explique bien la situation difficile dans laquelle a été créé ce premier journal en tamazight.

Les «journalistes» d'*Asalu*

Militants du de la cause amazighe, ils travaillent bénévolement, et n'ont, pour la plupart, aucune formation dans le domaine journalistique. Néanmoins ils écrivent avec une certaine aisance, alimentant sans difficultés les principales rubriques du journal.

La forme et le contenu

Au cours de sa courte vie, *Asalu* a fait l'objet d'amélioration tant au plan de la forme et de la présentation que du contenu thématique et du « dosage » en néologismes. Ainsi, si le numéro zéro ne compte que 08 pages, soit deux feuilles de grand format plié en deux d'un papier de mauvaise qualité, le numéro six, dont la publication a coïncidé avec l'anniversaire du journal, compte 24 pages avec un « spécial-anniversaire » où sont inclus des articles en français.

Sur le plan du contenu

Les trois principales rubriques du journal sont :

idles : «Culture»

tasertit : «Politique»

timetti : «Société».

Articles et rubriques

D'après le responsable de publication, R. Iftini, le choix des articles à publier se faisait par le comité de rédaction qui disposait, par ailleurs, d'un « Frigo » ou stock d'articles qui a

toujours été assez important. **tasertit** « politique » est la rubrique la plus étoffée de ce journal qui, ne l'oublions pas, est l'organe officiel d'un parti politique.

Les articles proposés sous cette rubrique ont connu, eux aussi, une évolution. Dans les numéros 0 et un 1, tous les articles ont exclusivement pour thème le parti RCD, dans le numéro 2 il est question de la démocratie en Algérie ; dans le 3, de l'islamisme, dans le 4, de la démocratie naissante et de la fraternité ; dans le 5, de la femme en politique et dans le 6, de la guerre du Golf.

La rubrique **tasertit** «Politique», dans *Asalu* n°08 (le dernier), s'étale sur six pages (de la page 04 à la page 09) ; les thèmes abordés sont aussi riches que variés : «**tamaziyt** aujourd'hui», «l'université après l'indépendance », « le nationalisme d'Imach Amar » et « les élections de décembre 1991 ».

La rubrique **idles** « Culture » regroupe des articles traitant de thèmes très variés : la langue, la littérature et les traditions. Le numéro « 0 » consacre à cette rubrique 02 pages sur un total de 08 pages : en page 04, un article sur Kateb Yacine et en page 05 une interview du comédien Rouiched.

Dans le 5^{ème} numéro, on trouve les rubriques :

Idles : Une interview d'Abdenour Abdesslam sur la langue berbère (P.10).

La littérature : « les écrits berbères du 16^e siècle » (P.11).

Les traditions : « l'appel de l'ancêtre Abdelmalek » (P. 12).

La chanson : présentation d'un jeune chanteur.

La rencontre internationale sur les langues maternelles au Maghreb (P.18).

On trouve même un article sur le « Mondial 1990 », inséré dans la rubrique « Culture » (*Asalu* n°4, page 12.)

Quant à la rubrique **timetti** « Société », elle chevauche, par sa thématique sur celle de **tasertit** « Politique » et **idles** « Culture ».

Par exemple, un article de cette rubrique traite des droits de la femme et un autre du secteur privé de l'économie (*Asalu* n°0).

Dans *Asalu* n°1, il y a sous la rubrique **timetti** des articles sur la mort d'Abane Ramdhan, le retour de Hocine Ait-Ahmed (P.11),

les stratégies du développement et l'université d'aujourd'hui (P.12).

Dans le n°3, cette rubrique est absente.

Ce n'est qu'au numéro huit, le dernier, que des articles qui traitent réellement de problèmes sociaux, comme le logement et le manque d'eau, apparaissent. Dans les numéros précédents, tous les articles de la rubrique « Société » traitent essentiellement de sujets politiques.

Dans le numéro six par exemple, il est question des Touaregs du Mali et du Niger. Les problèmes exposés par le journaliste sont beaucoup plus d'ordre politique (droits des deux minorités) que social.

D'autres rubriques s'ajoutent aux précédentes : **tadamsa** « Economie », **addal** « Sport » **tasekla** « Littérature » et **urar** « Jeux ». Elles sont couvertes de façon irrégulière, d'un numéro à l'autre.

La rubrique **tadamsa** n'apparaît qu'une seule fois, sur quatre pages (PP. 5-8) dans le 4^{ème} numéro. Il y a certes, des articles en rapport avec l'économie dans d'autres numéros, mais c'est le seul numéro qui réserve une rubrique indépendante à ce domaine.

Les articles sur la littérature sont inclus sous la rubrique « Culture », c'est seulement dans les deux derniers numéros, le 07 et le 08 qu'on leur réserve une rubrique à part. Par ailleurs, des articles importants ont été publiés dans cette rubrique, c'est le cas de **tasekla yuran s tamaziyt, idelli d wass-a** « La littérature écrite en berbère, Hier et Aujourd'hui », par l'écrivain Amar Mezdad (Asalu n° 7, pp. 10 et 11). La suite de l'article est publiée dans le numéro 8 en page 11. Par contre, la dernière partie du même article, annoncée pour le numéro neuf, ne verra, malheureusement pas le jour ; la publication d'*Asalu* étant arrêtée au numéro huit.

La rubrique **addal** « Sport » apparaît dans le numéro cinq, elle occupe entièrement la page 14 plus la moitié de la page 16. Elle continue aussi dans le numéro six, mais elle est réduite à $\frac{3}{4}$ de page.

urar « Jeux », rubrique d'une page au maximum, figure dans les numéros quatre, cinq, six et huit.

si tama yer tayed « de part et d'autre » propose des thèmes variés (*Asalu* n° 4 et 5) ; **amadal** « le monde » (*Asalu* n° 1, 2, 3 et 4) ; **fibratin** « courrier » (*Asalu* n° 1, 7 et 8). **asqucced sya wsya** « glanage par-ci, par-là », dans les numéros 1, 2, 3 et 4, devient **tnac tineggura**, littéralement « les douze dernières » (*Asalu* n°7). La même rubrique s'appellera **taneggarut n tineggura** « La dernière des dernières » ; elle occupe toute la dernière page.

Sur le plan de la forme

Format tabloïde.

Nombre de pages : variable entre 8 et 24.

Société d'édition : Epigraphe (composition et maquette).

Impression: E.N.P. d'*EL Moudjahed*

L'utilisation des néologismes

Dès les premiers articles, le journal *Asalu* fait un grand usage des néologismes. Les thèmes abordés, en relation avec la politique et la vie moderne, réfèrent à des notions et à des analyses que ne recouvre pas le vocabulaire traditionnel. Il faut croire que le lecteur enthousiasmé par la publication d'un journal en berbère ne s'est pas intéressé, du moins au début, à la forme du texte ; ce n'est que par la suite que se poseront les problèmes de décodage et donc de compréhension.

L'audience du journal

C'est le premier journal de l'histoire, entièrement rédigé en berbère, à être vendu librement dans les kiosques en Algérie. Le numéro zéro a paru le 8 novembre 1989, il a atteint un tirage de 50.000 exemplaires ; « Tous vendus à la criée en un temps record », précise le responsable de l'édition. 30.000 exemplaires ont été tirés, en supplément et la totalité de 80.000 exemplaires ont été épuisés en l'espace de 10 jours. Les numéros qui ont suivi ont été tirés à une moyenne de 40.000 exemplaires (*Asalu* n°4 : 16).

Le journal a cessé de paraître en janvier 1992. Ainsi, en l'espace de 02 ans et 02 mois, neuf numéros d'*Asalu* ont vu le jour, (du n°0 au n°08), soit un rythme moyen d'un numéro par trimestre, alors que la périodicité prévue était un numéro tous les deux mois.

Le lectorat

Conscient de l'importance de l'opération et aussi du symbole de la publication d'un journal en berbère, les lecteurs ont voulu encourager l'équipe en l'achetant. Pour un grand nombre de lecteurs, acheter *Asalu* était beaucoup plus un acte de militantisme qu'un réel besoin de lire en berbère.

L'échec

En dépit des efforts de l'équipe qui le préparait et de la solidarité des lecteurs conscients de la nécessité de doter leur langue d'un organe de communication moderne, le journal *Asalu* n'a pu résister longtemps. L'échec s'explique par plusieurs facteurs dont les limites de la langue usuelle et le manque de professionnalisme des journalistes qui, dans leur majorité, n'ont reçu aucune formation préalable. Il est dû aussi et, surtout, à l'absence de tradition de lecture du public, peu entraîné à lire des articles en berbère et à décoder les systèmes de transcription.

Au plan linguistique, il faut reconnaître que le travail de rénovation lexicale n'a pas été suffisamment pris en charge et qu'il manque, non seulement un bon dictionnaire de langue berbère avec les différentes significations des mots, mais aussi des glossaires dans les domaines spécialisés comme l'économie, la politique, le sport, etc.

Nous avons recueilli (en 1994) le témoignage de M. Loukad, journaliste à *Asalu* puis au *Pays*. Celui-ci résume en deux points les difficultés que rencontrent les journalistes et les lecteurs qui écrivent au journal.

Le premier écueil réside dans le système graphique utilisé qui présente, selon lui, les inconvénients suivants :

-Il n'est pas uniformisé de façon rigoureuse « les lecteurs qui nous écrivent, dit-il, n'observent pas tous les mêmes règles d'écriture ».

-Les signes diacritiques encombrant plusieurs lettres latines.

-Les deux caractères grecs γ et ϵ ne figurent pas sur les claviers conventionnels des machines à écrire et des ordinateurs.

Cela pose des problèmes d'ordre matériel. Par exemple, les supports d'écriture tels qu'ils sont utilisés actuellement font que la rédaction en berbère nécessite plus de temps qu'en français ou en arabe et par conséquent un coût plus élevé. Actuellement (2009), le problème est en voie de résolution avec l'emploi des polices de caractères « unicode » par la majorité des utilisateurs de la langue amazighe.

Le second écueil est d'ordre lexical : il se pose au niveau des écrits théoriques et scientifiques. Toujours selon M. Loukad, les journalistes d'*Asalu*, au début, mus par un sentiment de purisme, procédaient à l'élimination de tous les emprunts et s'ingéniaient à rechercher les termes de « souche berbère ». Il s'ajoute à leur tâche de journaliste celle de lexicographe – travail pour lequel ils ne sont pas préparés-.

Cependant, il faut reconnaître qu'en 26 mois d'existence, le journal *Asalu* a ouvert le chemin à d'autres journaux. Mais ces journaux qui n'ont pu rectifier les erreurs ont, à leur tour, échoué.

3.3.1.2. Autres journaux monolingues

***Amaynut* «Le Nouveau»**

Organe du FFS (Front des Forces Socialistes), l'édition a livré 02 numéros seulement, de juin à décembre 1990. Ce journal, à l'instar d'*Asalu*, se caractérise par la domination des thèmes politiques et l'usage excessif de néologismes.

***Izen Amaziɣ* «Le Message Berbère»**

Edité à Tizi-Ouzou par l'association Agraw Adelsan Amazigh « Mouvement Culturel Berbère », Fédération Nationale des

Associations Culturelles amazighes. A partir de 1993 il a paraissait de façon irrégulière, selon les moyens de l'association. Dans sa ligne éditoriale, ce périodique défend le triptyque de l'entité berbère : la Langue, la Culture et l'Identité. *Izen Amaziy* comme les autres, a fini par disparaître faute de moyens. Toutefois, il faut reconnaître à l'équipe d'*Izen Amazigh* le mérite d'avoir déployé de grands efforts notamment par une bonne mise en page, une utilisation judicieuse de la langue en respectant un dosage équilibré entre le vocabulaire usuel, les termes tombés en désuétude, les emprunts et les néologismes.

***Idles* «La Culture »**

Publié par l'Association Culturelle **Tilelli** de Goulmima en Kabylie. Le n°2 de novembre 1992 compte 35 pages ronéotypées, format 21x31.

***Azul* «Salut»**

Périodique publié à Oran par l'Association Culturelle et Sportive Numidya, fondée le 20 avril 1990.

Tafuyalt

Périodique publié par l'association culturelle *Tiddukla Tadelsant Yusef u Qasi n At Jennad*. Le premier numéro a été publié en avril 1998 à Tizi Ouzou.

***Tira* «Ecriture»**

Magazine culturel publié par le Club Scientifique de l'Institut de Langue et Culture Amazigh de Tizi Ouzou.

3.3.2. Les journaux bilingues

Il s'agit en général de journaux en français avec insertion de textes en kabyle.

Tamurt «Le Pays»

«Hebdomadaire indépendant de la région centre du pays, édité par la SARL Société Tizi-Ouzou - Presse, en langue française. Il avait une périodicité régulière, le Pays réserve, depuis son premier numéro (13 - 20 avril 1991) jusqu'à sa disparition (1995), un espace aux écrits berbères, allant d'une page à un supplément mensuel de 08 pages dès le début de l'année 1994.

Les Chroniques d'Averroés

Ce journal, rédigé en français, paraît tous les deux mois depuis janvier 1991 à Montréal (Canada) sous la responsabilité de Hocine Yahia. Les articles en français traitent de thèmes en rapport avec le domaine berbère et on y insère des écrits en berbère.

Au sommaire du n°3 d'avril - mai 1991 on lit : « Femmes du Maghreb » ; « Arabe algérien (le substrat turc) »; « Le printemps berbère », « La poésie de Cheikh El-Hasnaoui » (en berbère); « Berbères du Maroc » etc.

Azul «Salut»

Hebdomadaire privé, édité à El-Kseur (Béjaia). Bilingue : Français et Berbère, le journal *Azul* n'a publié que deux numéros : le premier durant la semaine du 03 au 09 Août 1994 et le second du 25 au 31 du même mois. En plus du principal créneau, la culture berbère, ce journal consacre un espace important à la publicité.

On lit dans l'éditorial du premier numéro : « *Azul* de Kabylie se voulant un élément d'identité, fait de l'information culturelle son credo (...). D'expression française et amazighe, *Azul* couvrira la région du centre, entre la cité Sidi-Abderrahmane (Alger) et celle de Yemma Gouraya (Béjaia) en passant par Lalla Khedidja (Haute Kabylie) ».

La langue utilisée dans les écrits berbères est la même que celle déjà décrite : un kabyle usuel avec un pourcentage de néologismes dont le taux varie en fonction des auteurs et des thèmes traités.

Iles Amaziy «Langue Berbère»

Journal de l'association culturelle Jeddi Abdelmalek, édité à Cheurfa (Tizi-Ouzou). Le premier numéro d'*Iles Amazigh* a paru en mars 1994. Bilingue : français et kabyle. Il traite de thèmes du domaine berbère : langue, culture, identité, personnalités amazighes.

The Amaziy Voice «La Voix Amaziy»

Parution du n°2 de ce journal (que nous avons consulté) en juin 1996, édité par Amaziy Culturel Association « Association Culturelle Amaziy » à New-Jersey (U.S.A). Bilingue : essentiellement en anglais avec des textes en berbère (Poésie, proverbes et autre).

Tasyunt uselmad «La Revue de l'Enseignant»

Le numéro zéro de cette revue éditée par Tiddukla n Iselmaden n Tmaziyt, « Association des Enseignants en Tamazight » parut en juillet 1996. Bilingue : français et berbère.

Tagmatt «La Fraternité»

Le n°1 est édité à l'occasion du 20 avril 1991, par l'Association Tagmatt, en 14 pages (format 15 x 20).

Tigemmi «La Recherche»

Le n°1 de cette revue est éditée à l'occasion du 20 avril 1994, par l'Association Culturelle et Scientifique de l'Université de Tizi-Ouzou.

Imaziyen Ass-a «Les Berbères aujourd'hui»

Bulletin d'information de l'Association Tamazgha. Le N°1 est publié en juin 1994 à Paris.

ABC Amaziy

Mensuel, édité par Tizrigin Yuba Wis Sin « Editions Yuba II », sous la direction de M.O. Medjber. Rédigé essentiellement en français avec insertion d'articles en berbère. Papier glacé,

couleurs, petit format. Des espaces importants sont réservés à la publicité.

Tidmi Tamirant «La Pensée contemporaine»

Revue publiée par l'association Tadukli tadelsant «Asirem» à Oran. D'un volume de 65 pages, vendue à 25 DA. Elle paraît occasionnellement.

Alger républicain

Quotidien en langue française, aujourd'hui disparu, il a réservé un espace d'une demi-page (en page 8) à des écrits en tamaziyt pendant une période de quelques mois.

El-Djazair El-Yum «L'Algérie Aujourd'hui»

Quotidien privé en langue arabe, édité de 1991 à 1994. Ce journal réservait dans sa dernière page une colonne d'environ 120 cm² à un billet en kabyle, transcrit en caractères arabes.

On ne constate aucun effort d'adaptation des caractères arabes aux spécificités phonologiques du berbère : chaque journaliste transcrit le texte berbère à sa façon. Les phonèmes labio-vélaires et emphatiques, par exemples, ne sont rendus par aucun signe. Ainsi, dans l'article intitulé **ⵉⵛⵉⵢⵉⵏ** **lehdur** «Nourris-toi de paroles», transcrit (اتش لهطور), on lit (أك أو غالند. ذحبيين. ننبى). .. **bedden-d ass-a, uyalen-d akk d ihbiben n Nnbi** «ils se sont présentés aujourd'hui et tous sont devenus des amis du Prophète».

Ce texte, paru dans l'édition du 22/12/1994, est accompagné de la traduction en arabe. Cependant, il apparaît qu'initialement le texte est écrit en arabe puis traduit en kabyle : (ما بال فرسان الكلام اليوم بصورون نفسهم كأحباب للنبي) «Aujourd'hui, l'on se demande pourquoi les beaux parleurs se présentent comme des amis du prophète».

Asafu «Le Brindon»

Éditée par le collectif culturel et scientifique du département de langue et culture Amazigh en 1992 à Tizi-Ouzou, cette «Revue scientifique Amaziy» n'a publié que son numéro zéro. Seul

l'article de Moudjahed Yahia (pp 39-41), intitulé "Abd el Wehhab Fexxar, amdiaz n at M'zab" est écrit en berbère (mozabite), le reste de la revue est rédigé en français".

Anadi «La Recherche»

« Revue d'études Amaziy », publiée par le club scientifique de l'institut de Langue et Culture Amaziy. N°1 paru en 1997, en français et en kabyle.

Tolérance Magazine

Rédigé essentiellement en français avec insertion d'écrits en kabyle.

Timmuzgha «l'Amazighité»

Revue du Haut Commissariat à l'Amazighité ; son premier numéro est publié en avril 1999. Elle traite du domaine amazigh : langue, histoire, culture, art, personnalités berbères...Périodique trimestriel mais des retards perturbent assez souvent la régularité de sa périodicité.

L'hebdo n Tmurt «L'hebdo du Pays»

Hebdomadaire National d'information, édité à Béjaia par la SARL l'Hebdo n Tmurt.

4. CONCLUSION

L'examen de la majorité des titres de presse d'expression kabyle montre qu'ils se caractérisent par les traits suivants :

_Ils traitent des sujets politico-culturels en rapport avec l'histoire, l'identité, la langue et la littérature berbères.

_Ils sont bilingues (berbère/français) dans leur quasi-totalité.

_Ils utilisent les néologismes, souvent de façon excessive dans la majorité des articles.

_Ils ont un faible tirage et une périodicité irrégulière.

La plupart de ces journaux ont eu une existence éphémère (1 seul numéro).

_La difficulté de lire et d'écrire en berbère, l'opacité des néologismes et leur pourcentage élevé dans les articles de journaux représentent les principaux écueils qui empêchent un développement réel de cette presse.

CHAPITRE II

LA NEOLOGIE : ASPECTS THEORIQUES

Cette partie traite de la néologie ou la création de mots nouveaux ; nous abordons aussi les problèmes liés au rythme de l'évolution du lexique, à la compréhension et l'acceptation des néologismes par les locuteurs. Le chapitre comprend aussi la définition des notions de base : la néologie et le néologisme, néologismes de sens et néologismes de forme, l'emprunt interne et externe...etc.

1. LA NEOLOGIE LEXICALE

La création lexicale consiste principalement à réduire l'écart entre « le caractère illimité de la réalité à exprimer et le nombre limité des éléments ou groupe d'éléments à l'exprimer. » (Guilbert 1975 : 15). De même, le principe de la double articulation du langage postule, au niveau de la première articulation, l'expression d'un nombre infini de messages à l'aide d'un nombre fini d'unités linguistiques. Le processus néologique permet justement au lexique d'une langue de croître, sinon à l'infini, du moins à un rythme proche de celui du changement de la réalité extra-linguistique. La néologie, écrit H.P. Jeudy dans le même ordre d'idées, « traduit les limites de l'opposition ou de la complémentarité entre le langage et la réalité ». [1973 : 118].

En berbère, la néologie n'est pas seulement envisagée comme un processus de création de mots nouveaux mais aussi un moyen pour réduire l'emprunt qui envahit de larges secteurs du lexique. Il s'agit de proposer des mots aussi bien pour nommer les nouvelles notions que pour traduire les notions usuelles comme « idée », « bonjour », « amour », « liberté », etc. ... que l'on exprime par des vocables empruntés à l'arabes, respectivement **lfekra**, **sbaḥ el xir**, **lḥub**, **lḥuriya**. Bien souvent, les mots nouveaux coexistent avec les mots empruntés. C'est le cas de **tayri** « amour », largement répandu, par la poésie et à la chanson, le mot se pose en complémentarité avec l'emprunt **lḥub**. Aït Manguellat dans une

chanson, intitulée **tayri** dit explicitement son option pour l'emprunt au lieu du néologisme.

Lhub is' nettsethi
Ass-a qeblen-k irkelli
Cebbhen-k semman-ak "Tayri"
Ma d nekki iεgebi' Yisem-ik

Amour dont nous avions si honte
Aujourd'hui de tous Accepté
*Embelli et nommé **tayri***
*Moi, **lhūb** me plait.*

1.1. Dynamisme de la composante lexicale

Le lexique est la composante la plus dynamique de la langue. Alors que les structures grammaticales et phonologiques varient peu, le lexique doit constamment s'adapter aux changements qui se produisent dans la société, exprimer les réalités nouvelles. Qu'il s'agisse de nommer un nouveau référent ou de traduire une quelconque évolution dans la société, la langue doit proposer les mots nécessaires, soit en intégrant dans son stock lexical des termes étrangers : c'est l'emprunt ; soit en puisant dans ses propres ressources en ajoutant de nouvelles significations aux mots déjà existants ou en créant de nouvelles formes lexicales : c'est la néologie.

La création lexicale est une nécessité pour la continuité de la langue et son développement. Pour être à même d'exprimer les réalités nouvelles, la langue doit suivre le rythme de l'évolution de la communauté qui s'en sert, voire de la civilisation universelle, pour s'inscrire dans la modernité.

Toutefois, pour des raisons socio-historiques données, le recours à la néologie varie d'une période à l'autre.

Arsène Darmesteter (1887) considère que le lexique d'une langue, en perpétuel mouvement, est pris entre deux forces opposées : la première, celle de l'inertie que représentent

généralement les textes sacrés et les chefs-d'œuvre littéraires de génie ; la seconde, celle de la révolution : un profond changement social qui engendre une prolifération de néologismes. Mais chacun de ces mouvements, poussé à l'extrême, provoque un dysfonctionnement du système de la langue.

1.1.1. Changement profond de la langue

Dans le cas de « la force révolutionnaire », selon Darmesteter, les néologismes sont imposés massivement à la langue, principalement durant les périodes où se produisent de grands bouleversements socio-historiques, tels un changement de régime politique, des réalisations scientifiques importantes, un grand mouvement dans les idées... Les mots peu compatibles avec les nouvelles réalités sont progressivement délaissés et tombent en désuétude ou prennent un autre signifié. C'est le cas du français pendant la révolution de 1789 (Cf. Louis Sébastien MERCIER, évoqué ici en p. 49).

1.1.2. Stagnation ou état figé de la langue

Séduits par la beauté des textes « classiques », les usagers actifs de la langue, principalement les poètes et les écrivains, chercheront à les imiter. En arabe, par exemple, la poésie de la période pré-islamique est sublimée : pour les poètes, elle représente, pendant longtemps, un modèle à l'égard duquel toute déviation est interprétée comme une altération de la « vraie poésie ».

A cet égard, selon El-Djahiz, la poésie arabe : « est impossible à traduire dans une autre langue sans la détruire. Devant toute tentative en ce sens, sa structure se désintègre, son rythme s'annule, sa beauté disparaît, son merveilleux s'évanouit ». (Cité par Adonis 1985 : 47). Autrement dit, l'âme de cette poésie, son essence, n'existe que dans la forme, unique,

dans laquelle elle est figée. Le poète Adonis attribue à la poésie de la Djahilia les caractéristiques du prototype idéal « Née de l'histoire, cette poésie parut échapper à l'histoire pour servir d'origine et de référence à toute poésie ultérieure et de critère à toute appréciation poétique. » (Op cit. : 54).

Le texte coranique dans sa version originale arabe constitue le modèle parfait de langage : en plus du caractère sacré de la révélation qu'il véhicule, il présente dans sa forme un agencement subtil des signifiants, qui confère une musicalité aux versets, et une adéquation parfaite entre ces signifiants et leurs signifiés. Tout cela fait des vocables du Coran des lexies de référence dont le rapport entre signifiant et signifié est quasiment immuable.

1.1.3. Déséquilibre et dysfonctionnement

Le déséquilibre entre ces deux forces, qu'un excès dans l'inertie ou le changement, aura provoqué, mène à un dysfonctionnement sociolinguistique. Ainsi une langue figée par l'inertie pendant longtemps est fatalement vouée à la disparition, c'est le cas du latin en Europe ; devenu incapable d'exprimer les réalités nouvelles, à cause de son immobilisme, il se fait détrôner, à la fin de l'empire romain, par les idiomes populaires qui ont donné naissance aux langues romanes comme l'italien et le français.

Au contraire, lorsque la force de l'inertie est nulle, n'opposant aucune résistance à celle du changement, la langue « se transforme avec une incroyable rapidité » et son état change à un point qu'elle « paraît à bon droit une langue nouvelle » (A. Darmesteter, op. Cit. : 21)

Une langue ne peut atteindre un tel état par le seul recours à ses propres ressources, même quand elles sont poussées à l'excès. Souvent, il faut accueillir des unités lexicales appartenant à des langues étrangères en contact ou à des variantes dialectales d'une même famille linguistique. En berbère, des études ont montré que les emprunts massifs

introduits en un temps relativement court dans l'histoire de la langue, exercent des pressions sur ses structures linguistiques et entraînent des transformations lexicosémantiques importantes. Même les systèmes phonologique et syntaxique s'ouvrent à l'emprunt. (R. Kahlouch, 1992).

Ainsi, le berbère est passé par les deux états extrêmes décrits par Darmesteter : une longue période d'inertie lexicale, non pas en raison d'œuvres littéraires de génie ou de textes sacrés qui l'auraient figé dans ses belles formes, mais à cause de son statut de langue orale dominée, réduite au simple usage vernaculaire.

Après le printemps 1980, le rythme du développement des néologismes s'accélère et leur utilisation s'élargit à l'écriture journalistique. Ceci a permis la formation d'un nombre relativement important de néologismes en plus de la diffusion de ceux d'*Amawal*, glossaire du lexique berbère moderne, confectionné durant les années soixante-dix.

1.2. Néologie et néologismes

Les notions de néologie et de néologisme ont connu une évolution sociolinguistique. Louis Sébastien Mercier (1807), l'un des artisans de l'essor néologique de la Révolution française, oppose « néologie » à « néologisme ». La néologie, selon lui, est tout ce qui donne « de l'embonpoint à la langue », elle sert à la création de mots nouveaux indispensables et qui sont le plus souvent adoptés par l'usage. Quant aux néologismes, ce sont tous les mots nouveaux qui n'ont aucune chance de concurrencer leurs pendants synonymiques, bien établis dans l'usage.

Mercier considère les néologismes comme encombrants et superflus. A son époque, il ne voyait pas, par exemple, la nécessité du néologisme « éduquer » à côté de son synonyme usuel « élever » de même, le nouveau verbe « égaliser » n'était à ses yeux qu'un synonyme parfait du verbe « égaliser ». Le temps n'a pas donné raison à l'auteur dans la mesure où les

deux verbes, « encombrants » à l'époque, se sont, avec le temps, imposés dans l'usage en se démarquant de leurs synonymes respectifs par l'acquisition de traits sémiques spécifiques.

Selon J. Bastuji (1974 : 6), les néologismes sont « des unités lexicales nouvelles », ils accroissent ainsi les capacités de la langue à exprimer les nouveautés du monde référentiel ; alors que la néologie « postule un système, un ensemble de règles et de conditions qui contraignent la création, le repérage et l'emploi de ces unités nouvelles ».

La majorité des néologismes de notre corpus sont des noms qui servent à désigner des référents non encore nommés en berbère ou nommés par des termes empruntés (+ de 73% des néologismes du corpus). Il est donc important d'analyser le rapport entre la néologie et la dénomination.

1.2.1. Néologie et désignation

La principale fonction du lexique est de nommer les référents du monde extralinguistique ; les néologismes désignent alors les concepts ou les objets réellement nouveaux. En berbère, il y a nécessité de faire rattraper à la langue des siècles de stagnation en matière de néologismes. Il ne s'agit pas seulement de trouver les mots pour traduire, par exemple, les notions de la physique ou des mathématiques ou de nommer des objets de la vie moderne comme *réfrigérateur* ou *télévision* mais de donner aussi des noms à des notions aussi usuelles que *plante*, *arbre* ou *légume* qui font partie depuis toujours de l'environnement des berbérophones.

La langue est un système de communication et sa fonction principale est de permettre à l'homme de s'exprimer, d'appréhender le monde dans lequel il vit et sur lequel il agit. Elle doit lui fournir les mots dont il a besoin pour s'exprimer et désigner les éléments de ce monde.

1.2.2. La dénomination

La dénomination ne se résume pas à la création d'une liste de mots correspondant à un ensemble d'objets et de notions, mais comme le précise Guilbert (1975 : 15), « elle réside dans l'établissement d'une correspondance entre une substance *signifiante* et un contenu *signifié* et non directement entre la réalité non linguistique et le signe linguistique ».

Il est donc nécessaire que le néologue connaisse parfaitement les caractéristiques de l'objet à nommer pour les traduire, ensuite, en contenu linguistique.

Il s'agit d'opérer des découpages dans l'ensemble des signifiés des champs lexicosémantiques auxquels appartiennent les nouveaux mots pour bien intégrer leur sens dans le continuum des signifiés du lexique existant et éviter toute anomalie avec les règles de la langue. En effet, la formation de tout mot nouveau doit obéir aux règles phonologiques et syntaxiques de la langue pour ne pas aboutir à des suites sonores rebutant l'oreille ou à une quelconque confusion de la catégorie grammaticale. C'est pourquoi la tâche de créer des néologismes en série incombe aux spécialistes de la langue.

Le locuteur-auditeur moyen a, certes, la latitude de modifier le contenu sémique d'un mot ou de créer une nouvelle forme lexicale dans le discours mais pour que cette acception nouvelle entre dans la langue, il faut qu'elle soit consacrée par l'usage et admise dans les dictionnaires.

1.2.3. Désignation de référents concrets et abstraits

J. Bastuji (1974) a montré que les mots qui désignent des référents concrets et celles qui désignent des notions abstraites n'ont pas le même rapport avec la chose désignée : « la différence, non négligeable, tient à l'importance de la médiation discursive. Lorsqu'il s'agit d'un objet physique, cette médiation tend rapidement à s'abolir, tant est claire la relation référentielle entre le signifié et la chose ; mais elle peut

demeurer nécessaire à l'explicitation d'une notion complexe ou plus abstraite _ par exemple celle de *misère moderne* ou de *contrat de progrès*_ dont la relation signifié /réfèrent n'existe pas en dehors du ou des discours qui la fondent en opérant un découpage spécifique dans la réalité ». (1974 : 18).

En berbère, le rapport entre le signifié du terme **anafag** « aéroport » (dérivé de **afeg** « voler, s'envoler ») et le réfèrent désigné « endroit où décollent et atterrissent les avions » est si clair qu'une simple étiquette peut le montrer. Cette forte motivation se justifie par la clarté du lien sémantique entre **afeg** / **anafag**. Par contre, la notion désignée par l'expression **adabu n wesyar**, littéralement « le pouvoir de bois » n'est pas immédiatement intelligible. L'utilisateur doit, pour déchiffrer cette expression, soit connaître la locution française « langue de bois » sur laquelle est calquée d'abord **tutlayt n wesyar** « langue de bois » (**tutlayt** « langue » **n** « de » **asyar** « bois »), ensuite la substitution de **adabu** « pouvoir » à **tutlayt** « langue » pour obtenir **adabu n wesyar** «pouvoir de bois ». Le sens de cette expression dépend de cette superposition des sens simples (sèmes) pour exprimer le sens complexe final de « pouvoir qui utilise le bâton (la force) au lieu de régler pacifiquement les problèmes de la société».

A la fin du 19^e siècle, A. Darmesteter réaffirmait que les langues ne sont pas le reflet de la réalité, mais « les miroirs où viennent se réfléchir les habitudes d'esprit et la psychologie des peuples » (1887 : 14). Ainsi, pour comprendre l'épaisseur sémantique de certaines expressions, ancrées dans la culture spécifique du groupe, la connaissance de la langue à elle seule ne suffit pas. En effet, ce qu'on désigne, à l'aide de signes linguistiques, n'est qu'un reflet, plus au moins déformé, de la réalité extra-linguistique modelée par la société et qui s'imprime dans l'imagination de l'utilisateur.

1.3. Néologismes de forme et neologismes de sens

Sur la base du classement opéré par Pierre Guiraud (1968) et par Louis Guilbert (1975 : 59), on distingue quatre types de néologismes :

- _Les néologismes phonologiques ou néologismes de forme.
- _Les néologismes syntaxiques, formés par dérivation et/ou par composition.
- _Les néologismes sémantiques ou néologismes de sens.
- _Les néologismes par emprunt.

A première vue, la néologie de forme concernerait le signifiant et la néologie de sens le signifié, cependant, le processus de formation des néologismes, qu'il soient dits « de forme » ou « de sens », concerne à la fois les deux faces du signe, le signifiant et le signifié, « même si la mutation porte principalement sur la morphologie du mot ou sur sa signification », précise Guilbert (ibid.).

1.3.1. Néologismes de forme

Ce sont les mots dont le signifiant n'est pas attesté dans la langue, ils sont soit formés par dérivation, composition ou troncation (chute de fragments syllabiques ou de phonèmes), soit empruntés à une langue étrangère (ou à un autre dialecte berbère, en ce qui nous concerne). Il y a néologisme de forme (ou néologisme phonologique) dès lors que la séquence phonologique d'une lexie subit une modification qui donne lieu à un signifiant nouveau qui s'ajoute au stock des formes lexicales de la langue. Le signifié correspondant au signifiant ainsi formé peut être soit nouveau soit déjà connu. Les marques morphologiques de la néologie de forme apparaissent au niveau du terme lui-même.

D'après L. Guilbert « la création spécifiquement phonologique consisterait dans l'articulation d'une ou plusieurs syllabes qui aient une valeur significative inédite. C'est au niveau de la syllabe ou, selon la terminologie d'André Martinet, au niveau

de la deuxième articulation que se manifestent les règles de formation des signes et les restrictions qui interdisent telle ou telle combinaison selon la structure phonématique de la langue ». (*Langage* n°36 (1974 : 61). Il est rarissime qu'un néologisme de forme soit créé ex nihilo.

Cependant, la « nouveauté » ne porte pas exclusivement sur la forme mais elle concerne à la fois le signifiant, le signifié et le contexte d'utilisation du terme.

1.3.1.1. Forme, sens et contexte

En règle générale, l'emploi d'un néologisme implique un nouveau contexte d'utilisation en rapport avec le nouveau sens ou la modification du signifié ancien, dans le cas du néologisme de sens. Certes, en kabyle, l'usage populaire modifie souvent la morphologie de certains mots sans pour autant que le résultat n'aboutisse à de nouvelles lexies, et ce, à cause de l'utilisation de ces « nouvelles formes lexicales » dans des contextes de communication identiques.

Par exemple, la notion de « peur », par le jeu des voyelles, est nommée par un terme qui prend trois formes voisines **agwad**, **tigwdi**, **tigwdin** « peur », dérivés du même verbe **agwad** « avoir peur ». De même, le néologisme **tafrent** « élection », du verbe **fren** « trier (spécialement des grains de céréales) », peut être perçu comme synonyme de la forme usuelle **afran** « fait de trier du grain » (ou **tiferni** ayant le même sens). Dans **tafrent**, l'idée de choix suppose un sujet humain : il ne s'agit plus de trier des grains mais de choisir un président, un député ou un maire. C'est donc sa transposition dans un domaine nouveau qui confère à la nouvelle forme lexicale **tafrent** son caractère de néologisme : à la nouveauté dans le signifiant correspond ainsi une nouveauté dans le signifié, le référent et le contexte linguistique.

Ainsi la modification phonologique est cernable au niveau de la lexie mais pour que cette forme devienne un terme nouveau il est indispensable qu'elle corresponde à un

réfèrent inédit, ce qui implique toujours un contexte d'utilisation nouveau aussi.

1.3.2. Les néologismes de sens

A l'inverse de la néologie de forme où la nouveauté porte essentiellement sur le signifiant du mot, la néologie de sens, consiste dans l'association d'un sens nouveau à une unité lexicale déjà constituée.

Ainsi le mot **ahūwwas** « touriste », nom d'agent du verbe **hewwes**, signifie habituellement « promeneur ». Associé au nouveau signifié « touriste », le terme devient néologisme de sens par modification du réseau des traits sémiques qui le composent. Certes, le sème « promeneur » est lié au réseau sémique du signifié « touriste ». Au nom d'action verbale **aḥewwes** « le fait de se promener », on peut bien associer un signifié nouveau : « tourisme ».

1.3.2.1. Les sèmes d'une unité lexicale, signifié usuel et nouveau

_Les sèmes stables : ils sont inhérents à la lexie, ils suivent constamment le terme dans tous les contextes où il s'emploie

_Les sèmes contextuels : ils sont instables et varient selon le contexte d'apparition de la lexie (A. J. Greimas, 1966).

Ainsi, la néologie sémantique qui se définit par un changement partiel - rarement total - dans les deux types de traits sémiques, ne peut être cernée dans les limites de l'unité lexicale par un quelconque signe formel. Bastuji considère que « Le sentiment néologique se disperse entre les unités variées de la phrase » (*Langage* n°36 : 6).

La nouveauté du néologisme de sens apparaît donc avec le changement qui se produit dans son environnement syntactico-sémantique.

Louis Guilbert (1975 : 56) réfute le point de vue extrémiste de C. Nyrop (éd. 1979), selon lequel tout emploi nouveau d'un même signifiant fait de lui un mot nouveau. Il préconise la

nécessité de préciser les conditions de cet "emploi nouveau", sans quoi un très grand nombre d'unités linguistiques seraient considérées comme néologismes, chaque fois qu'on en fait un usage « personnalisé », présentant un écart par rapport à la signification habituelle.

Le signifié d'usage et le nouveau signifié d'un néologisme de sens sont distincts, malgré l'existence de sèmes communs, assurant la continuité de la même unité.

Par exemple, le terme **asensu** « endroit où on passe la nuit » ou habituellement « lieu de transhumance où les bergers passent plusieurs nuits avec leurs troupeaux en été » est associé à un sens nouveau, celui de « hôtel ». Le sème principal « passer la nuit » reste commun au nouveau signifié et aux signifiés habituels sans pour autant qu'il y ait confusion entre eux.

Même cas de figure pour **annekcam** (N. d'agent du verbe **kcem** « entrer »), qui signifie en néologie « colonisateur » et dont le sens habituel est « personne qui entre dans un endroit ». En dépit du sème commun « entrer », les deux signifiés renvoient à deux référents différents, ils sont donc considérés comme deux mots distincts.

Il existe plusieurs exemples de néologisme de sens, dans le corpus. Le terme **tagejdit** (ou **tigejdit**) s'emploie, selon le référent, dans les contextes suivants :

_injar tigejdit i sseqf n wexxam « il a raboté une poutre pour la toiture de la maison ».

_teyli tigejdit n wexxam, littéralement « la poutre qui soutient la maison est tombée », au sens connoté « la mort de la personne qui nourrit la famille (le père, par exemple) ».

_tasnehta n weymis tettban-d di tigejdit-is, littéralement : « l'idéologie d'un journal transparait dans son éditorial », ce qui signifie qu'on reconnaît l'idéologie d'un journal à sa ligne éditoriale.

Dans la phrase n°1, l'environnement sémantique « raboter » et « maison » met en relief le sens habituel de **tigejdit** « poutre en bois. » objet qui subit l'action de rabotage afin de

servir de soutien à une toiture. Dans la phrase n°2, le terme correspond à un sens métaphorique qui exprime une identité entre l'objet « qui soutient » et la personne « qui est aussi un soutien ». Les deux sens de **tigejdit** dans les exemples 1 et 2 sont très liés : il s'agit de polysémie. Par contre, dans la phrase n°3 le terme **tagejdit** renvoie à un référent nettement en rupture avec ceux désignés dans les deux premières phrases « l'éditorial d'un journal » : il s'agit d'un néologisme de sens appartenant à la langue de spécialité des médias, avec un sème spécifique « la ligne de la politique (d'un journal) ». Ainsi, la modification ou le changement total du référent désigné impose une nouvelle organisation des relations entre les sèmes composant le sens du mot. Dans la phrase n°3, il y a la constitution d'un nouveau faisceau de sèmes en rupture avec le contexte d'utilisation habituelle du mot.

Autre exemple, **amanun** (Adj.), mot qui désigne un « jeune bœuf non initié au labour » ; ce terme acquiert un nouveau sens, celui de « stagiaire ». On constate que le signifié d'usage et le nouveau signifié ont en commun les sèmes : « être sans expérience », « être susceptible de commettre des erreurs », « apprentissage » ; cependant, ils se distinguent par l'environnement sémantique : l'ancien signifié est associé à un sujet animal et au champ lexical du labour, le nouveau à un sujet humain et au domaine de l'apprentissage d'un métier.

Ce changement radical de l'environnement syntagmatique suffit, malgré la convergence d'au moins trois sèmes entre les deux signifiés, pour distinguer nettement les deux termes **azger amanun** « jeune bœuf en initiation » et **argaz amanun** « personne stagiaire ». Il y a donc dans la formation d'un néologisme de sens une dimension sociolinguistique et psycholinguistique liée au changement du contexte d'utilisation, en plus des modifications d'ordre sémantique au niveau du signifié.

L'avantage de la néologie de sens est qu'on obtient de nouvelles dénominations linguistiques sans augmenter le stock de mots. Elle réduit l'effort de mémorisation de nouvelles formes lexicales, dynamise le lexique usuel et revivifie les

archaïsmes. La « néologicit  », dans le cas des n ologismes de sens, r sulte de l'association d'un signifi  nouveau   un signifiant d'usage dans un contexte phrastique particulier et nouveau par rapport   l'utilisation habituelle du terme.

1.3.3. Equilibre entre n ologismes de sens et n ologismes de forme

Dans un article sur la n ologie dans les sciences sociales, F. Riggs (1981) pr conise un  quilibre quantitatif entre n ologismes de forme et n ologismes de sens, dans le but d' viter, selon lui « une inflation polys mique par un exc s de n ologismes de sens ou une difficult  de m morisation par un grand nombre de n ologismes de formes »

Les n ologismes provenant du touareg, et dont la racine n'est pas attest e dans les parlers du Nord, sont per us par les usagers des autres dialectes comme  tant de nouvelles formes lexicales ; par cons quent, ils sont difficilement m morisables.

Le fonds lexical amazigh commun repr sente une mati re premi re de choix pour g n rer des n ologismes de sens qui, de part leurs sigifiants familiers   l'usager, r duisent l'effort de m morisation et att nuent le degr  d'opacit  ; toutefois, ils favorisent la formation de doublets et d'homonymes.

1.4. Emprunts et n ologie

D'apr s Charles Brucker (1988 : 30), les emprunts sont sollicit s lorsque « se r alise une diff rence entre le niveau culturel et social et les sources de vocabulaire ». Dans la soci t  berb rophone, ce d calage est grand : l' volution intellectuelle et mati rielle n'est pas suivie par celle de la langue, marginalis e par les langues dominantes en contact, l'arabe et le fran ais.

Pierre Guiraud (1968) considère comme des emprunts, en plus des termes provenant de langues étrangères, tous les mots passant d'un dialecte à un autre d'une même famille linguistique, d'une langue de spécialité à une autre et d'un sociolecte à un autre dans le cadre d'une même langue. Par contre, Louis Guilbert (1975) souligne une importante différence entre les mots empruntées à une langue étrangère et ceux provenant d'un parler d'une même origine linguistique. La première catégorie d'emprunts est formée selon des principes spécifiques à la langue d'origine ; ils présentent donc une structure non régie par les règles de la langue d'accueil. Quant aux termes de la seconde catégorie, leur structure morphosyntaxique est conforme au système de la langue d'accueil, à peu de divergences près.

Ainsi, les mots touaregs, notamment ceux dont la racine n'est pas attestée en kabyle, présentent toutes les caractéristiques des emprunts d'origine étrangère, à cause des différences lexicosémantiques et phonologiques importantes entre ce dialecte et ceux du Nord mais ils sont traités comme des emprunts internes.

1.4.1. L'emprunt externe

Rabah Kahlouche (1992, tome I : 280) signale la présence massive des emprunts externes en kabyle, emprunts imposés par un contact quasi permanent des langues « les berbérophones, écrit-il, n'enrichissent généralement leur lexique que par l'emprunt. ». L'auteur démontre aussi l'incidence de l'excès des emprunts arabes sur le kabyle à tous les niveaux : lexical, phonologique et même syntaxique. En plus d'un nombre important de lexies, il y a l'emprunt de schèmes syntaxiques, comme le duel arabe **martayen** « deux fois », **cahrayen** « deux mois » et aussi de phonèmes comme le / ϵ /. Mais il s'agit d'emprunts épisodiques et très limités. L'avènement de l'Islam en pays berbère, au 7ème siècle, a introduit dans la langue autochtone tout un vocabulaire en

rapport avec la religion musulmane et la culture orientale. Une grande partie des emprunts arabes sont assimilés (voir ci-dessous) et devenus partie intégrante de la langue ; d'autres le sont moins et y forment un corps plus au moins étranger.

1.4.1.1. Utilité des emprunts externes

C'est sans doute sa capacité à assimiler les emprunts, malgré leur nombre, qui a permis au berbère de combler ses besoins pendant des siècles. L'emprunt était une nécessité ; il a servi à nommer des référents relatifs à la culture véhiculée par la langue source, en l'absence de création lexicale intrinsèque. En kabyle, ce sont des champs lexicaux entiers qui sont investis par l'arabe : la religion (**leqwrān** « Coran », **llah** « Dieu », **lġamaε** « la mosquée », tazallit « prière », **luḍu** « ablutions », **taṣuret** « sourate » ; la culture savante : **taktabt** « livre » (de **kitab**), **talwiḥt** « planchette » (de **lluḥ**), **ssmex** « encre », **ṭtaleb** « clerc » (de **ṭtalib** « étudiant ») ; de la conceptualisation : **xemmem** « réfléchir », **ssebba** « cause » etc... sans oublier les vocabulaires relatifs aux techniques, aux métiers, aux objets usuels qui accueillent des emprunts français et arabes.

1.4.1.2. Inconvénients de l'emprunt externe

Certes, le plus souvent, il est plus pratique d'emprunter les lexies nécessaires à la représentation de nouvelles réalités, déjà nommées dans une langue étrangère en contact, que de former des néologismes pour désigner ces mêmes réalités dans sa langue ; cependant, un recours excessif à l'emprunt dénote une certaine « paresse linguistique » des usagers de la langue cible. En effet, il arrive même qu'on y introduise des emprunts qui ne sont pas utiles et qui finissent par supplanter leurs pendants autochtones, disponibles dans le lexique originel. Plusieurs emprunts arabes sont accueillis par le berbère sans que la nécessité ne s'en ressente vraiment. Cela s'explique par

des raisons socio-historiques : le berbère a toujours été en position de langue dominée, et la pression de la langue arabe a ouvert une brèche qui permet d'introduire n'importe quel terme. On rencontre plusieurs.

- _ **ekṭeb** « écrire », qui se superpose au terme berbère **aru** « écrire », a fini par s'imposer dans le vocabulaire. Certes, le terme berbère s'utilisait au départ dans un contexte précis : celui d'écrire une amulette, il avait donc un emploi précis.
- _ **læeb** « jouer » coexiste avec **urar**, qui a pris, dans certaines régions de Kabylie le sens exclusif de « jouer de la musique, danser ».
- _ **aḥelluf** « sanglier, cochon » (de l'arabe dialectal) avec **ilef**.
- _ **sskwna** « logement, habitation » avec **tamezduyt**.
- _ **zzebda** « beurre » avec **udi**...
- _ **afekrun** « tortue » qui a pris la place de **ifker**. Ce mot emprunté par l'arabe dialectal revient dans la langue avec sa forme arabe.

La liste des emprunts arabes est très longue. À l'époque, émailler son discours de mots arabes confère à l'orateur un certain prestige, ce qui avait favorisé l'emprunt tout azimut. L'emprunt externe est nécessaire à la vitalité de la langue, à condition qu'il n'entrave pas la création néologique et ne provoque pas de dysfonctionnements dans le système de la langue cible.

1.4.2. Emprunt interdialectal

À l'emprunt externe qui, pendant des siècles, a joué un rôle important dans le développement lexical du kabyle, succède l'emprunt interne, depuis l'ouverture politique récente, ce qui a favorisé la production d'œuvres écrites et l'accès aux médias. Cette nouvelle situation a eu comme corollaire la production d'un nombre important de néologismes si bien que beaucoup de lacunes en matière de

désignation ont été comblées sans recourir à la périphrase ou à l'emprunt. Plus de 60% des néologismes du corpus sont des emprunts interdialectaux. Les médias ont assuré la diffusion des mots nouveaux qui ont aussitôt été mis en morphologie et servi de base de dérivation à d'autres néologismes.

_ **tagrawla** « révolution » a fourni le substantif **agrawliw** « révolutionnaire » ; l'adjectif **agrawlan** « révolutionnaire » ; le verbe **griwel** « révolutionner », etc...

_ **tiggureg** « indépendance » (du chleuh), repris sous la forme **azarug**, a permis la formation de **imzireg**, pl. **imzurag** (nom et adjectif) « indépendant (en parlant de candidat aux élections).

_ **tilelli** « liberté » a servi de base à la formation des néologismes **ilelli** « libre » (Adj.); **aslulli**, « libération » (n.a.v.).

_ **lmd**, racine prolifique qui a produit : **lmed** « apprendre », **selmed** « enseigner, faire apprendre à » ; les substantifs **anelmad** « étudiant », **aselmad** « enseignant », **almud** « enseignement », **alemmed** « apprentissage », **at walmud** « les instruits, les intellectuels ».

_ **amaziy** « berbère » (nom et adjectif) a donné les dérivés suivants : **tamaziyt** « langue berbère » ; **tamazya** « Berbérie » ; **timmuzya** « berbérité » ; **asmazay** (variante **amesmazay**) « berbérisant » ; **smuzey** « berbériser » (terme parfois utilisé, au sens péjoratif, pour signifier « parler en kabyle en utilisant excessivement des néologismes et de façon artificielle »).

En principe, au stade d'intégration où le mot sert de base de dérivation, il n'est plus perçu comme nouveau ; il entre dans la langue et devient un mot normal qu'on ne fait plus suivre d'une parenthèse pour l'explicitier. Mais la réalité est autre : ces néologismes demeurent encore inconnus du grand public et ne sont qu'exceptionnellement introduits dans le langage courant. Toutefois, à cause de besoins urgents en lexique pour signifier les nouveaux domaines investis par tamazight, ils ont été utilisés comme bases de dérivation ou combinés en mots composés.

Jusqu'à présent, la production de néologismes demeure très insuffisante et leur utilisation restreinte à l'univers de la radio,

des meetings associatifs et du domaine de l'écrit. Ils ne figurent pas non plus dans un dictionnaire académique à la portée du grand public, vingt ans après l'introduction officielle de tamazight à l'université. Autant d'urgences à entreprendre.

1.5. Surexploitation de racines et polysémie

La formation du nouveau lexique, le plus souvent par des non spécialistes et en dehors d'un cadre globalisant et cohérent, pose des problèmes de surutilisation de certaines racines. Il en résulte, assez souvent, qu'une même racine se distribue dans plusieurs domaines différents, donnant lieu à un nombre important de polysèmes, d'homonymes et de variantes désignant un référent identique.

- La racine **mhl** (T)

À partir du verbe **mhel** « travailler », on a formé : **amehhal** « travailleur », **amahil** « travail », **tamehla** « direction », **anemhal** « directeur », **tamahalt** « ambassade », **amahal** « ambassadeur ».

Cette racine fournit des séries de mots dans au moins trois champs lexicosémantiques différents : la notion de « direction » de « diplomatie » et de « travail », ce qui rend confus et difficile à assimiler ce type de néologismes en relation de paronymie. Il faut signaler que la même racine a donné lieu, dans le dialecte d'origine, à un important développement lexical, ce qui a sans doute influencé les « usagers-néologues ».

Riggs (1981) désigne ce type de problèmes par l'expression « inflation polysémique ». Celle-ci résulte de l'association d'un nombre élevé de signifiés à une même racine qui a généré plusieurs signifiants.

1.6. Doublets, paronymes, homonymes et synonymes

En plus des problèmes de confusion et d'opacité qu'engendre la néologie en l'absence d'une politique d'aménagement linguistique, il se forme des « doublets », accentuant ainsi les difficultés d'assimilation, déjà signalées. Les doublets proviennent de racines du berbère commun ayant évolué de façon divergente d'un dialecte à l'autre, ce qui engendre aussi des cas de paronymie et d'homonymie.

1.6.1. Les doublets

Un doublet, selon Dubois (1994 : 160), est « un couple de mots issus d'un même étymon, mais dont le premier est le résultat du jeu des lois phonétiques telles qu'on peut les déduire des autres mots de la langue, et dont le second est un calque direct d'un terme de la langue mère, et qui n'a subi que des adaptations minimales » : par exemple, *livrer* et *libérer* (venant tous les deux du latin *liberare*). (...) « La forme qui a subi l'évolution phonétique (*livrer*) est dite « populaire », la forme calquée directement du latin (*libérer*) est dite « savante ».

S'agissant de la langue française, directement concernée par cette définition, les doublets sont issus du latin d'où est puisée une grande partie du lexique français. Ainsi, le premier terme du doublet est introduit par l'usage populaire qui lui a fait subir des modifications (adaptation phonologique : raccourcissement de la longueur du terme en général), et le second est emprunté par des lettrés dans sa forme latine rendue conforme aux règles morphosyntaxique du français par la seule modification de la terminaison du mot, sachant que le latin est une langue à flexion alors que le français ne l'est pas

En tamazight, les données sont différentes : une même base commune, ayant évolué différemment sur le plan morphosyntaxique et/ou sémantique dans un autre parler donné, fait son entrée en kabyle, par exemple, sous forme de néologisme. Le nouveau terme se trouve ainsi en position

similaire à celle de doublet avec le mot d'un autre dialecte de même étymon mais de forme et / ou de sens plus au moins différent(s).

- **tutlayt** « langue (essentiellement parlée) »

Le terme est utilisé en chaoui et en mozabite avec le même sens que l'équivalent kabyle **tameslayt**. Dans l'utilisation néologique, le mot se spécialise pour désigner la notion de langue au sens linguistique du terme alors que **tameslayt** garde toujours le sens initial de « parler » ou « langage (spécifique à une région) », on dit **tameslayt n bgayet** « parler de Bougie », **tameslayt n tizi-wezzu** « parler de Tizi-Ouzou » pour désigner les parlers de ces régions. La parenté entre les deux termes est évidente sur les deux plans, morphologique et sémantique ; d'ailleurs même leur évolution est symétrique : au verbe **meslay** « parler » (k) correspond à **utlay** de même sens dans les parlers voisins. Le nom **ameslay** « parole » correspond à **anutlay** « parole, discours », utilisé comme néologisme. (*Asalu* n°0 : 7). La base **l(a)y**, commune aux termes des deux séries, n'existe pas en synchronie. La différence morphologique entre les deux mots réside dans la partie préfixée : **mes-lay/ut-lay** (verbes) ; **(ta)mes-lay(t)/(t)ut-lay(t)** (noms).

La majorité des usagers considèrent les termes **tameslayt** et **tutlayt** comme des synonymes quasi-parfaits. Alors, cas de simple synonymie ou formation de «doublets» ?

- **flw, frs**, racines du berbère commun

On suppose que plusieurs racines du berbère commun, comme **flw, frs** par exemple, ont connu une évolution morphosémantique divergente.

flw a produit **taflut**, pl. **tflutin** « porte » (T) ; **taflut, tifelwin** qui signifie « cuillère à soupe (en bois) » (K) ; en tant que néologisme, le terme **taflwit** désigne « tableau (de peinture) », dans le domaine des arts plastiques.

La racine **frs** a produit en kabyle : **fres** « élaguer » ; **afras**, **afrasen** « tas de branchage ou d'herbes sèches inutiles » ; en touareg, **afares**, **frasen** « moisson de céréales » [I. 357] ; comme néologisme, **afares** signifie « production ».

Une même racine berbère commune peut connaître une évolution divergente d'un dialecte à l'autre, en plus des néologismes de sens ou de forme qu'elle pourrait générer. Cet état de fait favorise la formation de paronymes.

1.6.2 Les paronymes

Les paronymes sont « des mots ou des suites de mots de sens différent mais de forme relativement voisine (...). Ils sont souvent soumis à des phénomènes d'attraction paronymique ou d'étymologie populaire ». (Op. Cit.: 349).

- **tadrest** « censure » et **tadersi** « minorité »

tadrest « censure » [*Asalu* n° 0 : 2] et **tadersi** « minorité » [*Asalu* n° 7 : 4] sont deux néologismes paronymes étant donné que leurs signifiés sont nettement distincts et leurs signifiants - phonétiquement voisins - ont en commun la racine **drs**.

En kabyle, cette racine a produit **drus** « peu », adverbe ; en touareg **idras** « être en petite quantité », verbe deffectif [I.233]). Les deux mots ne se distinguent que par le schème : **tadrest**, schème **ta_e__t**, du substantif concret ou abstrait au féminin singulier, et **tadersi**, schème du nom d'action verbale au féminin sing. **ta__e__i**. Ce type de formation est assez courant dans l'usage : par exemple, **tadukli** n.a.v, du verbe **ddukkel** « accompagner » ; **tannumi** « habitude » du verbe **nnam** « s'habituer, s'accoutumer ».

Selon les règles d'usage, les deux termes paronymes seraient quasiment synonymes mais ce n'est pas le cas en néologie ou les signifiés des deux mots sont nettement distincts.

- **afara** « progrès » et **afra** « sentiment »

afara « progrès » [*Asalu* n°0] et **afra** « sentiment » [*Asalu* n°8 : 11] ont des signifiants en relation de paronymie. Pour éviter la confusion, le terme originel touareg **afri**, **ifriyen** « sensation » [I.345] serait plus indiqué que **afara**, pour désigner la notion de « sentiment ». Mieux encore, le choix du terme kabyle **aḥulfu** « sensation », néologismes de sens associé au signifié « sentiment » (*Asalu* n°5) neutraliserait cette ambiguïté.

1.6.3. Les homonymes

L'homonymie est « l'identité phonique (homophonie) ou l'identité graphique (homographie) de deux morphèmes qui n'ont pas, par ailleurs, le même sens » (Op. Cit. : 234).

Il y a trois types d'homonymes :

_Les homonymes au niveau de l'oral (différents à l'écrit) qu'on désigne précisément par le terme « homophones ».

_Les homonymes orthographiés de façon identique, mais prononcés ou non de façon identique, sont des « homographes ».

_Les homonymes parfaits : ils s'écrivent et se prononcent de façon identique. (Dubois 1994 : 369).

Le rapport entre les termes homonymes est d'ordre morphologique (identité graphique et/ou phonologique).

- **amaray** « secrétaire » et **amaray** « amoureux »

Les deux néologismes **amaray** « secrétaire » [*Asalu* n° 1 : 1] et **amaray** « amoureux » (*Amawal*) sont en rapport d'homonymie. En effet, les deux signifiés correspondant au même signifiant **amaray** relèvent de deux champs sémantiques différents : celui de l'écriture tira, en kabyle et celui de l'amour **tayri** (du toureg **tera**, **teriwin** « amour, volonté »). De même, le signifiant **amaray**, suivant le sens qu'il exprime, est dérivé du verbe **aru** « écrire » (K) ou du verbe **ri**, en touareg « aimer, vouloir ». Le nom concret présente des différences formelles :

tira « écriture » (K) et **tayri** « amour », néologisme (T). Ainsi, la forme d'homonymie parfaite **amaray** (nom d'agent) est la seule commune entre les deux séries de la racine **-r-**, différemment exploitée dans les deux parlers, kabyle et touareg ; il ne s'agit que d'une simple coïncidence morphologique.

1.6.4. Les synonymes

Les synonymes sont les mots qui ont un sens quasi identique avec des nuances d'acceptions particulières à chacun d'eux. Il s'agit de mots d'une même langue qui ont en commun un maximum de sèmes constants à tel point qu'ils puissent se substituer dans la quasi-totalité des contextes de leurs utilisations sans provoquer de changements notables dans le sens des énoncés. C'est plutôt les sèmes facultatifs ou contextuels³ qui marquent plus les nuances entre les synonymes d'une langue donnée. Dans le corpus, on constate l'utilisation de plusieurs signifiants différents pour un même signifié.

- **Asulu/ tugna/ tiri/ tamettit/ tamagit** « identité »

Par exemple, la notion d'identité est désignée, d'un texte à l'autre, par des termes différents comme **asulu**, dans la phrase : **asulu ayelnaw** « identité nationale » [*Asalu* n°0 : 2]; **tugna**, dans **tayzent n tugna** « crise identitaire » (*Asalu* n°6), **tiri** (**tiri tayelnawt** « identité nationale » *Asalu* n° 8 : 3 et 6), **iziyer** et **tamettit** (**tamettit nney tazzayrit** « notre identité algérienne » (*Asalu* n°1 : 2) et **tamagit** qu'on rencontre dans l'usage radiophonique ou dans le discours écrit.

Ces termes, utilisés comme des synonymes parfaits, interchangeable dans tous les contextes, ont des étymologies

³ Sème : unité de sens sème nucléaire : unité de sens qui apparaît dans tous les contextes où le mot est utilisé. Sème contextuel : unité de sens apparaissant dans un contexte donné.

différentes : **asulu** au sens propre « faire exister » est dérivé du verbe **ili** « exister » du fonds berbère commun ; **tiri** du kabyle **iri** « soi (physique) » **iziyer** archaïsme qui signifie « vie », « âme » dans l'expression **yekkes iziyer-is** « il l'a tué (il lui a ôté la vie) » ; **tugna** du touareg où ce terme exprime le sens de « forme indistincte » [III. 1324], **tamettit** « société » (T), de **timetti** « gens » et **tamagit** du verbe **mag** « être ainsi fait », en usage dans la région de Béjaïa.

Mais peut-on considérer comme des synonymes les mots kabyles et les mots touaregs ayant le même sens ? La réponse est non, si l'on considère que ces deux dialectes présentent des divergences considérables sur le plan lexical et phonologique et ont un fonctionnement autonome l'un de l'autre.

- **Tikti/ tamidrant/ tidmi** « idée »

Les deux mots du touareg **tikti** et **tamidrant** ont, pour beaucoup d'usagers, un même sens, celui de « idée ». Cependant, le terme **tamidrant** présente une nuance : il signifie précisément « opinion ». A l'origine, ils sont en rapport de synonymie : **tikti**, de **ktu** « se souvenir, penser à » [III. 1567] et **tamidrant** de **urdu** « penser, supposer » [II.1567]. Cependant, le néologisme **tikti**, dont la racine appartient au berbère commun, est de loin le terme le plus utilisé. En kabyle, **mekti** signifie « se souvenir » d'où un autre néologisme **aktay**, pl. **aktayen** « souvenir », dérivé qui comble une case vide. Le terme **tidmi** est aussi utilisé dans le sens de « idée », il est donc synonyme des deux termes précédents.

Le sort des trois synonymes semble se préciser déjà : de part sa fréquence d'utilisation, **tikti** « idée » entre dans le langage usuel ; **tamidrant** gagnerait à être associé au sens de « supposition » qu'il exprime déjà en touareg ; et **tidmi** finira sans doute par acquérir une signification appropriée en fonction du besoin.

Un autre néologisme, **amnekcem** « colonisateur » (du kabyle **kcem** « entrer ») entre en rapport de synonymie avec les

néologismes **aharas** et **anbaz** du touareg, ayant le même sens. Cependant, un début de spécialisation est déjà amorcé entre les trois termes, utilisés dans un premier temps comme synonymes parfaits. Ils expriment respectivement les signifiés nuancés de : « colonisateur », « colon » et « envahisseur ».

Déjà en touareg, le verbe **enbez** (d'où est dérivé le néologisme **anbaz**) signifie « irruption de guerriers dans le camp ennemi » [III. 1291-1292] d'où la possibilité d'associer ce néologisme au sens de « envahisseurs ». Mieux encore, le féminin **tenbaz** a, en touareg, le sens de « public, être à la disposition du public » [III 1293] et l'adjectif **anbazi** (f. **tanbazit**) est introduit comme néologisme avec le sens de « collective » (adj) dans le syntagme **tafrit tanbazit** « conscience collective ». Dans *Amawal tanbazit*, nom, signifie « collectivité ».

L'usage favorisera sans doute la spécialisation des termes en rapport de synonymie, notamment s'ils font leur entrée dans le dictionnaire avec des sens bien nuancés. Il y a nécessité de rentabiliser au mieux les nouvelles formes lexicales afin de combler le maximum de lacunes dans la désignation de nouveaux référents et d'éviter un foisonnement inutile de néologismes synonymes, allant à l'encontre de l'économie linguistique.

1.6.5. Synonymie ou confusion de termes ?

A travers les exemples précédents, la multitude de synonymes désignant une même notion a pour conséquence la confusion de ces termes par les usagers qui les utilisent tantôt comme des mots totalement identiques ou plus au moins nuancés, tantôt comme des variantes d'un même mot.

Par exemple, les deux néologismes **tameskant** et **tamesbanit** sont le plus souvent utilisés comme synonymes pour exprimer le sens de « manifestation ». Pourtant, ces deux termes, en kabyle, renvoient à deux signifiés distincts, même s'ils présentent des analogies sémantiques : **tameskant**, de **sken** « montrer, exposer » d'où le nouveau sens de « exposition », et

tamesbanit de **beggan** (en Haute Kabylie) et **beyyen** (dans la région de Bédjaia), emprunt arabe qui signifie « montrer, exposer » ainsi que le sens de « démontrer (quelque chose) » ; il exprimerait mieux le sens de « manifestation ».

Les deux adjectifs **atlay** et **imawi** sont utilisés indifféremment pour exprimer le sens de « oral » dans tous les contextes où ils apparaissent. Cependant, le terme **imawi** de **imi** « bouche » exprime mieux le sens de « buccal » et **atlay** de **utlay** de « parler » celui de « oral ».

En dépit des problèmes de confusion qu'elles engendrent au plan de la communication, la polysémie et l'homonymie sont un facteur d'économie linguistique indispensable au bon fonctionnement de la langue ; cependant, il faut les exploiter rationnellement, de façon à ne pas altérer la bonne communicabilité du discours. Quant au phénomène de paronymie, le mieux est de le réduire à son minimum, eu égard aux confusions qu'il provoque dans le discours. De même, le calque linguistique, quand il est mal introduit, rend le discours difficilement intelligible.

1.7. Le calque linguistique

Le calque est un procédé qui tient à la fois de la création néologique et de l'emprunt provenant d'une langue étrangère. Résultat du contact entre les langues, il est fréquemment utilisé dans des situations de traduction, comme c'est le cas du discours des médias en tamazight : le plus souvent conçu en français ou en arabe puis traduit vers un des dialectes amazigh. Avant de procéder à l'analyse du calque dans le corpus, il est nécessaire de définir cette notion.

1.7.1. Définition

Selon Pierre Guiraud (1968 : 34) «le calque consiste à former des mots ou des expressions en combinant des formes

indigènes sur un modèle étranger ». Il s'agit, d'après cette définition, d'introduire une structure syntaxique étrangère pour régir la combinaison d'un mot composé, d'un énoncé ou simplement traduire littéralement des termes d'une autre langue en substituant aux signifiants étrangers des signifiants de texture de la langue cible. Le système de la langue cible subit assez souvent des entorses à cause de la pression des calques. Guiraud donne l'exemple d'*autoroute* en français, formé sur le modèle allemand *auto-bahn*. Le mot composé comprend deux noms selon l'ordre déterminé/déterminant, contrairement aux règles syntaxiques du français qui prévoient l'ordre déterminant/déterminé : « route des automobiles » ; où « auto » est déterminée par « route ».

J. P. Vinay (1973) définit le calque comme « un emprunt partiel, il s'agit de traduire mot à mot le syntème d'une autre langue ». La part de l'emprunt serait donc le signifié du calque et / ou sa structure morphosyntaxique, et celle de la néologie consisterait dans la création de signifiants correspondants en langue cible.

1.7.2. Les caractéristiques du calque linguistique

F. Chiriguen (1989) énumère cinq caractéristiques du calque.

_Il se compose de deux unités ou plus.

_Chaque unité (monème) possède une autonomie syntaxique, et peut donc fonctionner dans d'autres contextes indépendamment des autres éléments du calque.

_Les unités lexicales qui le composent appartiennent à la langue d'accueil (ou langue cible).

_Il subit les marques morphosyntaxiques de la langue d'accueil.

_Il est en rapport avec la langue source.

Le premier critère précise que le calque ne peut être un mot simple ; alors que pour Guiraud « le calque consiste à former des mots ou des expressions » ; le terme « mot » s'oppose ici à

expression : le mot est censé être simple (composé d'une seule unité autonome) et l'expression composée de plus d'une unité. En effet, le calque syntaxique se manifeste au niveau de la phrase et le calque sémantique au niveau du mot.

1.7.3. Formation de calques

Louis Guilbert (1975 : 100) voit dans le processus de formation des néologismes, par calque, l'expression du rejet des emprunts -censés être introduits à l'excès dans sa propre langue-. C'est sans doute ce qui incite les journalistes à recourir, simultanément, aux possibilités de création du berbère et à celle de la langue emprunteuse (dans laquelle ils font souvent la première formulation de l'énoncé) pour désigner un référent nouveau ou substituer un terme de souche berbère à un emprunt. Guilbert considère comme un « acte de création (...) la substitution d'un signifiant de texture nationale nouveau à un signifiant étranger pour désigner le même signifié ». Vinay, par contre, voit dans l'utilisation du calque « le camouflage de l'impuissance à créer un mot nouveau, à trouver le mot juste ». (Op. Cit.).

En effet, dans le cas de désignation de référents pour lesquels les ressources de la langue n'ont rien prévu, le calque est une « création » dans la mesure où une nouvelle combinaison de mots et de morphèmes forme un nom composé nouveau pour nommer un référent nouveau. Par exemple, la notion de « ligne continue » qu'on rend par l'expression **ijerriḍ yettkemmilen**, calque sémantique adapté aux règles morphosyntaxiques du berbère. Mais dans le cas où la langue offrirait, réellement ou potentiellement, un terme ou une expression adéquate, calquer mécaniquement une tournure étrangère opaque dénote une incompétence de l'utilisateur. Ainsi l'utilisation de l'expression **s tweyzi n tudert-is**, calquée sur celle du français *tout au long de sa vie*, est un indice qui montre des lacunes de l'auteur ; des expressions kabyles

équivalentes existent : **seg wassmi dyekker**, **kra tekka tudert-is**, etc.

En somme, quand on traduit des mots étrangers, simples ou composés, des expressions ou des phrases entières, on aboutit inéluctablement à la formation de calques et l'utilisation d'un grand nombre de néologismes dans le discours de la presse berbèrophone augmente le leur nombre.

1.7.3.1. Le calque sémantique

Pour Christian Nicolas (1994-2 : 75), le calque sémantique est «le processus de transfert de signification (d'une langue A à une langue B) et aussi, par métonymie, le résultat de ce transfert ». Il signale aussi la complexité de ce processus qui relève à la fois du linguistique et de l'extralinguistique et précise que le calque sémantique «consiste à solidariser un concept nouveau dans la langue, non encore lexicalisé, et une unité lexicale pré-existante sur le modèle d'une combinaison, concept-lexème telle qu'on peut la voir déjà réalisée dans une langue étrangère. » (Op. Cit. : 75).

Du nom composé anglais, «sky scriper», par exemple, le français a calqué le sens et le procédé métaphorique qui l'a engendré dans la suite figée «gratte-ciel» ; en arabe, le sens et l'évocation métaphorique de ce nom composé sont rendus par la suite **naṭīḥat es-saḥab** (littéralement : «cogneuses des nuages») dont les unités sont combinées selon les règles morphosyntaxiques de cette langue. Dans les deux langues, la structure syntaxique anglaise n'est pas calquée, il y a eu transfert de la substance sémantique.

Le procédé du calque sémantique en berbère, quand il se fait à l'aide de néologismes, présente une difficulté supplémentaire. En effet, dans la plupart des cas, l'utilisateur ne connaissant pas encore le premier sens du mot, se voit dérouté par un deuxième sens, artificiellement greffé au néologisme. Dans le cas de mots simples, on ajoute un sens nouveau, emprunté au mot modèle en rapport de synonymie avec le sens

déjà existant. Par exemple, le verbe **aru** signifie « écrire », mais, dans le contexte d'un match de foot bal, on l'utilise, comme en français : **aru iswi** pour signifier « marquer (un but) », comme l'équivalent parfait du verbe *marquer* en français.

Christian Nicolas précise que « ce n'est pas nécessairement tout le signifié d'un terme de la langue B qui se trouve aspiré dans le terme de la langue A mais, le plus souvent, seulement telle ou telle signification ». (Op. Cit. : 96) Même cas de figure pour le terme **azayez** : en tant qu'adjectif, il exprime le sens de « public » dans **r-ray azayez** « opinion publique », par exemple. Par calque du français, il se convertit à la catégorie des noms et a acquis un deuxième sens, celui de « (le)public (d'un chanteur ou d'un champion sporti) » dans l'énoncé **tilibizyu ttherrem azayez di temlilit** « la télévision a privé le *public* de la rencontre (de foot » (*Asalu* n°5 : 14). Le problème est que l'on greffe à ce mot un second signifié, alors que le premier sens n'est pas encore connu des usagers.

1.7.3.2. Calque syntaxique

Il consiste dans la transposition de la structure syntaxique d'un syntagme libre ou d'une suite figée d'une langue source vers la langue cible. On forme ainsi un mot composé, une expression ou même une phrase avec des mots de la langue cible sur le modèle syntagmatique de la langue source. L'arabe a calqué « barbe à papa » par **lehyat abi**, exemple où on retrouve les cinq critères du calque, énumérés par F. Chiriguen : le calque arabe est composé de deux noms simples **lehyat** « barbe », **abi** « papa+ mon » (La longueur de la voyelle finale [i] de **abi** est la modalité du possessif en arabe). Toutes les unités du calque ont une autonomie syntaxique ; elles appartiennent toutes à l'arabe, langue d'accueil. Du point de vue morphosyntaxique, le syntagme calqué est conforme aux règles linguistiques de l'arabe ; le rapport avec la langue source se manifeste sur le plan sémantique : les signifiés des deux noms qui composent le calque sont identiques à ceux de

leurs pendants dans la langue source, ils en sont la traduction littérale. Enfin, les deux noms composés « *barbe à papa* » et **lehyat abi**, désignent exactement le même référent.

Les calques où les règles de la langue d'accueil sont respectées ne présentent aucune opacité et sont facilement décryptables par les usagers ; par conséquent ils n'exercent pas de pression sur les structures de la langue cible.

1.7.3.3. Calque morphologique

Ce type de calque consiste dans la conception et la formation de mots nouveaux par dérivation par composition ou par affectation d'un signifié nouveau à un mot déjà existant dans la langue cible. Dans le corpus, de nombreux néologismes sont formés suivant le procédé morphologique du français : il s'agit d'introduction de signifiés de mots du français par le biais de signifiants de mots berbères et suivant le même procédé d'association *concept-lexème*. Par exemple, le mot **tagzemt** «section» (de **gzem** «couper, sectionner»), est conçu à partir de son pendant français *section*. Le premier critère (deux unités et plus) n'apparaît pas dans cet exemple. Il ne s'agit donc pas de calque de structure syntaxique ni de second signifié, mais de la conception même du néologisme à partir du concept qu'exprime le terme français.

Christian Nicolas appelle ce phénomène « emprunt par interprétation », il cite l'exemple de *baladeur* en français, emprunt « par interprétation » du mot anglais *walkman* (Op. Cit. : 94).

Le calque morphosyntaxique nécessite une adaptation à la langue cible qui est rarement observée par les auteurs des calques dans le discours des médias berbèrophones.

La création néologique ne se limite pas à la formation de simples mots nouveaux pour combler des lacunes de désignation de nouveaux référents, c'est un phénomène qui touche à plusieurs aspects sociolinguistiques de la communauté linguistique.

1.7.4. Calque de procédés de formation du lexique

Dubois (1994) signale « les limites de l'opposition reposant sur le critère d'autonomie lexicale des composants entre les deux processus de formation du lexique, la composition et la dérivation ». Il donne l'exemple de « contredire », dérivé et « portefeuille », composé ; et, conclut que les deux termes sont composés d'unités lexicales indépendantes, bien que le premier soit considéré comme un dérivé et le second comme un composé. (Op. Cit. : 136.).

Ailleurs, on parle de « formation intermédiaire » entre les deux procédés de dérivation et de composition : « C'est la formation à l'aide de particules antérieures telles que après, demi, non, sous, dont la forme et la fonction se situent entre mot et préfixe ». (Kokourek 1982 : 87). En tamazight, le problème se pose au niveau des mots formés à l'aide de *lexies-affixes*⁴ : sont-ils des dérivés ou des composés ? Ces lexies-affixes berbères proviennent des trois principales catégories grammaticales :

_Le verbe : **(s)sn** de **issn** « savoir » ; **azer (zwr)** « précéder » ou **zri** « passé » ;

_Le nom : **man (iman)** « soi » (kabyle) ou « âme » en targui; **azn (azgen)** « moitié » ;

_Les termes grammaticaux : **ar** « privatif », de **ara** adv. de négation.

Pendant, les formants⁵ français sur lesquels elles sont calquées appartiennent à la catégorie de « morphèmes liés » (selon la terminologie d'André Martinet), qui ne peuvent apparaître de façon autonome dans le discours. Ce sont des racines grecques et latines qui se combinent entre elle ou avec

⁴ On désigne ainsi ces mots parce qu'ils n'appartiennent, de façon nette, ni à la catégorie de mots autonomes ni à celle des affixes et confixes ; il s'agit d'unités utilisées en berbère de la même façon que les affixes ou les monèmes conjoints du français. .

⁵. Formant : terme générique pour désigner les deux types de morphèmes (les affixes et les confixes) qui entrent dans la formation de mots dérivés et confixés.

des bases lexicales françaises pour former des termes « confixés⁶ » considérés comme un type de lexies vacillant entre la dérivation et la composition.

Il serait, donc plus juste de considérer les unités formées de « lexème–affixe » + base lexicale comme des lexies composées en l'état actuel de la lexicologie berbère.

2. LE MOUVEMENT NEOLOGIQUE, LE CAS DU KABYLE

Du point de vue chronologique, deux dates charnières sont à évoquer dans l'évolution de la néologie berbère : 1980, année du printemps berbère et 1989 : année de publication légale de journaux en berbère. Ainsi les néologismes consignés dans *Amawal*, formés à partir de différents dialectes, durant les années 1970, ont connu une réalisation dans le discours, en particulier celui de la presse écrite.

Certes, les premiers néologismes berbères remontent à la période 1940-1954. Ils proviennent essentiellement d'emprunts interdialectaux : **amaɖal** «monde, terre», **tayri** «amour», **tilelli** «liberté» du touareg ; **ayzuz** «drapeau», **usman** «éclair» du chleuh) ; **tagreylanit** «internationalisme» du mozabite. Quelques-uns sont formés à partir de bases kabyles : **adyan** «histoire» (de **tadyant** «événement malheureux»), **amenhar** «dirigeant» (de **nher** «conduire»). Ils figurent dans le chant patriotique *Ekkr a mmi-s umaziɣ* de Idir Ait Amrane, écrit en kabyle. (Cf. R. Achab, 1994). Leur nombre ne dépassant pas quelques dizaines, ils sont l'œuvre de militants nationalistes et non de linguistes.

Ensuite, c'est *Le Bulletin* (1967), journal de l'Académie Berbère qui a servi d'espace à un nombre plus important de

⁶ . Mot confixé : en français, il y a confixation lorsque deux ou plusieurs morphèmes liés gréco-latins s'unissent et donnent un mot confixé (un confixé est un mot savant comme glucose, hyperglycémie...)

néologismes. Mais cet organisme n'avait pas les attributs d'une instance scientifique.

Anthropologue et homme de lettres, Mammeri a élaboré un lexique terminologique grammatical (1976) dont un glossaire français-berbère de 151 néologismes, présentés en annexe dans son ouvrage *Tajerrunt* «grammaire». Il va reprendre ces néologismes et les intégrer dans un glossaire plus étendu, *Amawal*, en fait l'ouvrage fondamental de la néologie, souvent critiqué mais toujours en cours (voir plus loin).

Mais à côté de ces recherches « savantes », il y a la production spontanée des locuteurs. Elle ne repose pas sur une « analyse de la langue » mais elle ne démontre pas moins la vivacité des processus de formation du lexique nouveau et de son utilisation pour répondre à des besoins précis.

2.1. Néologismes spontanés et néologismes construits

Parmi les créations « spontanées » nous avons relevé dans le domaine de la gastronomie : **amezzuy n ccix** littéralement « l'oreille du cheikh », nom composé qui désigne un « type de gateau » ; **aemam n lqadi** littéralement « tuban du juge », il désigne « un gateau enroulé et enrobé de miel ». Dans celui de l'habillement féminin : **Ikettan n dalas** « tissu Dallas » (par référence à la série télévisée), **Ikettan n xelleş w eskwet** « le tissu *paie et tais-toi* », sans doute par référence à l'autorité que certaines femmes exercent sur leurs maris ; **Ikettan n leeruc** « tissu des arouch »⁷. On fait aussi beaucoup référence aux chanteurs en vogue, d'où **taqendurt n Matoub, n Malika Domrane, n Taleb Rabeh** « robe de Matoub Lounes, de Malika Domrane, de Taleb Rabah ».

La création néologique, fait de discours avant d'être fait de langue, constitue une zone d'interaction entre le discours et la langue d'une part et entre le signifié et le référent d'autre

⁷ Le mot *arouch* « tribus » (arch au singulier) désigne le mouvement citoyen qui s'est formé suite aux événements sanglants du printemps 2001.

part. Elle est le processus par lequel se matérialise la créativité, sous forme de mots nouveaux, au niveau du discours. Au cours du procès d'énonciation, le locuteur agit sur le lexique en donnant un sens nouveau à des mots connus ou en modifiant leur forme, souvent spontanément, dans le but d'exprimer - ou de mieux exprimer- le message à transmettre.

Le spécialiste de la langue, lui, agit consciemment sur le lexique pour former des séries de mots compatibles avec le système de la langue. Un grand nombre de néologismes amazighs sont l'œuvre de non-linguistes à savoir les journalistes, dans le cas de notre corpus. Par exemple, certains usagers utilisent le syntagme périphrastique **tamusni n yiles**, littéralement « la connaissance de la langue » pour désigner la *linguistique*. Certes, le syntagme est conforme, dans sa structure, aux règles de la langue mais il est moins précis que le terme **tassnilsit** « linguistique », proposé par M. Mammeri dans *Tajerrumt*. Ce terme est composé d'unités simples : [t...t « modalité du féminin » + **ssn** « savoir » + **iles** « langue »]. Autres exemples, **icirfud** « foot ball », **tilizri** « télévision » et **tamasurt** « sœur blanche. (Cf. chapitre « Le système de production lexicale du kabyle »).

Le premier impact que produit le néologisme est déterminant dans la carrière du mot. Si cet impact est favorable, le nouveau terme est repris par les usagers et sera consacré « néologisme de langue », s'il est nul ou négatif, le mot est rejeté et ne dépassera pas les limites du discours où il est apparu comme « néologisme de parole » ou hapax.

2.2. Sources des néologismes

La quasi-totalité des néologismes amazighs proviennent d'*Amawal* ; il y a relativement très peu de néologismes qui sont produits par les auteurs dans le discours ; cependant, les deux sources importantes sont *Tajerrumt* et *Amawal* de Mammeri.

2.2.1. Les néologismes de *tajerrumt*

Tajerrumt (M. Mammeri : 1967), une grammaire berbère, rédigée entièrement en tamazight. L'édition de 1976 _que nous avons entre les mains_ se compose de 6 parties : **timsislit** « phonétique », **isem** « nom », **amqim** « pronom », **amyag** « verbe », **tazelya** « particule », **tilawt**, **tibawt**, **tuttra** « affirmation, négation, interrogation ». Cet ouvrage comprend aussi un glossaire (berbère/français) du domaine de la grammaire de 176 néologismes.

Dans *Tajerrumt*, le terme « phonétique » est transposé « ou calqué » vers tamazight par le néologisme **timsislit**; il aurait peut-être fallu, pour tenir compte de la systématisation de la formation des termes scientifiques, proposer **tisnislit t(i) ___(i)t** « modalité du féminin » + **sn** « affixe = -logie » + **sl** « racine du verbe **sel** « écouter, entendre »); à l'instar de **tasnislit** « linguistique ». Cet exemple du lexique gramatical spécialisé, utilisé dans *Tajerrumt* gagnerait à être étendu à d'autres spécialités. Pour désigner la notion de linguistique, le terme **tasnawalt**, utilisé dans le discours médiatique, n'est pas aussi approprié que celui de **tasnislit**, utilisé dans *Tajerrumt*, en plus, il prête à confusion avec le terme **taywalt** qui désigne la communication. Il aurait été plus conforme au nouveau procédé (« affixe » + base lexicale) de désigner par **tasnawalt** « science de la communication » (de **sn** (ou **ssn**) « science » + **awal** « parole ») au lieu de **taywalt**.

Mammeri, inclut aussi dans la nouvelle terminologie les emprunts arabes, bien connus des usagers, comme **tuntiqt** pour désigner la « syllabe » et **isem** le « nom ». Il les utilise, au besoin, comme bases de dérivation. Cependant, le plus souvent, ils sont doublés de synonymes d'origine amazighe, censés les supplanter à terme. Par exemple : **tbeε** « suivre » est doublé du néologisme **lkem** ayant le même sens, **lxilaf** « différence » de **tamezla**, **taxtimt** « désinence » de **tahrayt**. Il n'exclut donc pas de nouveaux emprunts quand la nécessité se fait ressentir. Mais sans doute, prévoit-il l'effet inverse que celui provoqué auparavant par les emprunts qui se substituaient à leurs

synonymes de souche amazighe, tel **kteb** « écrire » qui remplace progressivement son pendant **aru**.

S'agissant de l'origine des néologismes de *Tajerrumt*, Achab (1993 : 94) donne les chiffres suivants : sur les 176 néologismes 43% sont d'origine touarègue, 24% appartiennent au berbère commun, 20% proviennent du kabyle, 8% du chleuh et 5% de divers parlers berbères (chaoui, mozabite, Siwa, Gourara, etc. ...). Comme dans *Amawal*, le touareg, qui contient le moins d'emprunts, reste le dialecte le plus sollicité pour former des néologismes.

2.2.2. Les néologismes d'auteurs

Nous désignons par *néologismes d'auteur* les mots nouveaux qu'un auteur crée dans le cadre de son discours, par opposition aux séries de néologismes formés par des chercheurs, à l'instar des néologismes d'*Amawal*.

On peut citer parmi ces néologismes **tasawalt**, l'auteur de ce terme écrit : « **tasawalt** « langue maternelle », **d awal d nesnulfa nckwni** « c'est un mot que nous avons inventé nous-même » ; de **tasa** « foie, au sens figuré d'amour maternel » + **awal** « parole ». *Asalu*

Le néologisme **icirfud** « football » est formé de la même façon : **icir**, du kabyle **ccir** « ce qu'on lance (ballon) » ou **tacirett** « balle » et **fud**, du kabyle **afud** « genou » (signifié connoté « la force physique »). **afud** se substitue à **aḍar** « pied », par métonymie. (*Asalu* n°00 : 8). Par ailleurs, **tacirett uḍar** (litt. « Ballon du pied ») est le néologisme le plus utilisé dans les reportages de football à la chaîne II. A signaler que ce néologisme ne figure pas dans *Amawal*.

Les néologismes d'auteur représentent un faible pourcentage dans le corpus ; leur formation, n'est pas toujours en adéquation avec les règles de la langue.

2.2.3 Les néologismes d'*Amawal*

Les journalistes évitent les emprunts et puisent dans *Amawal* les mots qui leurs manquent, le plus souvent sans les faire suivre de gloses, comme si les lecteurs en connaissaient le sens. Ils donnent l'impression de se soucier plus de la « pureté » de leur langage que de bien communiquer leur message. Nous avons déjà signalé cette tendance puriste qui les pousse à l'utilisation abusive de ces néologismes, sensés être de souche amazighe. S'agissant de mots plus au moins motivés, tel le terme **tussna** « science », par exemple _dérivé d'une racine usuelle et très vivante (**ssn**) qui a donné lieu à plusieurs mots en kabyles **issin** « savoir, connaître » ; **tamusni**, **timusniwin** « savoir, sagesse, connaissance »; **amusnaw**, **imusnawen** « connaisseur, sage »_.

Au niveau du syntagme **imarayen imenza n tgezmin** « les premiers secrétaires des sections » (*Asalu* n°0, novembre 1990 : 2), le substantif **tgezmin** « sections » (n. f. pl) est formé à partir du verbe usuel **egzem** « couper, sectionner » ; cependant, il est inspiré par le mot français « section », du verbe « sectionner » ; **tagzemt**, singulier, est donc une traduction littérale du concept « section ». Il en est de même pour **qasma** « section », en arabe ; du verbe **qasama** « couper, diviser », formé, selon le même processus de traduction calque.

Souvent, le néologisme, formé à partir de mot usuel est potentiellement préexistant : l'activation de la case vide, correspondant suffit à le matérialiser.

Il résulte une différence importante entre le processus de lexicalisation des néologismes d'auteur, souvent créés dans le but de signifier de façon plus nuancée une notion « subjective » ou de provoquer un effet de style, et celui des néologismes puisés dans *Amawal* dont la formation est censée obéir à l'impératif de désigner des référents de la vie actuelle non dénommés, des néologismes de « nécessité », selon l'expression d'André Martinet (1970).

Dans le cas de tamazight, langue essentiellement orale, les locuteurs agissent sur le lexique avec beaucoup plus de

liberté que dans les langues écrites et rigoureusement codifiées. En kabyle, journalistes et tissus associatifs se permettent d'utiliser dans leur discours un nombre important de néologismes qu'ils créent eux-même ou qu'ils puisent de *Amawal*, glossaire de lexique moderne qui demeure encore la première référence en matière de néologismes sans pour autant que ce soit un travail d'académiciens spécialisés.

2.3. Assimilation des néologismes

En l'absence de toute étude statistique sur l'utilisation des néologismes amazighs, il est impossible d'avancer des chiffres exacts sur leur nombre ni sur leur fréquence d'utilisation ni sur le degré de leur assimilation. Cependant, on constate (Cf. chapitre VI « Test de lisibilité ») qu'à peine une dizaine de ces nouveaux mots commencent à faire leur entrée dans le langage quotidien des usagers moyens ; comme par exemple : **tilelli** « liberté » ; **amezruy** « histoire » ; **tamaziyt** « langue berbère » ; **amaziy** « le berbère » ; **tayri** « amour » ; **allay** « cerveau, esprit » ; **agdud** « peuple » ; **idles** « culture ». La grande masse des néologismes ne franchissent pas le cercle d'un petit nombre d'usagers initiés.

Durant la période 1967-1980, les nouveaux mots, en rapport avec la revendication berbère, n'ont connu qu'un usage restreint, eu égard au contexte politique où toute forme de revendication de la langue et de la culture berbères était interdite. Mais de 1980 à nos jours, ces mots font l'objet d'une certaine diffusion par le biais de la radio (chaîne II), les journaux et la télévision, plus récemment. Les partis politiques et les associations culturelles recourent aussi, dans leurs meetings, à l'usage des néologismes. Cependant, en dépit des paraphrases et des gloses, les usagers arrivent difficilement à comprendre la signification de ces mots nouveaux que souvent les utilisateurs eux-mêmes ne maîtrisent pas bien.

Il n'y a pas de doute que la presse berbérophone du début des années quatre vingt a participé à l'effort de

renouvellement lexical, en diffusant les néologismes d'*Amawal* ou en créant les siens et en réduisant au strict minimum la part de l'emprunt. Toutefois, ces efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès, bien des erreurs ont été commises. Par exemple, il y a souvent un nombre excessif de néologismes dans le discours médiatique, ce qui rend plus d'un article incompréhensible. Des emprunts, bien établis dans l'usage, n'ont plus droit de cité et des néologismes ont été substitués même à des termes d'usage d'origine amazighe, bien appropriés. Par exemple, **tafukt** « soleil » (du touareg), à la place de **itij** (mot usuel en kabyle); **azizwu** « après midi » (du touareg) est souvent préféré dans les écrits de presse à **tameddit** (mot d'usage en kabyle), exprimant le même sens et **amaynut** « neuf » à la place de **ajdid** (emprunt arabe). Pire encore, les nombreuses erreurs glissées dans *Amawal* (Cf Ramdane Achab : 1994) sont aussi propagées, par ignorance.

En général, le volume des écrits en tamazight demeure encore très faible, et le lectorat rare. Que ce soit à l'oral ou à l'écrit, moins de 10% des néologismes recensés dans le corpus ont pu franchir le cercle des spécialistes berbérissants et des militants de la cause amazighe. Dès lors, on s'interroge sur les moyens de faire adhérer le grand public à ce mouvement néologique auquel il faut apporter plus de souffle. La réponse réside dans une utilisation modérée et judicieuse de ces nouveaux mots dans les médias comme à l'école.

Le système de production lexicale d'un seul dialecte a, certes, ses limites, eu égard à la seule utilisation orale de ce dialecte, jusqu'à très récemment. Mais une exploitation de toutes les ressources lexicales du pan-amazigh, l'extension de la langue moderne qui tend à l'intercompréhension des différentes aires dialectales amazighes.

CHAPITRE III

LE SYSTEME DE PRODUCTION LEXICALE DU KABYLE POTENTIALITES ET INSUFFISANCES

En berbère, les mots construits (dérivés et composés) sont formés selon les deux procédés bien connus, la dérivation et la composition.

La dérivation lexicale se réalise par l'ajout d'un schème vocalique à une racine consonnantique. On a pris l'habitude, à la suite des linguistes sémitisants, de distinguer la dérivation d'orientation ou grammaticale, qui se réalise par l'ajout de consonnes affixales (**s-**, **tt-**, **my-** et **tt + s-**) aux verbes. La dérivation de manière concerne la formation du lexique général, la dérivation expressive pour la formation de mots expressifs, exprimant une exagération du sens (voir les exemples ci-dessous). Chaker S. (1991 : 180).

La composition consiste en la juxtaposition ou l'agglutination de mots censés avoir un comportement autonomes dans la langue.

Dans le discours des médias, on a formé, par imitation du français, des néologismes dérivés par des procédés d'affixation et des composés par les procédés d'acronymie, non connus dans la formation du lexique usuel amazigh.

1. LEXIQUE D'USAGE ET DERIVATION

Tamazight, appartenant à la famille chamito-sémitique, est une langue à « racines » ; cela signifie que chaque mot, quel que soit sa complexité, peut se réduire à une suite de phonèmes (consonnes) qui constitue sa base lexicale et à cette base se rattachent des mots, constituant ce qu'on appelle une série morphologique. Si la racine forme l'ossature du mot, c'est le schème, également ensemble de phonèmes, ici voyelles et consonnes, qui lui permet de se réaliser en tant que mot et de s'intégrer dans une catégorie grammaticale : nom, verbe, adjectif... (D. Cohen 1968).

La racine kabyle qui exprime l'idée générale de « manger » illustre cette organisation du vocabulaire :

ečč « manger » avec différents schèmes : **i _ a** exprime le prétérit ; et avec **e _ i**, le prétérit négatif, etc.

ssečč / ccečč : « faire manger » : **s-** « préfixe actif-passif »

mmečč « être mangé » ; **ttečč** : **mm-**, **tt-** : « préfixe passif »

myečč « se manger, se dévorer réciproquement » : **my-** « préfixe «réciproque» » ;

ttucečč « être empoisonné » : **tt + c** : « passif actif »

učči : « fait de manger, nourriture » : **u – i** « schème du nom d'action verbale et du nom concret » ;

tuččit « démangeaison », « le fait de manger » ;

acečči « poison » : **a – e – i** « schème de nom »

ameččay « gros mangeur » : **am-** « préfixe de nom d'agent ».

Il faut ajouter pour les verbes, les formes nominales associées aux noms d'action verbale :

ečč : **učči**, **tuččit**

ccečč : **acečči**

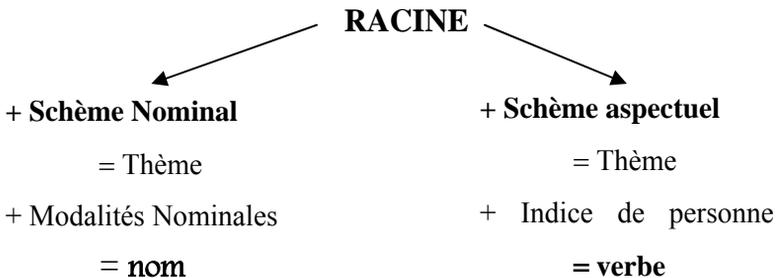
mmečč : **amečči**

myečč : **amyečči**

ttucečč : **affucečči**

mcečči : **amcečči**

Chaker (1991 : 124 - 128) ajoute que l'amalgame de ces deux éléments, racine et schème, forme le thème sur lequel se greffent les modalités obligatoires inhérentes à la catégorie syntaxique du mot (le genre et le nombre pour les noms et l'aspect pour les verbes). Ce procédé général se schématise :



La racine **lmd** « apprendre », par exemple, est commune à toutes les catégories d'unités d'une même base. Pour qu'un terme passe d'une catégorie grammaticale à l'autre, il suffit de procéder à la substitution de son schème initial par celui de la catégorie désirée. Par exemple, le verbe **lmed** (c₁ c₂ c₃) devient **anelmad** « étudiant » par l'utilisation du schème nominal **an__a__** de nom d'agent.

La dérivation par conversion (ou changement de catégorie grammaticale d'un mot, sans que sa forme change), bien que rare, est attestée dans l'usage. Le mot **msigwer** « les restes » appartient à la catégorie des noms, cependant, le même signifiant représente aussi un verbe dérivé : **m + s + gwer** (**m** « réciprocités » ; **s** « factitif » et **gwer** « être une reste » (de **sigwer** « laisser des restes après satiété »). De même, le mot **mseqmeε** est un nom qui désigne un petit oiseau dont le signifiant désigne aussi un verbe dérivé : **m + s + qmeε** « être tenté ».

Les latitudes dérivationnelles, à partir de la racine et du schème, sont assez importantes et doivent, en principe, former le vocabulaire dont la langue a besoin mais dans la pratique, seul un nombre réduit de bases exploitent réellement le système et permettent la production de séries morphologiques développées.

En fait, le système de production lexicale d'une langue n'est jamais exploité à fond et il subsiste toujours des lacunes. En effet, des contraintes phonétiques ou sémantiques empêchent la réalisation de certaines séries : ainsi en kabyle, la succession de deux affriquées est ressentie comme lourde et il n'existe pas de forme active pour les verbes de sens essentiellement passif comme **mnet** « mourir ». Mais si ces lacunes sont, somme toutes, naturelles, on ne s'explique pas que des notions qui ne présentent pas d'incompatibilités phonétiques ou sémantiques ne soient pas produites. Ainsi, en Kabyle, la racine **grs** qui exprime l'idée générale de « gel, froid » ne fournit que le verbe à la forme simple **egres** « geler, être gelé », un verbe dérivé **segres** « faire geler » et un nom **agris** « gel, gelée, glace ». Les autres notions en rapport avec l'idée de gel, froid intense, sont

empruntées, soit à l'arabe : **ccetwa** « hiver », **aqwerrif** « froid piquant » ou, pour les notions modernes au français : **afrigidir** « réfrigérateur » (à partir de la marque Frigidaire), **akunjilatur** « congélateur ». Il ne s'agit pas d'une lacune du système dans la norme ; dans les autres dialectes, la même racine permet des développements plus importants. Ainsi, dans les dialectes du Maroc Central on a :

gres « geler, être gelé ;

agris « givre, glace, gelée ;

sgers « hiverner (rester au village pendant la transhumance d'hiver) ;

tagrest « hiver » ;

amesgres « hivernant, celui qui reste au village pendant la transhumance d'hiver (M.Taifi Dictionnaire Tamazight-Français, p. 169).

Et dans la plupart des dialectes berbères, la racine a fourni le nom de l'hiver : **tagrest** (touareg) **tagarest** (ghadames), **tagrest** (nefoussa), **tagrest** (warglais), **tajrest** (m'zab), **tagerst** (chl.), **tagrest** (réfain), **tagrest** (chaoui) etc.

L'apparement du système se constate aussi au plan sémantique. Alors que la base a naturellement la possibilité d'exprimer un grand nombre de notions, elle ne présente, le plus souvent, qu'un petit nombre de sens.

Ainsi, le verbe **ettel** n'a plus que quelques signifiés en kabyle : « envelopper, enrouler » ; il présente tout un faisceau de significations en touareg : « enrouler, enrouler une chose au moyen d'une autre, envelopper, s'enrouler, s'envelopper, se déverser (en parlant d'un cours d'eau dans une vallée, la mer), rendre incompréhensible, embarrasser, encercler... ».

On peut trouver de tels développements en kabyle (voir par exemple le traitement de **ay** et **eğğ** dans (M.A. Haddadou, 1985 : 184-200) mais ils ne sont pas très nombreux. Et même quand les développements existent, ils ne sont guère utilisés pour couvrir les nouveaux besoins. Pourtant bien souvent, il suffit d'effectuer un transfert de sens pour obtenir de nouvelles dérivations. Les langues avancées n'hésitent pas à étendre la signification de mots usuels pour former des mots spécialisés.

Ainsi, en français, *champ* « étendue propre à la culture » a fourni : « domaine d'action (champ de l'imagination, de la connaissance...) » ; « espace limité (concret ou abstrait » ; « champ des instruments d'optique » ; « champ d'un marin, champ visuel... »). (Petit Robert, p. 283)

Rien n'empêche le même traitement pour le mot kabyle : **iger** «champ cultivé », et bien d'autres notions de sens concret. La dérivation sémantique présente l'avantage de travailler sur des signifiants connus, ce qui n'impose pas, comme dans la dérivation morphologique, la mémorisation de nouvelles unités.

La sous-utilisation des potentialités du système ouvre la porte à l'emprunt, qui, par la pression qu'il exerce dans plusieurs secteurs de la langue, a fait reculer les procédés de formation intrinsèques. En tout cas, l'emprunt a envahi toutes les catégories de la langue (verbes, noms, (principalement les noms d'agent et d'instrument) rompant du même coup la cohérence des structures morphologiques).

(R. Kahlouche, 1992).

Les procédés berbères, si productifs dans certains dialectes, ne sont pas utilisés en kabyle, où il faut à chaque fois recourir à l'emprunt, pour couvrir les notions dont on a besoin. Pour quelques verbes communs à trois dialectes, le kabyle, le touareg et les parlers du Maroc Central, nous avons les rendements suivants :

Racine	Kabyle	Maroc Central	Touareg
SW	sew «boire» ssew «faire boire» fissit «action de boire», signifie aussi «boisson», particulièrement «boisson	sew «boire» ttusew «être bu» ssew «donner à boire. «boisson alcoolisée» fissi «action de boire, boisson, arrosage	esew «boire» sesew «faire boire» tesesé «façon de boire» ameswi «boisson» amsu «lieu d'abreuvoir» emeswi «buveur» imeswan

	alcoolisée»	consommation d'alcool» timeswitt «rigole» imesswi «arroseur»	«moustaches» mesew «reboire» semmesu «faire reboire»
frs	efres «émonder, nettoyer» twafres «être nettoyé» afrasene : «balayures» taferrast «instrument pour debroussailler » (archaïsme) tifersit «bûche»	fres « urer, nettoyer, tailler, fendre du bois» tufres «être curé, nettoyé» afras «curage, nettoyage» ifrassen » ordure, résidus d'émondage	efres «couper» sefres «faire couper» afaras «moisson» anafras «moissonneur» afres «morceau coupé» tafarast «pierre à...» tafarsit « jouet en pierre taillée » feresferes «couper en plusieurs morceaux»

KK	ekk «venir, provenir de ; passer» ssuk «faire passer, égorger» myekk «chercher à s'attaquer»	ekk «venir de, provenir, passer» sikk «faire passer» myakka «passer, aller l'un chez l'autre» asaka «endroit par où on passe»	akk «aller à, chez» suku «faire aller à» semmesekki «être indécis» sikk «enlever» tesikkit «bouchée» tisekit «débris charriés par un cours d'eau»
-----------	---	---	---

Racine	Kabyle	Maroc Central	Touareg
BDD	bedd «être debout» sbed «mettre debout» abudid «pieu» addud «action d'être debout»	bedd «être debout» sbedd «mettre debout» ibeddi «arrêt, taille» tiddi «hauteur» anebdad «qui aide» idd «fil de chaine»	ebded «être debout» sebded «dresser, mettre debout» tebdé «station, taille» asebdé «lieu où on fait tenir les animaux» anebbed «homme qui prend soin d'un autre» tidebdet «limite, borne»

EG	eg «faire, mettre»	eg «faire» tigit «action» imyuggan «aliments emportés»	eg «faire» igi «acte» emeggi «celui qui fait»
-----------	---------------------------	---	--

MMT	emmet «mourir» tamettant «agonie»	emmet «mourir» amettin «le mort»	emmet «mourir» tamettant «mort» enemmitten «personne morte»
------------	--	---	--

Des trois dialectes, c'est le kabyle qui enregistre le moins de dérivés. Les dialectes du Maroc Central fournissent plus de mots pour les mêmes racines mais c'est le touareg qui exploite le plus les possibilités du système.

Lionel Galand, dans un article publié il y a maintenant plus d'une trentaine d'années, signalait ce décalage entre le touareg et les dialectes du Nord. « Alors que le dictionnaire touareg du Père De Foucauld réunit les mots en famille d'une régularité

très satisfaisante, les informateurs marocains ou kabyles se refusent souvent à donner, par exemple le nom d'action ou d'un verbe dérivé à la suite du verbe primaire.», p.70.

Un décompte opéré à partir du dictionnaire de Destaing, pour le chleuh, révèle de nombreuses lacunes dans la série des verbes dérivés, des noms d'action, d'agent et d'instrument. « Pour 250 verbes trilitères à «voyelle zéro» (type **mgr** «moissonner»), Destaing signale seulement 120 noms d'action, 56 verbes dérivés à sifflante, nasale ou dentale et 87 noms dérivés de même racine que l'un des verbes (...). Assurément, une enquête plus poussée réduirait les lacunes et de telles indications restent grossières (elles montrent pourtant que les mots les plus disponibles, ceux-là même que Destaing a recueillis ne se présentent pas dans un encadrement «familial» très important ». (Lionel Galand, 1969 : 40-101).

Un décompte de ce genre serait des plus utiles en kabyle : il permettrait de révéler les lacunes qui se trouvent dans les séries et, par la même occasion, de déterminer les notions à couvrir. Avant de songer à forger de nouveaux mots, pour désigner les notions modernes, il faut peut-être d'abord songer à combler les lacunes des séries dont les bases de dérivation sont encore disponibles. Sans oublier que les notions «retrouvées» peuvent servir de désignation à de nouveaux référents.

Le «mouvement de néologie kabyle» (si on peut appeler ainsi les initiatives prises par certains auteurs et les rares documents théoriques publiés sur le sujet) tient-il compte de cette réalité de la langue ? On ne peut répondre par l'affirmatif quand on examine *Amawal*, la principale source de néologismes, en usage depuis la fin des années 1970 et aujourd'hui encore fortement sollicitée par tous les utilisateurs du kabyle : journalistes, écrivains, artistes, enseignants... Sans revenir sur les critiques qui ont été faites de ce glossaire (voir M.A. Haddadou, 1985 : 243 et Achab, 1994). Signalons seulement que les racines sollicitées pour la formation des néologismes sont sous-utilisées. Ainsi pour 58 racines verbales, communes à la plupart des dialectes berbères, on n'a que 29 noms de sens concret, 51 de sens abstrait, 31 noms d'agent (animé) et

seulement 5 noms d'instrument. (M.A. Haddadou, 1985 : 244-252).

Nous verrons que les journalistes, quand ils forgent eux-mêmes des néologismes, feront de même : la base (kabyle ou touarègue) sollicitée n'est généralement pas réutilisée pour d'autres formations. La règle est de recourir à chaque fois qu'on a besoin de former un mot à une nouvelle base, ce qui multiplie considérablement le nombre de bases. La mémoire du lecteur est à chaque fois sollicitée, ce qui amoindrit les chances des néologismes à s'imposer.

2. LEXIQUE D'USAGE ET COMPOSITION

Selon Jean Dubois (1994 : 106) « Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. ». Les lexèmes formants les mots composés, qu'ils soient agglutinés ou séparés par des blancs, sont des lexèmes libres ayant, chacun à part, une autonomie syntaxique dans d'autres contextes du discours. Par exemple, les deux mots composant **amagraman** « aulne », par agglutination, sont le verbe **mager** et le nom **aman** ; les deux unités ont un fonctionnement autonome dans la langue.

Chaker (1991 : 179) fait remarquer que la composition « n'est en berbère qu'un phénomène sporadique, peu productif... ». Il parle de composition par agglutination ou collage de mots simples comme l'illustrent les exemples qu'il propose : **asyarsif** « arbuste poussant au bord des rivières », de : **asyar** « bois » et **(a)sif** « rivière » (Nom + Nom); **tifiraεqest** « petit crabe d'eau douce », de : **ifiyer** « serpent » (Maroc Central) et **εqes** « piquer » (Nom + Verbe) ; **ilemndis** « flanchet, zone latérale entre les cotes et le bassin », de : **ilem** « peau » (T.), « vide » (K) + de + **dis** « coté » (Nom + de + Nom) ; **amagraman**. [Ibid pp.182-183].

Si le type de composition (figement d'unités) est en effet rare, il y a un autre type plus courant qui se construit de syntagmes ou pour reprendre la terminologie de E. Benveniste par construction syntactiques (BENVENISTE Emile, E., 1974, tome2 : 163-176), (M. A. HADDADOU, 1985 _pour le berbère_)

Exemples de composition syntactique

La combinaison Nom + de (ou E.A) + Nom est particulièrement productive, notamment en toponymie, comme l'attestent plusieurs exemples recueillis dans la région d'At Zikki (Wilaya de Tizi- Ouzou).

Adverbe + Nom (E.A.) :

adda bb^wlma, littéralement « le bas de la prairie », nom de lieu, composé de : **adda** « le bas » + **alma** « prairie » +E.A. ; **nnig wezru**, littéralement « au-dessus du rocher » : **nnig** « au dessus » + **azru** « rocher » + E.A. (en kabyle, **azru** signifie aussi « caillou », « pierre »).

Exemples d'hydronymes (Nom+nom)

- Avec le formant **tala** « fontaine » :

_ **tala gg-iddawen** (ou **tala n iddawen**) « la fontaine des singes » ; composé de : **tala** « fontaine » et **iddawen** « singes », sing **iddew**. Actuellement, ce mot n'est plus en usage dans la région où on utilise son synonyme **ibki**, pl. **ibkan** « singe » (les deux termes gagneraient à désigner chacun une espèce précise de singes).

_ **tala gg-emkerden** « la fontaine des voleurs », de **tala** + **gg** « E.A » + **(i)mkerden** « voleurs », sing. **imekreḍ** ... etc.

- Avec le formant **leinser** « source d'eau » :

_ **leinser gg-efbiren** « source des pigeons », de **leinser** « source » (ar.) + **gg= n** « particule d'appartenance » + **(i)fbiren** « pigeons », sing. **Itbir**.

_ **leinşer uqarmud** « la source de la tuile (de **leinşer** + **aqermud** « tuile » + E.A. (pl. **iqermuden** ou **lqarmud**, N. collectif), etc.

- Avec le formant **taewint** « la petite source », (de l' ar.)

_ **taewint llaz** « la petite source de la faim », (au sens de « qui stimule l'appétit » (de **taewint** + (l) assimilation de **n** + **laz** « faim »), etc.

- Le formant **agwelnim** « mare » :

_ **agwelnim bbwar** « la mare du lion », de : **agwelnim** + **ar** « lion » + (E.A.) ; **agwelnim acbada** « mare de l'adoration », etc.

Dans le domaine de la botanique

Nom + **n** « de » + nom) :

_ **tađut bbwulli** « réséda », littéralement « laine des brebis » de : **tađut** « laine » + **bbw = n** « particule d'appartenance » + **ulli** « brebis » (sing. **tixsi**) + E.A.

_ **tixlal n nnebi** « perce-neige », littéralement « les épingles du prophète » : **tixlal**, pl. « épingles », Sing. **taxlalt** + **n** « de » + **nnebi** « prophète » (ar.), E.A. non marqué.

Domaine des jeux

Nom + Participe Passé

asyar ziden « espèce de céleri », littéralement « le bois qui est doux » de : **asyar** « bois » et **ziden**, participe présent du verbe **izid** « être doux ».

Verbe + Nom (séquence très peu productive) :

rrez buqal ou (**mrez buqal**) « brise-gobelet », nom d'un jeu d'adolescents, pendnat lequel on prononce cette expression (**rrez** « casser » (Verbe) + (**a**)**buqal** « gobelet »). L'expression **qleb cebbwađ** « tourne-cêpes », qu'on prononce dans le même jeu, juste après la première ci-dessus, se compose de : **qleb** « tourner » et **cebbwađ** « crêpe ».

3. NEOLOGISMES ET DERIVATION

Le verbe est la principale base de dérivation en berbère, les bases nominales sont rarement sollicitées pour former de nouvelles unités. (M.A. Haddadou.985). Cependant, en néologie, la dérivation à base nominale tient une place importante. Les néologismes construits à partir de noms fournissent principalement des notions abstraites.

3.1. Les nouveaux noms, bases de dérivation

ales « homme »

talsa « humanité » : ta_a__ + ls, schème de nom abstrait,

alsawi « humain » : a_wi +ls, schème d'adjectif,

talsawit « humanisme » : t_t + a_wi + ls, schème d'adjectif.

adlis “livre”

asmidlis “libraire” : asm(i) __i + dls, schème de nom d'agent.

aymis « journal »

aneymas « journaliste » : an_a + yms, schème de nom d'agent ;

tamneymist « chronique » [A 5 : 11] : t__t « modalité féminin »

+ amn __i + yms, schème de nom abstrait (agent, instrument) ;

tayamsa « presse » : t_ + a__a__a + yms (modalité du féminin

+ schème + racine), ou taymist « pesse » :

t__t + a__i + ùms, schème de nom concret.

aylan « nation »

amaylan « nationaliste » N. : am(a) __a + yln, schème d'adj ;

ayelnazzri, N. « nationaliste » : a_____a + zri, suffixe « -iste », schème d'adjectif ;

aylani Adj. « nationaliste » : a__a __i + yln, schème d'adjectif ;

ayelnaw Adj. « National » : a__aw + yln, schème d'adjectif ;

tayelnawit N. « patriotisme » : t__t + a__wi + yln, schème de nom abstrait ;

aseylen « nationalisation » : **as**____ + **yln**, schème de nom d'action ;

seylen « nationaliser », V. : **s** « factitif » ____ + **yln**, dérivation d'orientation, factitif.

_ amaziyy « berbère »

timmuzya « berbérité » : **tim**____ u ____**a** + la racine **mzy**, schème de nom abstrait.

asmazay « berbérisant » : **as**__**a**__**a** __**mzy**, schème de nom d'agent ;

amesmazay « berbérophone » : **ams** ____**a**__**a** **mzy** ; schème d'agent ;

smuzey « berberiser » (verbe) : **s** « factitif » ____ u + **mzy**, **s** « factitif ».

3.1.1. Les noms usuels, bases de dérivation

_ awal « parole »

taywalf « communication » : **t** ____**t** (modalité du féminin) + **ay** ____ **a** + **wl** (racine), schème de nom abstrait ;

amawal « lexique » : **am** _____**a** + **wl** (schème + racine), schème de nom d'agent, à l'instar de **amak^war** « voleur ».

_ inebgi « invité »

snebgi V. « inviter » : **s** ____**i** + **nbg**, dérivation d'orientation, factitif ;

asnebgi « invitation » : **as** ____**i** + **nbg**, schème de nom d'action verbale.

azekka « tombe »

inazwk « épitaphe » = **in(a)** ____ + **zwk**, relatif à **azekka** « tombe », schème d'adjectif.

3.1.2. Les bases verbales

_ lmed « apprendre »

selmed « faire apprendre à » : **s** _____ + **lmd** ; schème d'orientation factitif actif.

aselmad « enseignant “ : **as** ___**a**___ + **lmd**, schème de nom d'agent.

anelmad « étudiant ” : **an** ___**a**___ + **lmd**, schème de nom d'agent.

almud « enseignement » : **a** ___**u**___ + **lmd**, schème de nom d'action.

_ečč « manger »

tamečča « fait de manger » : **tam**___**a** + **čč**, schème de nom d'action;

amaččiw « le manger” : **am(a)** ___ **iw** + racine, schème de nom concret.

asečču « restaurant » : **as**___**u**___ + racine, schème de nom concret.

_rnu « vaincre »

amernay « Vainqueur” : **am** ___**ay** + racine, schème de nom d'agent ;

amernu, N. de patient «Vaincu» : **am** _____**u** + **rn**, schème de nom de patient (?).

_dder « vivre » :

amsider « consommateur » : **ams(i)** ___ + racine, schème de nom d'agent ;

asadri « professionnel »: **as** ___**i** + racine, dans « **tarbaet tasadrit** » « équipe professionnelle », schème de nom d'adjectif.

_sel « entendre »

timsislit « radio »: **t_t** « modalité féminin » + **imsi**___racine **sl** ;
ou **tasellayt** « radio » : **t_t** + **_ay**, schème de nom d'instrument.

_mmel « montrer, indiquer » ou « chuchoter à l'oreille »

asmli « récit » : **as**___**i** + racine, schème de nom d'action et de nom abstrait.

Aa _ssen « savoir »

tussna « science » : t ____ u ____ a ____ + **ssn**, schème de nom (substantif) concret ; variante : **tamassna** « science » : ta ____ m ____ a ____ + **ssn** ;

amassan « savant » : am ____ a(n), schème de nom d'agent ;

ussnan « savant » schème : u ____ an + variantes: **ussnaw** « savant » : u __aw, schème de nom et d'adjectif.

Dans sa forme la plus simple, à l'impératif, le verbe est réduit quasiment aux consonnes radicales. Ainsi, en règle générale, dans une famille linguistique donnée, le verbe est la base de dérivation, et les nominaux des mots dérivés.

3.2. Formation de néologismes par dérivation affixale

Traditionnellement, les affixes ne sont pas utilisés en tamazight à l'instar de leur utilisation en français. Pourtant il existe des affixes verbaux dits d'orientation : **s-** factitif, **mm-** réciproque ou encore **m-/n-** de nom d'agent et d'instrument, et ceux d'origine expressive comme **-ber-** augmentatif, dans **aberzegzaw** (base **azegzaw**), (M.A. Haddadou 1985).

Récemment, des cas de dérivation par affixation, calqués sur le français apparaissent au niveau de certaines bases.

Par exemple, les éléments **sn** dans **tasnilsit** « linguistique » et **tasnakta** « idéologie », **azgen** dans **azgnayri** « semi-voyelle » et **ar-** dans **arbdu** « indéfini », fonctionnant comme des préfixes, ayant respectivement, la valeur de « -logie », « semi- », « in- ». De même, l'élément **-man**, équivalent de « auto » en français, est utilisé tamazight comme suffixe.

Mais peut-on pour autant considérer ces unités comme des affixes, à l'instar de leurs pendants du français ? La caractéristique d'un affixe est d'être une unité qui ne jouit pas d'autonomie ; mais la plupart des « affixes » en tamazight ont un fonctionnement autonome dans la phrase.

3.2.1. Les préfixes

_ ar(a) «in-», privatif

ar(a) équivalent du préfixe (*in-*) en français, ce mot, appartenant à la catégorie grammaticale des adverbes (adverbe de négation). Cependant ; devenant un formant « **ar-** », il assume dans le processus de formation de nouveaux nominaux la fonction de préfixe privative qui s'agglutine à une base lexicale. M. Mameri en a fait usage dans *Tajerrumt*. Par exemples : **armeskil** « invariable », formé de ar + (**m**) + **asekkil** « lettre de l'alphabet » ; **arusrid** « indirect », de **ar** + **usrid** « direct » ; **arbadu** « indéfini » (Adj.), de **tabadut** « définition » ; **arawsan** « neutre », de **ar** + **awsan** (de **tawsit** « genre ». (M. Mammeri (1976), cité par Achab 1993).

_ azer- «pré-»

L'unité (**a**)**zer** appartient à la classe des verbes (de **zwr** « précéder » ou **zri** « passer ») mais elle remplit la fonction de préfixe dans les synthèmes **azermezruy** « préhistoire » (**azer** « pré + (**a**)**mezruy** « Histoire » et **azrawšil** « préfixe », de **azer-** « pré-« et (**a**)**wšil** « affixe ».

_ azgn ou azn «semi-»

Azgen « moitié », nom à l'origine, qui se réalise (**a**)**zn** « semi- » en s'agglutinant à d'autres bases lexicales ; il est passé à la catégorie d'« affixes » dans la formation terminologique. Par exemple, **aznaggaù** « semi-occlusif », de **azn (=azgen)** « semi » et **aggay** « occlusif » ; **aznayri** « semi-voyelle », de **azn** et **ayri** « voyelle ».

_ (s)sn «-logie»

tasnawalt « linguistique » (journal *Tigemmi* du 20/4/1994, p.8). Formé de : **ta** ___ **t** « modalité du féminin » + **sn** « science » + **awal** « parole ». Au sens littéral « science de la parole » ; cependant, Mammeri avait déjà utilisé **tasnilsit** « linguistique » de : **ta** ___ **t** « modalité du féminin ». + **sn** « science » + **iles** « langue ».

tasnakta « idéologie » de : **ta** ___ **a** « modalité du féminin » + **sn** + **kt** « mesurer » (du Touareg).

wer / tar «privatif»

Dans le corpus médiatique, c'est plutôt la forme **war** et son féminin **tar** (attesté dans quelques dialectes comme le warglais, le mozabite et les parlers du Maroc Central) qui sont utilisées comme préfixes pour former les termes : **awergemmay** « analphabète » [Asalu n°8 : 6]: de **awar** « adverbe de négation » + **(a)gemmay** « alphabet » (nom) ; **tartussna** « ignorance, méconnaissance » : **tar**, préfixe « adv. de négation », féminin de **war** « privatif » + **tussna** « connaissance, sagesse », ayant aussi le sens de « science », en néologie. **tartussna** = **tar** (préfixe) ___ + **t** « féminin » **u** ___ **a** (schème nominal) + **ssn**. [Asalu n°2 : 11].

Le terme **tartussna** présente des analogies avec les mots dits savants en français (formés de racines grecques et / ou latines). En effet, les deux formants de ce syntème (**tar** ~ et **sn**) sont des formants pouvant engendrer des séries de syntèmes en s'agglutinant à des bases lexicales diverses.

Ce qui différencie ces deux formants des confixes (racines grecques et latines) du français c'est leur autonomie lexicale : **ssn** « savoir » est une base verbale (**issin**, **yessen...**) et **tar**, adverbe de négation attesté en chleuh comme mot autonome.

3.2.2. Le suffixe -man «auto»

Le suffixe **-man** entre dans la formation de quatre composées, attestés dans *Tajerrumt* de M. Mammeri :

adresman « auto-censure », N. ;

agucelman « auto-détermination » ;

afrekman « Auto-gestion », N.

frekmen « auto-gérer », V.

En kabyle, le formant **(i)man** a le sens de « soi-même » ; en touareg **iman** signifie « âme ». C'est l'équivalent du préfixe français « auto », transposé en tamzight par calque. Dans

L'usage, cette unité lexicale a une autonomie combinatoire restreinte : elle apparaît toujours conjointement avec le pronom possessif au sens de « même » : **s yiman-iw** « moi-même » (ou sa variante **s timad-iw**) ; **s yiman-is** « soi-même » ; **s yiman-nnsen** « eux mêmes », etc. Les mêmes expressions ont aussi le sens de « être seul », respectivement : **iman-nnsen** « eux seuls », **iman-iw** « moi seul », dans le type d'énoncé : **ad yas iman-is** « il viendra (lui) seul ».

Mais en néologie l'unité **(i)man** « âme », « soi », libérée de ses restrictions combinatoires, devient aussi un suffixe dans **aferkman** « autogestion », de **afrek, asefrek** « gestion » et **man** « auto ».

On remarque que seul **-man** apparaît en position de suffixe; le reste des « affixes » sont en position de préfixe. Toutefois, ce déséquilibre n'influe pas sur la formation des catégories syntaxiques dans la mesure où le changement de classe syntaxique d'un mot dérivé est déterminé, en berbère, par l'interchangeabilité des schèmes.

Ces « affixes », sont, en tamazight, des lexies à part entière, ayant leur autonomie d'utilisation dans le discours. Par conséquent, ce type de formation synthématique occille entre la dérivation (lexème + affixe) et la composition (lexème + lexème). Son utilisation répond à la nécessité de former des séries de termes dans les domaines de spécialités.

3.3. Dérivés expressifs

stop

Ce procédé est très peu productif dans le langage usuel. Voici quelques exemples de mots expressifs en kabyle :

_ **tibbuyelt**, « le fait d'être bête (comme un âne) » : à partir de **ayyul** « âne », il s'est formé de : **t__t** « modalité féminin » + **(i) bb__u** + racine **gyl**. (Achab : 1993).

_ **tizzeyzeyt** « répression » [*Asalu* n° 3 : 8 - 10] : sans doute formé à partir de l'expression **yerwa yezzeyzey** « il est si rassasié et débordant d'énergie », dont le sens figuré « il affiche une ostentation provocatrice, un excès de force » (de **isey** « un

bien»). Le contexte phonique, proximité de /y/, transforme le phonème / s / en / z/).

_ **sberzilez** «comploter » : formé de : **s** « factitif », **ber-** « préfixe augmentatif » et **zlez** « se secouer fort ».

_ **aberzegzaw** se dit d'une couleur d'un vert (ou d'un bleu) terne qui se caractérise par une certaine laideur. En chaoui, le mot **aberyggwal** est le nom d'un oiseau d'une couleur qui n'est pas franchement noire. Ainsi, le préfixe **ber-** désigne, dans le champ sémantique des couleurs, «une couleur indécise, oillant entre le gris et le noir».

4. L'EMPRUNT, BASE DE DERIVATION

Au même titre que toute autre lexie d'usage, l'emprunt a servi de base de dérivation à des néologismes faciles à déchiffrer et à mémoriser, comme dans les deux exemples suivants.

_ **wşef** « photographe, écrire », qui donne **taweşşaft**, pl. **tiweşşafin** « caméra », construits sur le schème : **ta_____ a_____ t** + **wşf**. [*Asalu* n° 8 : 10] ;

_ **imferreğ** « spectateur » (**ferreğ** « se distraire en regardant un spectacle ») ;

_ **tigellelt** « pauvreté », substantif dérivé du nom d'agent **igellil** «pauvre ».

Les emprunts sont peu sollicités comme bases de formation de néologismes, bien au contraire, on cherche plutôt à réduire leur nombre dans le discours médiatique.

5. NEOLOGISMES ET COMPOSITION

La majorité des nouveaux mots sont formés suivant le procédé habituel de la composition synaptique. La nouveauté consiste dans l'introduction d'affixes et de procédés de troncation comme l'acronymie et la crase. Ces nouveaux procédés ont généré des mots construits se situant entre les « dérivés » et les « composés ». Nous allons aborder dans cette partie les trois types de procédés de composition utilisés dans la formation des néologismes : la composition synaptique, par agglutination et par troncation.

5.1. La composition synaptique

Il s'agit de syntagmes figés ou en voie de figement qui dénomme un objet ou tout autre référent bien déterminé, comportant au moins deux unités libres séparées par des blancs. La combinaisons de plusieurs catégories sont utilisés dans le corpus.

- **Nom + Adjectif**

_ **awanek agdudan** « Etat républicain » [A 4 : 3] : **Awanek** « Etat » + **agdudan** « républicain » ;

_ **addad ayarim** « état civil » [Asalu n°7 : 16], **addad** « état » + **ayarim** « civil » ou encore :

_ **addad ayiwan** « état civil » [Asalu n° 7 : 10 -11], (**ayiwan**, de : **tayiwant** « mairie », emprunté lui-même au touareg **tayiwant** « douar, ensemble de tentes » ;

_ **azal imerni** « Valeur ajoutée » [A7 : 16] : **azal** « valeur » + **imerni** « ajoute » ;

_ **tagrawla tamgurit** « révolution industrielle » [A 7 : 7] : **tagrawla** « révolution » + **tamgurit** « industrielle », de **tamguri** « industrie » ;

_ **tallit talem mast** « moyen âge » [A 2 : 7] : **tallit** « époque » + **talem mast** « médiane » ;
_ **ad yar amay radan** « suffrage universel » [A5 : 2] : **ad yar** « suffrage » + **amay radan** « universel ». a signaler que le terme *vote* est rendu par le néologisme **tafrent**, dérivé du verbe usuel **fren** « triller ».

• **Nom + Préposition + Nom (E.A.)**

_ **amurar n ssinima** « acteur de cinéma » [A 3 : 8], formé à partir de **urar** « jouer » (**amarir** « joueur » est utilisé en chleuh) ;

_ **taggayin n wezmay** « groupes de pression » (sing. **Taggayt**) [A 7 : 8 - 9] : Nom pl + Préposition + E.A. + Nom = **taggayin** « groupes » + **n** « de » + E.A. + **azmay** « pression » (littéralement « essorage ») ;

_ **axxam n usizreg** « maison d'édition » : **axxam** « maison » + **n** « de » + E.A. + **asizreg** « édition » (Nom + n + E.A. + Nom) ;

_ **tutlayt n wesyar** « langue de bois » [A5 : 9] : **tutlayt** « langue » + **n** « de » + E.A. + **asyar** « bois » ; **adabu n wesyar** « pouvoir de bois » : **adabu** « pouvoir » + **n** + « de » + **asyar** « bois »

_ **axxam n iylan** « palais des nations » : **axxam** « maison » + **n** « de » + **iylan** « nations ».

_ **tadamsa n ssuq** « économie de marché » [A 6 : 5-6] : **tadamsa** « économie » + **n** « de » + **ssuq** « marché ».

_ **agraw mgal tzzeyzeyt** « comité anti – répression » [A3 : 8 - 9] (**agraw** « comité + **mgal** « contre » + **tizzeyzeyt** « répression »).

• **Préposition « s » + (E.A.) + Nom**

_ **s uwexxer** « en différé » : **s** « avec » + E.A. + (u) **wexxer** « recule », de **wexxer** « reculer, faire reculer ».

_ **s umasay** « relativement » [A 5 : 11] : **s** « avec » + E.A. + (u) **masay** « relation », de **assay** « lien ».

• **S + E.A. + Nom + Adjectif**

_ **s wudem unşib** « officiellement » [A 3 : 4] : **s** « avec » + E.A. + **udem** « figure » (= manière) + **unşib** « officiel »).

- **Préposition war + Nom**

_ **war imenyi** « non-violence » [A 1: 3]: **war** « négation » + **imenyi** « dispute violente, combat ».

La composition synaptique, si elle est convenablement exploitée, comme dans les langues vivantes écrites, contribuera amplement à l'enrichissement du lexique amazigh.

5.2. La composition par agglutination

Les deux unités libres (ou plus) qui forment le mot composé sont agglutinées. En général, ce procédé est beaucoup moins productif que la composition synaptique.

- **Préposition + Nom**

_ **agrakal** « Méditerranée » : (**a**)**ger** « entre » + **akal** « terre » ;

- **Verbe + Nom**

_ **frawal**, littéralement « mot caché » ou « mot masqué » : **ffer** « cacher » ; + **awal** « parole, mot ».

_ **azermeszruy** : « préhistoire » du **ezri** « passer » et **azer** « précéder » + (**a**)**mezruy** « histoire ».

- **Nom + Adjectif**

_ **ilyagduden** ou **alyagdudan** « mass-media » [*Asalu* n°7 : 8 - 9], de **alyu** « communiqué » et **agdud** « peuple », nom d'où est dérivé l'adjectif **agdudan** « populaire ». Le mot désigne étymologiquement la notion de « multitude ».

- **Nom + Nom**

_ **tasawalt** « langue maternelle » [Asalu 5 : 13] : de **tasa** « foie (sentiments maternels) » + **awal** « parole » + **t_t** « modalité du féminin » ;

icirfud « foot-ball », de : **ccir** « ce qu'on jette (« ballon) » + **(a) fud** « genou (force), (pied, dans ce contexte) ». Le second formant **fud** perd sa voyelle initiale qui représente l'article agglutiné.

- **Verbe + Préposition + Nom**

arusfus « manuscrit », de : **aru** « écrire » + **s** « avec » + **fus** « main »). Cette combinaison est très rarement utilisée.

5.3. La troncation

Le procédé de troncation consiste à télescoper des mots dont une partie est supprimée. La suppression de la (ou les) première(s) syllabes, se fait par aphérèse et la suppression de la (ou les) dernière(s) syllabes, par apocope.

- **Le procédé d'acronymie**

L'acronyme est un mot composé à partir des premières syllabes d'une expression ou syntagme, par exemple *modem*, de *modulateur-démodulateur*. Les deux exemples d'acronymes relevés dans le corpus sont formés d'une base lexicale tronquée et du suffixe **-zar** ou de sa variante **-zri** :

_ **agmazar**, pl. **igmuzar** « orientalistes » : **agm-**, suppression de la syllabe finale **-uḍ** de **agmuḍ** « orient, est » + **zar** «suffixe -iste».

_ **afernazri**, pl **ifernazriyen** « africanistes » [*Tigemmi*, du 20 / 04 / 94 : 10], de : **afer(n)** = africain + **(a) zri** « -iste » (ce suffixe peut être aussi rattaché au verbe **zer** « voir » au sens abstrait de « connaître, savoir »).

On constate que la marque du pluriel, dans le deuxième exemple, apparaît simultanément sur le tronçon du lexème de

base et sur le suffixe, parce que la modalité du pluriel régulier est discontinuë : **i _ n** ; elle se réalise **i _ yen** dans cet exemple. Les deux acronymes sont formés par apocope : chute du tronçon syllabique final.

Le syntème **icirfud** relève aussi de l'acronymie : il y a juxtaposition par agglutination de lexèmes (icirfud = ((**i**) **cir** + (**a**)**fud**) ; le premier formant à l'origine **ccir** « ballon » a perdu une consonne **c** ; le second formant, **afud** à l'origine, a perdu la voyelle initiale **a**, qui correspond en général à un déterminant agglutiné.

Ces nouveaux procédés de dérivation affixale et de composition par troncation n'ont pas été suffisamment productifs dans l'usage médiatique, sans doute parce que la quasi-totalité des articles traitent de sujets d'ordre général alors que ces procédés sont plus sollicités pour la formation des séries de vocabulaires scientifique.

5.4. La composition hybride

Les composés hybrides sont constitués d'éléments lexicaux appartenant au moins à deux langues différentes. En voici deux exemples :

_ **tamasurt** « sœur religieuse catholique », pl **timasurin** [A 7: 12] : **ta _ t** « modalité du féminin » + **ma** (possessif du français) + **sur** « sœur ». Il y a eu ajout de la modalité du féminin **ta _ t** au groupe nominal synonyme du français *ma sœur*, ce qui donne en kabyle **ta-ma-sur-t**.

_ **tilizri** « télévision » : **télé-** « à distance », racine latine + **zri**, du verbe **zer** « voir, regarder », du kabyle. Au niveau de cet exemple, il y a agglutination d'un préfixe du latin et d'une base lexicale amazighe.

Cette formation hybride demeure un phénomène marginal dans le lexique amazigh. L'affixation et la troncation sont des procédés nouvellement exploités; ils serviront sans doute pour une production prolifique de termes scientifiques et techniques dont tamazight a un si grand besoin.

Les journalistes, qu'il s'agisse de presse écrite ou orale, doivent être sensibilisés à ces problèmes dans la mesure où, en l'absence d'une instance scientifique officielle qui produit et impose les néologismes, ils sont le principal canal de diffusion _et aussi, en partie, de production_ de ces mots nouveaux. Il est indispensable que l'auteur de néologismes se pose certaines questions : ces nouveaux mots, sont-ils conformes aux règles de production lexicale de la langue ? Proviennent-ils de bases connues des locuteurs ? Combient-ils réellement des lacunes dans la désignation de nouveaux référents? Etc.

CHAPITRE IV

LES NEOLOGISMES DANS ASALU

Il est évident que si pour les thèmes traditionnels le vocabulaire kabyle usuel suffit largement, il en est autrement pour les sujets liés à la vie moderne : ou les rédacteurs empruntent (au français et à l'arabe) les mots dont ils ont besoin –une solution qui a longtemps prévalu dans le passé– ou ils recourent à la néologie ; c'est cette dernière solution, considérée comme la plus novatrice et souvent la plus favorable au développement de la langue, qui a été le plus choisie.

1. NOMBRE ET FREQUENCE DES NEOLOGISMES

La majorité des néologismes n'apparaissent qu'une seule fois ; ainsi, une vingtaine seulement présentent 20 occurrences et plus. Le néologisme le plus utilisé, **tamaziyt** « langue berbère » (308 occurrences).

1.1. Nombre et fréquence à l'échelle du corpus

Le présent tableau récapitule le nombre et la fréquence d'utilisation des néologismes dans le journal *Asalu* (du n° 0 au n° 8).

Par exemple, dans *Asalu* n° 0 : 30 néologismes ont connu une seule utilisation et 03 seulement ont été utilisés plus de 50 fois.

Le tableau suivant montre que le nombre de néologismes ayant fait l'objet d'une seule utilisation est de loin le plus important dans le corpus _ comme si on créait des mots pour ne plus les utiliser par la suite.

<i>Asalu</i>	1 seule utilisation	1 à 9 utilisations	10 à 20 fois	21 à 50 fois	+ de 50 fois	Total par numéro
n. °0	30	37	19	04	03	93
n. °1	58	93	42	25	17	235
n. °2	51	50	05	03	00	109
n. °3	81	54	04	00	00	139
n. °4	47	38	06	02	00	93
n. °5	45	38	04	01	00	89
n. °6	27	16	02	00	00	45
n. °7	61	24	00	02	00	87
n. °8	86	18	00	00	00	104
Total général	487	368	82	37	20	994

1.1.1. Le nombre des néologismes

Le taux moyen est de 40 néologismes par page dans les 9 numéros d'*Asalu* qui constituent le corpus. Dans les numéros : 0, 1, 2 et 3, le taux avoisine les 50 néologismes par page ; il chute à 26 dans les articles du n°4. Dans le numéro 5, il remonte à 33 néologismes, puis redescend à 23 au n°6 pour enfin remonter à 41 au niveau des deux derniers numéros, le 7 et le 8.

L'examen de 7 articles, occupant un espace de trois pages et demi, choisis dans les numéros 0 et 4 pour leur taux jugé élevé en néologismes, a permis de relever 181 mots

nouveaux sur les trois textes; soit une moyenne de 52 néologismes par page : le taux le plus élevé dans le corpus. Cependant, à l'échelle de chaque texte, la moyenne par page demeure fluctuante, suivant le thème traité.

Cette augmentation des néologismes dans les deux derniers numéros paraît logique si on admet que la plupart des nouveaux mots sont censés être assimilés par les lecteurs d'*Asalu*, pour avoir été utilisés et glosés dans les numéros précédents, plusieurs d'entre eux fonctionneraient comme des mots connus.

Le nombre des néologismes, au niveau des textes du corpus, est inversement proportionnel à celui des emprunts ; sans doute à cause de leur substitution aux emprunts dans beaucoup de cas.

1.1.2. Les dix néologismes les plus fréquents

Néologisme	Catégorie Grammat.	Origine	Fréquence
tamaziyt «berbère»	N. et Adj.	T. et Chl.	308 occ.
idles «culture»	N. m.	K.	174 oc.
tugdut «démocratie»	N. f.	T.	173 occ.
akabar «parti politique»	N m.	T.	172 occ.
amaziy «berbère»	N. et Adj.	T.et Chl.	149 oc.
maca « mais »	Conjonct.	Chl.	139 occ.
ayref « peuple »	N. m.	T.	115 occ.
acku « parce que »	Conjonct.	Chl.	112 occ.
amezruy « histoire »	N. m.	T. et K.	108 occ.
adabu « pouvoir »	N. m.	T.	102 occ.

De manière générale, les mots les plus utilisées dans le corpus appartiennent au champ sémantique de la culture et de la politique. Le signifié des huit lexies pleines⁸, les plus fréquentes

⁸ Lexie pleine : On désigne par ce terme les classes de mots qui renvoient à un référent concret ou abstrait, il s'agit de : noms, verbes, adjectifs et

-deux sont des outils grammaticaux- est directement lié aux notions de *culture*, de *langue berbère* et de *démocratie*. Les trois termes **idles** « culture », **tugdut** « démocratie » et **tamaziūt** « berbère » sont les plus fréquents. Quant aux deux conjonctions, **acku** et **maca**, exprimant respectivement les rapports logiques d'opposition et de cause, leur fréquence peut s'expliquer par la prédominance du discours argumentatif dans le corpus.

1.2. Les domaines de la néologie dans *Asalu*

Nous avons déjà signalé que les néologismes sont sollicités dans tous les domaines de la modernité et dans tout discours spécialisé. A titre d'illustration, nous examinons le thème de la politique dans les éditoriaux, celui d'économie à travers le texte « **Awal af wahric uslig** » et les sujets d'ordre général dans les trois interviews de : Rouched, Rachid Alliche et Said Saadi.

1.2.1. Thème politique : les éditoriaux

L'analyse des éditoriaux de quelques numéros du journal *Asalu* a montré que l'éditorial du n° 0 comprend une moyenne de 92 néologismes par page ; celui du n° 1 : de 36 ; et celui du n° 2 : de 80. Au n° 4, la moyenne baisse à 26 ; au n° 5, elle chute jusqu'à 9 néologismes dans un éditorial qui s'étale sur une page entière. Au n° 6, elle remonte à 17 néologismes par page et au n° 7 à 47. Enfin au n° 8, cette moyenne est de 37 néologismes par page.

Cette fluctuation du nombre de néologismes d'un éditorial à l'autre s'explique par deux facteurs. D'abord, le taux très élevé dans les quatre premiers numéros résulte de la recherche d'un

adverbes, par opposition aux classes de mots grammaticaux (conjonctions, préposition, pronoms et déterminants).

certain purisme linguistique qui consiste à supprimer les emprunts et à n'utiliser, dans la mesure du possible, que des mots d'origine berbère. Ensuite à partir du n°4, il y aurait eu comme une prise de conscience des inconvénients inhérents à l'utilisation excessive de néologismes et le handicap qu'ils peuvent constituer pour la compréhension des textes. Cela explique, à notre sens, la baisse du nombre de néologismes.

De façon générale, l'utilisation excessive ou modérée des néologismes dépend du choix individuel de chaque auteur et du thème traité.

Tagejdit « éditorial » (Asalu n° 0)

Le texte de l'éditorial est relativement court, il est présenté en première sur une colonne d'un quart de page. Il contient environ 140 mots, répartis comme suit :

_Mots kabyles usuels : 102.

_Emprunts : 15 (11 arabes et 4 français).

_Néologismes : 23

L'intitulé de la rubrique *tagejdit*, premier mot de l'espace textuel, est signalé comme néologisme du fait déjà qu'il est glosé par son équivalent français « éditorial ». Le deuxième mot du syntagme qui constitue le titre **tugdud** « démocratie » est également un néologisme. En effet, cette forme lexicale d'origine touarègue, n'est pas usitée par le locuteur kabyle et ceux des autres dialectes qui la perçoivent comme une création nouvelle. Néanmoins, en kabyle le mot **tugett** « grand nombre, majorité » existe et aussi **agdud** (n **tzizwa**) « essaim d'abeilles ». d'ailleurs même en touareg ce mot signifie « égalité ».

Si l'auteur ne recourt à aucun « indice énonciatif » pour signaler le caractère néologique du vocable, c'est sans doute à cause de sa fréquence d'emploi : d'abord dans le texte (10 occ.), ensuite dans *Asalu* n° 0 (23 occ.). Et enfin à l'échelle du corpus (173 occ.). Il est sans doute perçu comme un vocable

inséré dans le lexique mémorisé donc susceptible d'être reconnu par le locuteur ; ce qui n'est pas évident pour beaucoup de lecteurs, malgré l'entrée du mot dans le langage quotidien d'un certain nombre d'utilisateurs.

Dans le texte, les termes **tugdut** « démocratie », **idles** « culture » (9 occ.), **tamaziyt** « langue berbère » (7 occ.), **akabar** « parti (politique) », **filelli** « liberté », **tasertit** « politique » (3 occ.), appartiennent au même champ sémantique du domaine politique ; ils sont aussi utilisés à la radio et dans les meetings politiques.

À l'inverse, les mots **afniq** « Phénicien », **tamendawt** « constitution », **imsulta uffiren** « la sécurité militaire » qui ont une faible fréquence (une seule pour chaque mot) sont glosés par leurs équivalents français ; toutefois, les néologismes à une seule occurrence ne sont pas tous systématiquement expliqués. Les trois termes-clés **tugdut**, **idles**, **tamaziyt** résument l'essentiel de l'information véhiculée dans l'éditorial, la langue et la culture ne trouveront leur épanouissement qu'en démocratie.

1.2.2. Textes spécialisés

Les articles qui traitent de domaines de spécialité sont peu nombreux, non seulement parce que le journal n'est pas spécialisé mais aussi, et surtout le berbère est une langue indigente en lexiques spécialisés. Cependant, quelques écrits sur le sport comme l'article intitulé « Mondial 90 » (*Asalu* n°4 :12), la littérature : **Tasekla yuran s tmaziyt, idelli d wassa** « La littérature des expressions berbères, hier et aujourd'hui » (*Asalu* n°7 :10 et 11), et des tentatives d'analyse dans le domaine de l'économie, émaillent les colonnes d'*Asalu*.

Thème de l'économie : Awal f wahric uslig « à propos du secteur privé » (*Asalu* n° 0 : 6)

Comme il n'existe pratiquement pas de vocabulaire spécialisé moderne en berbère, l'auteur est contraint de

recourir à la fois aux emprunts anciens et aux néologismes. On dénombre **52 emprunts à l'arabe**, bien intégrés dans le kabyle, et **18 néologismes** répartis dans le texte qui occupe la moitié d'une page. Soit une **moyenne de 36 néologismes par page**, inférieure à la **moyenne générale** dans le corpus (**40 néologismes par page**). Tous les néologismes choisis par l'auteur se rapportent directement au thème central : le secteur privé de l'économie. Le taux relativement faible des mots nouveaux est compensé par l'utilisation d'emprunts, ce qui confère une certaine lisibilité à l'article, en dépit des difficultés que pose le thème traité.

Le terme **uslig**, « privé » (adj.) est répété **10 fois**, il a la plus grande fréquence dans le texte. Ensuite, viennent, en deuxième position, **tasferka** « gestion » et **tarmist** « entreprise », avec **3 occurrences chacun**. **Les 15 néologismes restant ont chacun une seule occurrence**. Ces néologismes, en petit nombre, sont facilement assimilables et ne constituent pas d'obstacle majeur à la compréhension du texte, notamment quand ils sont formés à partir de bases lexicales usuelles.

1.2.3. Thèmes d'ordre général, les interviews

Les interviews se caractérisent par un faible taux de néologismes sans doute, à cause de la situation de communication directe où on utilise le langage oral habituel. En effet, l'interviewer et l'interviewé, dans la pratique quotidienne de la langue, n'utilisent que très rarement les néologismes. Il est vrai que le journaliste adapte plus au moins son texte à l'écrit mais, le contexte de l'interview le ramène au discours oral naturel.

- **L'interview de Rouiched (*Asalu* n°0 : 5)**

Dans cette interview, le terme kabyle **asaru** « film », néologisme de sens (utilisé depuis longtemps à la radio) est répété 17 fois.

Le terme **anazur** « artiste » dont la base est d'origine touarègue, se place en deuxième position avec 7 occurrences.

Grâce au nombre réduit des néologismes, le lecteur moyen peut aisément comprendre cette interview. Sur les 24 néologismes du texte, 17 appartiennent au champ lexico - sémantique de l'art, thème central du texte ; 10 ont entre 2 à 17 occurrences. Les 7 autres, 1 seule occurrence, ils sont distribués dans divers champs sémantiques.

- **Tadiwennit d dduktur Sadi (Asalu n° 1 : 4)**

Les 16 néologismes recensés dans l'interview, qui occupe 2/3 de page, sont des néologismes de sens ; ils sont choisis de façon à répondre à un besoin pratique pour mieux exprimer le thème traité. Le lecteur, avec un peu d'effort, peut deviner aisément leur sens. L'emploi du terme **asafer** avec le sens de « élément » et celui de **tabzert** au sens de « cotisation », leur confère une certaine clarté, sachant que les signifiés d'usage des deux termes sont respectivement « ingrédient » et « cotisation servant à payer sa part de viande à l'occasion de **timecret**, un sacrifice collectif rituel ».

Par ailleurs, on relève plusieurs emprunts : rien que dans la réponse à la première question posée par le journaliste, on dénombre 18 emprunts arabes, tous intégrés en kabyle : **ttiqa** « confiance » (2 fois) et son synonyme **laman**, **lferḥ** « joie », **ilaq** « il faut » (2 fois), **beggen** « montrer », **tamsalt** « problème », **nnif** « nez » au sens figuré de « honneur », **isehlen** « qui est facile », **taswiet** « moment », **teḥwaj** « a besoin », **xdem** « faire », **lwilaya** « préfecture », **nebda** « commencer », **mbaed** « après », **ḥder** « présent », **lhemla** « cru » au sens figuré de « difficultés », **tuwear** « difficile », **hwa** « vouloir ».

L'interviewé opte aussi pour un certain nombre d'emprunts français au lieu de néologismes désignant les mêmes référents, par exemple : **imesjarnanen** au lieu de **ineymasen** « journalistes ». De même, on relève plusieurs emprunts dans la formulation du journaliste au niveau de la troisième question par exemple : **nwala di l'exécutif** (en français dans le texte)

nwen, yal taluft tessa imkelf-is ; amzun d lhukuma tamejtuht « nous avons remarqué que dans votre exécutif chaque domaine a à sa tête un responsable, on dirait un petit Etat. »

En plus du terme « l'exécutif » en français, on relève deux emprunts à l'arabe **lhukuma** « Etat » et **imkellef** « responsable, chargé de... » (Pl. **imkelfen**). Les deux interlocuteurs se sont plus occupés à bien communiquer qu'à pratiquer un berbère pur.

- **Interview de Racid Allich (Asalu n°2 : 14 et 15)**

On dénombre 39 néologismes sur un espace de 2 pages, soit une moyenne de 20 néologismes par page, la moitié de la moyenne générale dans le corpus (40 néologismes par page).

Deux néologismes sont très fréquents dans le corpus : **idles** « culture » 29 occurrences et **tamaziyt** « berbère (langue) » 14 occurrences ; 21 ont une seule occurrence. De même que les autres interviews, le texte compte un grand nombre d'emprunts.

2. SURUTILISATION DES NEOLOGISMES

Plus de la moitié des articles du corpus se caractérisent par l'utilisation de néologismes à un taux élevé, nettement supérieur à la moyenne de 40 néologismes par page_ à l'opposé, il y a des articles quasiment en langage usuel_. On présente, pour illustration, deux articles : **awal n tzuri** « la parole de l'art » (*Asalu* n°2 :14 et 15) et **Agraw Adelsan Amaziy** « Le Rassemblement Culturel Berbère ». (*Asalu* n°2 : 7)

Le premier article compte 29 néologismes pour un quart de page, soit une moyenne de 116 néologismes par page. 21 néologismes ont une seule occurrence. Le deuxième article, une page, compte 67 néologismes dont l'expression **idles amaziy**, thème central de l'article, est répétée 37 fois, **tamaziyt**

«langue berbère» 12 fois et **akabar** «parti» 20 fois. 36 néologismes ont une seule occurrence.

Sur les sept textes ayant fait l'objet d'un décompte, le texte intitulé **aneqqis asegwzal** « rapport de synthèse » est celui qui présente **le taux le plus élevé** (une moyenne de **102 néologismes/ page**).

Dans la quasi-totalité des textes du corpus les néologismes ayant une seule occurrence sont les plus nombreux. Ainsi la fréquence des néologismes dans quelques articles d'*Asalu* n° 0 se présente de la manière suivante :

_ En page 2, texte intitulé **aneqqis asegwzal** « rapport de synthèse » occupe 1/3 de page, comprend **34 néologismes dont 27 à 1 seule occurrence**.

_ En page 3, texte ½ page : **41 néologismes dont 32 à 1 occurrence**.

_ En page 6, ½ page texte : **18 néologismes dont 15 à 1 occurrence**.

Ceci montre qu'il y a un grand déficit lexical en tamazight, en plus de la tendance des auteurs à préférer les néologismes aux emprunts et à la périphrase pour désigner les nouveaux référents. Ce type de textes, fortement « néologisés » sont opaques, ils présentent, en plus des difficultés liées au problème de déchiffrement des nouvelles lexies, des incohérences linguistiques sur le plan de la syntaxe, des lourdeurs de styles et, souvent, des non-sens. (D. Abrous, 1991 : 175 - 186).

CHAPITRE V

ORIGINE DES NEOLOGISMES

La plupart des néologismes relevés dans le corpus proviennent d'*Amawal*. Ils sont formés dans leur majorité, sur des bases touarègues et kabyles. Quelques bases proviennent d'autres dialectes : chaoui, dialectes du Maroc, mozabite, ghadamsi et quelques bases d'origine arabe et française. On n'a pas pu trouver l'origine d'un petit nombre de mots qui, sans doute, proviennent des dialectes berbères non maîtrisés ou de fantaisies des « créateurs ».

1. LES NEOLOGISMES D'ORIGINE TOUAREGUE

La plupart des néologismes, repris d'*Amawal*, sont d'origine touarègue. Signalons que pour le parler de l'Ahaggar, on dispose du précieux dictionnaire en quatre volumes de Charles de Foucault. D'autres dialectes possèdent aussi des dictionnaires notamment ceux du Niger, qui présentent des caractéristiques phonétiques plus proches des dialectes du nord, notamment la conservation du **z** pan-berbère _réalisé **h** au Hoggar_ comme au niveau des termes :

ahamul (T.) pour **azamul** « symbole » ; **anhol** (T.) pour **anzul** « sud » ; **ahol** (T.) pour **azul** « salut »... etc.

Sur les **761 néologismes** recensés, **274** sont d'origine **touarègue**, soit 36% (contre 65% dans *Amawal*⁹) ; **171** d'origine **kabyle** (22,44% contre 10% dans *Amawal*) ; et **193** appartenant au **berbère commun**¹⁰ (23% contre 13% dans *Amawal*). Le reste des dialectes représente seulement 14,9% de l'ensemble et les emprunts

arabes 2,7%. Ces chiffres sont l'indice d'une importance donnée par les auteurs d'*Amawal* au touareg et les journalistes

⁹ Pour les pourcentages de *Amawal*, Cf. R. Achab (1994 : 105).

¹⁰ Nous considérons comme faisant partie du vocabulaire berbère commun, un terme attesté dans deux dialectes au moins. (M.A. Haddadou, Le vocabulaire berbère commun, thèse de Doctorat d'Etat, 2 volumes, Tizi-Ouzou, 2003 : p)

d'*Asalu* ont « reconduit » une bonne partie de ces mêmes néologismes. Le touareg est-il le seul dialecte berbère capable de fournir au kabyle les bases lexicales qui lui manquent ou ce choix procède-t-il de considérations extra-linguistiques? M.A. Haddadou (1985) et R. Achab (1994) ont parlé d'une tendance au purisme des concepteurs d'*Amawal* qui considéraient que le touareg est peu exposé aux contacts linguistiques extérieurs. Nous verrons que ce choix a pour conséquence de rendre difficile le décriptage et la mémorisation des néologismes, et, par voie de fait, la lisibilité des textes, sachant que le touareg présente d'énormes divergences avec les dialectes du nord.

1.1. Domaine des bases touarègues

Les bases touarègues, qui ont fourni 277 néologismes sur les 761 du corpus, interviennent dans tous les vocabulaires : vie quotidienne, politique, culture, administration etc. Exemple : **eddes** « organiser », **amesni** « transport », **ahertani** « esclave », **asiher** « rendez-vous », **amahil** « travail » et toutes les séries de mots formés à partir de la racine **mhl**.

La même base de dérivation peut se retrouver en kabyle et en touareg, mais le sens kabyle, très restreint, ne permet pas de développement morphologique ; le cas échéant, c'est le touareg qui est sollicité. Exemple : **edyer** « voter », ayant le sens de « choisir » en touareg et « avancer ou reculer pour laisser un peu de place » en Basse Kabylie. La racine **hr** du touareg qui a donné le néologisme **asuhran** « capitaliste » est attestée en kabyle sous forme de **ahri** « endroit clos de l'**adynin** « étable » où sont gardés les agnelets et les chevreaux ».

Les néologismes issus du touareg comblent surtout les cases vides du kabyle en matière de désignation de nouveaux référents. Ainsi, il est préférable de restaurer les séries de mots de même famille en recourant à l'emprunt interne et ne solliciter l'emprunt externe que pour la désignation de nouveaux référents.

1.2. Modifications morphosémantiques des bases touarègues

La plupart des mots touaregs ont subi des changements au niveau de leur signifié et/ou de leur signifiant ; de ce fait, ils sont perçus comme nouveaux même par les locuteurs touaregs. Par exemple, **tugdut** qui signifie en touareg « égalité » exprime, en tant que néologisme, le sens de « démocratie ». Il existe, certes, une relation entre les deux signifiés : la démocratie suppose l'égalité devant la loi, mais il n'en demeure pas moins que les deux sens « égalité » et « démocratie », sont distincts. Quelques mots seulement ont gardé leurs signifiants et leurs signifiés d'origine.

1.2.1. Néologismes au signifiant et signifié non modifiés

Les termes suivants, figurant dans *Amawal*, gardent leur forme et leur sens d'origine, ils sont attestés dans la plupart des dialectes berbères :

tagrest , n. f. s. « hiver » [I. 487]
amnir , n. m. s. « guide » [III. 1396]
tanemmirt , adv. « merci » [III. 1389]
tafekka , n. f. s. « corps » [I. 313]
lmed , « apprendre » [III.1087] (et toute la série de mots formés à partir de la racine lmd.)

1.2.2. Signifiant seul modifié

Les mots touaregs dont le signifiant est modifié, servent ici de bases à la formation de nouveaux concepts sans que leur sens premier ne soit modifié.

Signifiant d'origine (T.)	Signifiant nouveau
ilellu, ilelluten «liberté», [III. 167]	tilelli, tilellyin (ou tilella) «liberté»
idehi ou edah «sable fin»	ijdi «sable» (archaïsme en kabyle)
elhad ou lhah «marchandise», n. m.pl. sans sing.	alzaz «marchandise», pl. alzazen
ahengu, Ihenga «ennemi». [II. 616]	acengu «ennemi», pl. icenga
anhol «sud» n. m. s. [II. 570]	anzul «sud» n. m. s.

1.2.3. Signifié seul modifié

Les mots touaregs ont gardé leur signifiant inchangé mais ils ont acquis un signifié nouveau :

Signifié d'origine	Signifié nouveau
asunded, isundad ou isundeden «oisiveté, paresse»	«grève (arrêt volontaire de travail)»
tawinest, tiwinas «anneau» (T.) [III. 1474] ; «type de boucles d'oreilles» (K.)	«phrase»
amaris, imarisen «époque de la moisson» [III.1229]	«vacances»
taylemt «troupes de chameaux des combattants à l'arrière du combat» n. m. s. pl. tiyelmin [III.1729]	«équipe (de foot bal, par exemple)»
amgaru, imgaruyen «hospitalité» [III.1127]	«guerre»

1.2.4. Modification du signifiant et du signifié

Ici, le mot touareg a subi une double modification, à la fois au plan de la forme et du sens.

Signifiant d'origine	Signifié d'origine	Signifiant nouveau	Signifié nouveau
tartit, tirettay	«agitation » (del'âme), (T.) IV.1673]	tasertit , n. f. s.	«politique»
ahamul, ihmal	«indice» (T.) ; «cicatrice» (M.C.)	azamul , n. m. s., pl. izamulen	«symbole»

tagrest et **lmed**, du premier type d'exemples dont le signifiant et le signifié n'ont pas varié en néologie, sont des termes berbères communs. En kabyle, **ag^wris** « gel » et **gres** « geler » sont des termes couramment utilisés tandis que **lmed** l'est moins, il est encore utilisé avec le sens restreint d'« apprendre quelque chose sur quelqu'un, notamment une mauvaise habitude ». Les modifications morphophonologiques opérées sur le signifiant des exemples du tableau (I. 1. 2.) représentent une nécessaire adaptation au système phonologique et sémantique des parlers du Nord. . L'exemple du phonème [h] qui se transforme en [z], [j] ou [ʃ] et assez courant en berbère, en passant d'un parler à l'autre. Par exemple : **ilhah**, **anhul** deviennent, dans leur emploi néologique, **alzaz** et **anzul** ; **idhi** → **ijdi** « sable » ; **ahengu** → **acengu** « ennemi », etc.

L'adaptation du signifié répond au besoin de désigner de nouveaux référents et à la nécessité de couvrir de nouveaux champs sémantiques. Ainsi, le signifié « oisiveté », du terme **asunded**, s'est doublé d'un nouveau signifié, celui de « grève (arrêt volontaire du travail) » dans le domaine de la politique, le signifié « anneaux » de **tawinest** de celui de « phrase » dans les articles traitant de la langue.

Au niveau du dernier type d'exemples, le signifiant et le signifié sont modifiés : le verbe **erti** « agité, être agité » et le

substantif **tartit**, **firettay** « agitation (du l'âme) » [IV. 1673] qui en dérive appartiennent au vocabulaire général en touareg. En tant que néologisme, **tartit** prend la forme de **tasertit** et le sens de « politique »; le phonème [s] qui apparaît dans la nouvelle forme du mot existe en touareg dans le nom d'agent **asartay** (pl. **isartay**) « agitateur » [IV. 1673]. Ceci peut bien aider un usager du touareg à saisir la relation entre les deux signifiants **tartit** et **tasertit**.

1.3. Des mots tareguis comblent des cases vides en kabyle

Les racines du fonds berbère commun ont produit des séries complètes de mots de même famille en touareg alors que la plupart de ces mêmes racines sont restées figées dans les dialectes du nord, sous la pression des langues dominantes en contact qui les alimentent d'emprunts. Actuellement, beaucoup de mots d'origine touarègue font leur entrée en kabyle sous forme de néologismes. Par exemple, la notion de "fond" est désignée en kabyle par l'emprunt arabe **lqay** alors qu'en touareg le mot **edir**, **idiren** « fond d'une chose » [I. 228], existe. Pourtant le verbe **ader** « descendre » de la même racine **dr** est encore en usage en kabyle, tout comme sa variante **aṭer**, dans la région de Bejaia, exprime bien le sens de « descendre », « aller vers le bas, vers le fond... ». La case correspondant au substantif dans la famille **dr** ou **ṭr** n'était sans doute pas vide avant l'introduction de l'emprunt arabe.

Le verbe **eddes** « organiser, combiner » (T) correspond à une case vide en kabyle pendant que le substantif qui en dérive **tiddas** (pl. s. s. « jeu récréatif », pratiqué encore de nos jours dans les villages kabyles), est usité. De même, **tagrest** « hiver » est supplanté dans le kabyle par l'emprunt arabe **ccetwa** alors que **agwris** « gel, verre – glas » (substantif), est toujours d'usage.

Autre exemple dans le champ lexical de *voyager*: le substantif **asikel** « voyage » (T.) [II. 782] a cédé sa place en kabyle à **ssfer** (ar.) ou **abuyaji** (fr.), cependant **tikli** « marche » de la même

racine **kl** reste d'usage. De même **amessakal** « voyageur » (T) est remplacé en kabyle par **amsafer** (ar.) ou **abuyajur** (fr.). Le mot **amesni** « transport », « moyen de transport » existe en touareg sous la forme **asni** « monture (animal) » [III. 1361] ; il n'est plus d'usage actuellement en kabyle mais on le retrouve dans un poème ancien :

Taqsit xedmen At Qerruc

Incroyable ! Les gens de Qerruc

Telben lwaḥuc

Pire que des fauves,

Bwin d izem yer micli

Ont ramené un lion à Michelet.

Mbla lbarud d ukartuc

Nul besoin de poudre ni de balles,

Cudn-as-d axenfuc

Ils l'ont muselé ;

Yefka d lemqud yer yesni

Docile, il s'est laissé transporter

Ssbae lmir llwḥuc

Le lion, roi des animaux,

D lḥarma- s tquc

N'est plus craint,

Nettwaæid sidi Rebbi.¹

Dieu soit loué !

L'expression **yefka-d lemqud yer yesni** « il s'est laissé conduire, transporter ». **sni** « transporter » est l'homonyme du verbe usuel **sni** (**tissegnit**) « *enfiler* (une aiguille) ».

Des formes verbales, aujourd'hui disparues, sont attestées dans la poésie ancienne, c'est le cas de **myer** « fêter (un mariage, un baptême ou autre) ». On retrouve ce verbe dans un poème du 19ème siècle :

¹ Poème recueilli dans la région d'At Zikki, attribué par notre informateur à Youcef Oulefqi.

Sliy **tmeyrem** s lfal

J'apprends que vous festoyez de bon augure

Tebbwim d aḍebbal Σli

Vous avez invité Ali le troubadour

Imi itij-iw imal

Quant à moi, mon soleil est en déclin

A rṛehba a tt-ḡḡey i wakli ¹¹

Je cède la scène à l'esclave.

Aujourd'hui, il ne subsiste de la racine **myr** que le substantif **tameyra** « fête » (de mariage ou autre). Pour exprimer l'action de « fêter » on recourt à la périphrase : **sker tameyra**, **xdem** ou **sell tameyra** ; littéralement « faire la fête ». Pourtant cette racine est susceptible si elle est exploitée, produire d'autres mots par simple activation de cases vides.

Le dialecte touareg reflète les cases vides du kabyle et offre la possibilité de les combler.

2. LES NEOLOGISMES D'ORIGINE KABYLE

Plusieurs néologismes sont formés à partir de bases kabyles, par dérivation et par composition.

Le procédé de dérivation est particulièrement productif bien que l'on recourait, le plus souvent, à l'emprunt ou à la périphrase. Ce n'est que récemment que des usagers, spécialistes et non-spécialistes, commencent à intervenir sur la langue pour former des mots, voire des séries de mots nouveaux.

2.1. Exploitation des ressources du kabyle usuel

Le plus souvent, il suffit d'appliquer les règles de dérivation aux bases kabyles (elles sont, pour la plupart,

² Poème attribué à Youcef Oulefki.

attestées dans d'autres dialectes) pour produire de nouvelles unités, en particulier les noms d'action et d'agent animés ou non animés.

2.1.1. La dérivation

La dérivation comble les cases vides des séries lexicales potentiellement préexistantes dans une famille de mots. Par exemple, de la racine **r** « écrire », l'usage ne retient que le verbe **aru** « écrire », et le substantif **tira** « écriture »; tandis que la néologie a produit les noms suivants.

- _ Nom d'instrument : **imru** « stylo »
- _ Nom d'agent : **amaray** « secrétaire »
- _ Nom d'agent : **amyaru** ou **amaru** « écrivain »
- _ Substantif **tamurit** « secrétariat »

Dans l'usage, quelques emprunts arabes se sont imposés dans plusieurs champs lexico-sémantiques ; dans celui d'« écrire », par exemple, les mots **ekteb** « écrire » et **lektiba** « écriture » sont en passe de se substituer à leurs pendants kabyles **arru** et **tira** chez un grand nombre de locuteurs. Souvent, l'usager ocille entre la périphrase et l'emprunt au lieu de réactiver des cases vides ; on dit **win yettarun** « celui qui écrit » ou **Ikateb** (ou encore **lxuğa** (du turc), au lieu de **amaray** « secrétaire ». La périphrase qui emploie l'expression **win yettarun** pour désigner les deux signifiés « secrétaire » et « écrivain » entretient l'ambiguïté, alors qu'il suffit d'écrire **amyaru** (ou **amaru**) pour « écrivain ».

Du substantif **taferka** « champ cultivable », seul terme usuel de la racine **frk** en kabyle, sont dérivés plusieurs néologismes du domaine de l'économie.

- _ **tasferka** « gestion » ; n.a.v le verbe : **sfrek** « gérer » ;
- _ **asferkiw** « gestionnaire » ; nom d'agent. Ce dernier terme est souvent utilisé, de façon impropre au sens de « économique » (adjectif); alors que l'adjectif approprié **adamsan**

« économique », (dérivé de **tadamsa** « économie ») est assez largement utilisé dans le discours des médias.

2.1.2. La composition

Ce procédé est surtout utilisé pour créer les mots manquants dans des domaines de spécialité, par le calque de termes composés étrangers. Par exemple : **azal imerni** « valeur ajoutée », **tadamsa n ssuq** « économie de marché », **tussna n tdamsa** « science économique » (Cf. Chapitre III)

2.2. Réactivation des archaïsmes

Comme le signale à juste titre A. Darmesteter : « les mots meurent quand l'esprit cesse de voir derrière eux les usages ou les idées dont ils étaient les signes habituels et par la suite n'usant plus de ces mots les oublie » [1887 : 39].

En berbère, l'ensemble de mots tombés en désuétude ou archaïsmes fournissent une matière lexicale importante à la formation des néologismes. Les objets traditionnels (outils de travail, vêtements, ustensiles...) et les coutumes qui n'ont plus cours sont les principaux référents désignés par les archaïsmes. Ils sont utilisés dans le discours littéraire, notamment la poésie et les proverbes ; le plus souvent, pour des besoins d'ordre esthétique (rythme, rime et assonances, effet de sens).

Dans la langue usuelle, ils apparaissent dans les expressions figées comme simples « doublures » des emprunts qui les supplantent et sont sur le point de les propulser dans l'abîme de l'oubli. C'est le cas du verbe **gzu** « comprendre, savoir » dans l'expression toute-faite **ur yeelim ur yegzi**, littéralement « il n'est au courant ni ne sait », où **yegzi** fonctionne comme synonyme exacte de **eclem** (ar.). Le substantif **tigzi**, associé au nouveau signifié « intelligence », est dérivé de l'archaïsme **gzu**. De part sa morphologie (composé de deux syllabes à assonance berbère) et son sens motivé, désignant un référent d'actualité,

le néologisme **figzi** présente toutes les qualités pour être bien accueilli par les usagers et intégré dans la langue.

L'archaïsme **taḥadra** « le lait maternel que tète un nouveau né à sa naissance » (**liba** en arabe) apparaît habituellement dans l'expression proverbiale **yecca-yas taḥadra**, littéralement : « il lui a mangé sa part de lait maternel à la naissance », en parlant de deux jumeaux où l'un a plus d'embonpoint que l'autre pour avoir tété, en plus de sa part, celle de son frère, le privant ainsi de l'immunité que procure le premier lait maternel. L'auteur de l'article **tagmatt** « La fraternité » (*Asalu* n°4 : 2) a utilisé le mot **taḥadra** dans un contexte politique, avec un sens nouveau « la force (d'autrui), ce qui lui revient de droit », dans la phrase : **Amek ara yeddu wemdan ney akabar yer zdat ma yella itett taḥadra iwiyad ? Tazemmart n wiyad ?** Au sens de : « comment un individu ou un parti progressera-t-il s'il prive autrui de ses droits les plus élémentaires, s'il sape la force des autres ? ». Le terme **taḥadra** est utilisé ici au sens figuré, cependant il exprimerait bien le signifié « immunité » non encore désignée par un terme propre en tamazight.

Au contraire, le mot **tigemmi** « maison », utilisé en chleuh et d'emploi rare et archaïque en kabyle (comme dans l'expression figée **tameṭṭut m tgemma** « la femme habituée à aller d'une maison à l'autre (au lieu de rester chez elle) », littéralement : « la femme aux maisons »), exprime un sens péjoratif ; ce mot exprime aussi un autre sens nouveau, celui de « patrimoine ». En kabyle, **axxam** est le mot d'usage qui dénote le référent « maison ».

Les archaïsmes sont donc une source d'enrichissement du lexique amazigh dans la mesure où les signifiés nouveaux revitalisent ces mots en voie de disparition.

3. AUTRES SOURCES DES NEOLOGISMES

Les bases ayant servi à la formation de nouveaux termes proviennent de sources diverses : les dialectes berbères, autres

que le touareg et le kabyle, les emprunts, les néologismes eux-mêmes et le fonds lexical berbère commun.

3.1. Divers dialectes berbères

Nous avons identifié 33 mots pris des parlers du Maroc, notamment **amzarfu** « juge », **afecku** « ustensile » du chleuh, **amezgun** « théâtre », **sifeḍ** « exporter », (à l'origine, le mot **asifeḍ** signifie « rite d'expulsion des oiseaux » et le verbe **sifeḍ** signifie « envoyer »), **aḥerfi** « simple » (M.C.). Environ une douzaine de mots viennent du chaoui et du mozabite, comme **tutlayt** « langue », **aylan** « nation », **agraylan** « international ». Du ghdamsi : 6 mots formés à partir de la racine **dls** dont **adlis** « livre », **asmidlis** « libraire ».

Mais d'une façon générale ces dialectes sont sous-exploités. Pourtant de nombreuses bases des dialectes du Nord auraient pu être avantageusement utilisées étant donné leur convergence lexicale.

3.2. Néologismes, bases de dérivation

Les néologismes construits à partir de racines d'emprunts interdialectaux représentent une richesse lexicale du berbère commun. Déjà les journaux télévisés en chaoui et en mozabite utilisent des néologismes d'*Amawal*, entrés dans le discours des médias : **aselway** « président », **akabar** « parti », **tugdut** « démocratie », **aneylaf** « ministre », et d'autres encore. Ces nouveaux mots servent à leur tour de base de dérivation à d'autres néologismes. C'est l'exemple de : **tugdut** qui signifie en touareg « égalité » (I. 390) et en chleuh « foule », est qui a pris le sens de « démocratie ». De ce terme sont dérivés les néologismes **amagday** « démocrate », **tagduda** « république », **agdudan** « républicain », etc...

En touareg, le terme **ayref** signifie « tribu, peuple, race » [IV. 1773] ; en néologie, il garde le sens de « peuple » mais il est

aussi la base de dérivation d'autres néologismes : **ayerfan** « populaire » (Adj), **ayreffay** « populiste » (n. d'agent), et **tayreffa** « populisme » (substantif).

Le dynamisme de ces nouvelles lexiques est dû, en premier lieu, à leur utilité, le besoin d'exprimer les nouvelles réalités de la vie moderne en langue berbère se faisant ressentir dans tous les domaines.

3.3. Emprunts externes, base de dérivation des néologismes

Traditionnellement, les emprunts sont la principale source du renouvellement lexical berbère ; c'est ainsi que beaucoup d'emprunts arabes, bien entérinés par l'usage, ont servi de base à la formation de nouveaux mots.

Dans notre corpus nous avons relevé plusieurs néologismes formés à partir de bases lexicales d'origine arabe.

_ **tidelwawin** pl., sing. **tadelwawt** dans l'énoncé **yettru tidelwawin** « il pleure des seaux de larme », ce qui signifie « pleurer abondamment » (*Asalu* n°7 : 7-8). Le terme est à rapprocher de **delw** (arabe classique) qui signifie « bidon » ; le terme est assimilé morphologiquement : **ti __ in**, marque du f. pl. ; il est utilisé au sens figuré pour exprimer l'abondance des larmes.

_ **anefdam**, pl. **inefdamen** « frustré » est formé à partir de l'arabe classique **faṭama** « sevrer » et **fiṭam** « sevrage ». Le terme est morphologiquement bien assimilé par l'ajout du schème **an-/ am** - qui caractérise le nom d'agent. Sans doute, il s'agit d'un emprunt ancien, disparu de l'usage puis réintroduit sous forme de néologisme.

_ **ammun** « croyance » : est la forme assimilée du mot arabe **iman** « foi ». Sachant que le champ lexical du religieux est dans sa quasi-totalité emprunté à l'arabe, les auteurs, en dépit de leur tendance puriste, ne peuvent contourner cette masse d'emprunts ; certes, des néologismes berbères comme **taflest** (d'origine touarègue) pour « foi » ont été proposés, mais ces

derniers n'exprimeraient pas toute la charge sémantique des emprunts arabes dans le domaine de la religion.

L'emprunt a fourni beaucoup de mots ayant servi à la dynamique du lexique d'usage. Dans le domaine des saisons, l'emprunt arabe **lexrif** a connu en kabyle un important développement, il correspond à deux signifiés différents : « automne » et « figes fraîches » (**tibexsisin** pl., **tabexsist**, sing.). D'autres termes sont dérivés du substantif **lexrif** : le verbe **xerref** « manger des figes fraîches en pleine figueraie ». Au sens figuré, le même mot signifie « divaguer, tenir des propos incohérents » ; **yexref** « être incohérent dans ses propos, ne plus savoir ce qu'on dit ». Le substantif : **taxerfit** signifie « herbe tendre qui pousse aux premières pluies de l'automne ». Alors que dans la langue d'origine, le mot **el-xarif** « l'automne », ne donne pas lieu à autant de dérivés dans le même champ lexical.

Les néologismes issus d'emprunts sont faciles à comprendre et à mémoriser par les berbèrophones de différents dialectes, dans la mesure où les mêmes emprunts se trouvent dans la majorité des dialectes et font partis du langage usuel. Dans leur majorité, les emprunts appartiennent au fonds lexical amazigh commun.

3.4. Le fonds lexical commun, enrichissement mutuel et complémentarité des dialectes berbères

Il est impossible, dans le cadre du présent travail, de délimiter avec certitude l'appartenance d'une racine quelconque, de façon exclusive, à l'un des dialectes berbères. Cependant, nous considérons qu'une racine est du kabyle, par exemple, si elle a produit dans ce dialecte un (ou des) mot(s) attesté(s) dans l'usage synchronique. Nous convenons aussi qu'un mot appartient au fonds berbère commun s'il est issu d'une racine attestée dans au moins deux dialectes berbères différents. Toutefois, en raison de l'évolution cloisonnée, pendant des siècles, même les bases communes ont connu des

évolutions diachroniques divergentes et donc des utilisations diversifiées en synchronie.

3.4.1. Divergence du vocabulaire commun au niveau de la forme

Dans le champ sémantique de « lier, attacher », par exemple, on dérive, en kabyle, le verbe **qqen** « attacher » ; les substantifs : **tamaqqant** « corde ou tout autre instrument servant à attacher », **tamuqint** « botte, gerbe » et **aseywen** « corde tissée de diss » (variante : **aseqqwen**. Au sens figuré **tamuqint** symbolise les lois du village qui interdisent de voler les biens d'autrui. On dit de celui qui enfreint ces lois : **yerza tamuqint**, littéralement "il a cassé la gerbe". **Amuqin** « grande gerbe » est le masculin de **tamuqint**. Il est à rappeler que le masculin exprime, dans beaucoup de cas, le sème « plus grand » par rapport au non féminin. En chleuh : **ameqqun** dénote un sens abstrait, celui de « confédération, assemblée de notables », notion qu'on désigne en kabyle par un emprunt arabe : **tajmaet n leuqqal** « assemblée des sages ». Dans le même champ lexical, le synonyme de **tamaqqant**, en kabyle, est **rrebg**, (de la racine **rbg**), en touareg **ahbeg** « bracelet » [II. 510]. L'assimilation de /h/ en /z/ en kabyle a donné **azebg**, féminin **tazebgt**, pl **tzebgatin**, ayant le même signifié « bracelet ».

En chawi, on emploie le terme **awtem** (pl. **iwetmen**) pour désigner la notion de "mâle", alors qu'en kabyle le même mot désigne un « gros testicule » ; au féminin **tawtemt**, **tiwetmin** signifie "testicule". Le kabyle et le touareg, principales sources des néologismes berbères, ont des racines communes mais qui ont évolué sur le plan morphophonologique et/ou sémantique de façon divergente, dans beaucoup de cas. Nous reproduisons dans le tableau suivant quelques exemples qui illustrent les différences morphologiques de termes désignant des référents identiques

3.4.2. Divergence de sens

- Des mots de sens identique et de forme divergente

Kabyle	Touareg
abbu. “fumée”, N. M. S	ahu, ahuten « Fumée » [II. 500]
takka « Poussière (spécial. Poussière très fine se dégageant des céréales battues) ».	tahoqqa « poussière », N. F. S. [II. 558]
wesser « être vieillard »	yuher « être vieillard » [III. 1468]
turet, turin « poumon »	tarut, turin « poumon »
asayur « foin », N. Coll	ayar, iyarren « foin »
eccar « remplir », V.	etker « Remplir » [I. 270], V.

- Divergence du signifié

Kabyle	Touareg
asammer « Est, lieu exposé au soleil », summer « se chauffer au soleil »	asammer , « rayon de soleil » [III. 1223]
akel « piétine »	akukel , « traces de pas sur le sol » [I. 224]
iyel « plante sans feuilles poussant au bord de l'eau »	eyel « être permanent (eau) » [IV. 1727]
erked « piétiner violemment »	erked “danser”; arkad "danse"; amarkad “danseur” [IV. 1626]
tixsi, ulli “brebis”	tyisé, ulli “chèvre” [IV. 1781]
aslem , pl. iselman , N.m terme générique pour désigner « le	asulmay « arrête de poisson » ; aselim, iselman

poisson »	« rive (d'un fleuve, d'un cours d'eau, de la mer... » [IV, 1831]
aser , V. (utilisé dans l'expression figée yuser aksum « être maigre, émacié »	aser , V. « manque de (qq. Chose) » [IV. 1847]
amazuz « le dernier-né d'un couple »	amazuz , imazuzen « homme toujours insatisfait de ce qu'il reçoit » [IV. 1997]
azgen « moitié, demi »	ajjen « un quart (de litre ou autre) ».

Les divergences de formes représentent une richesse au niveau des signifiants et celles de sens au niveau des signifiés.

Par exemple la variance morphologique et sémantique de la lexie **azgen** / **ajjen** peut donner en berbère commun le doublet de l'emprunt **errbec** « un quart », (ar.) en employant **azgen** toujours avec son premier signifié « moitié » et **ajjen** aussi avec son signifié d'origine « un quart ». Il demeure qu'en dernière analyse c'est l'usage qui consacre ou exclut tout néologisme.

Nous supposons que les deux formes **zgn** et **jjn** sont le résultat d'une évolution divergente d'une même racine **zgn** qui s'est transformée en **jjn** ou l'inverse. Le mot a connu également une modification sémique au niveau du sème « quantité » : $\frac{1}{2}$ est devenu $\frac{1}{4}$ (ou inversement).

Les deux signifiants de « fumée » **ahu** et **abbu** verront probablement leur signifiés respectifs se différencier par quelque nuance pour mieux couvrir le champ lexical de « fumée ».

Les divergences sémantiques constituent aussi une riche à exploiter en vue d'une évolution convergente vers un pan-amazigh. En effet, d'un dialecte à l'autre, les différents champs sémantiques sont couverts de façon inégale en précision, en nuance et en nombre d'unités lexicales. En kabyle, par exemple, le champ lexical des arbres fruitiers et des fruits est mieux couvert qu'en touareg qui, inversement, recèle une

richesse lexicale importante dans la désignation de la faune et de la flore du Sahara.

Ainsi, pour restructurer et enrichir en néologismes le vocabulaire relatif au figuier, à la vigne, il serait plus avantageux d'exploiter les richesses lexicales du kabyle dans ces domaines ; et pour mieux désigner les variétés de la datte, les différents types de chameaux, de sables, et tout ce qui a trait à la vie saharienne, les parlers touaregs, ceux du M'zab et de Ouargla sont les plus indiqués. Le dialecte du Chenoua est sans doute plus riche dans la désignation du domaine marin.

Durant la longue période de cloisonnement, les divergences interdialectales étaient une entrave à l'intercommunication entre les différents îlots berberophones parsemés sur un vaste territoire. Aujourd'hui, grâce au développement des moyens de communication, il est possible de rentabiliser ces divergences, souvent avantageusement complémentaires. Cependant, privilégier les racines du berbère commun comme base pour former les néologismes constitue un facteur qui faciliterait davantage l'intercommunication.

3.4.3. Racines en distribution complémentaire : kabyle/touareg

Il existe des séries de mots qui couvrent, de façon complémentaire, des champs lexicosémantiques dans différents dialectes. Nous comparons ici la distribution des racines **dyr** et **dz / dh** en kabyle et en touareg.

Distribution de la racine *dyr* :

Kabyle	Touareg
adwyer, idwyran « sang-sue »	dyer « coller », signifie aussi « choisir », dans un autre contexte
	tadyert, tideyrin « objet de choix »

	medyar “colle”, n. m. s.
	dyiret , v. « refuser de se lever (étant accroupi) » ; fig. « être collant ».

adywer « sangsue » est désigné en touareg par le terme **tadlit** [I.271]. La racine **dl** donne lieu en kabyle aux mots **adal** « vert bouteille » et à **adal bbwaman** « algues » ; la racine **dyr** ne produit que deux noms d’animaux nuisibles qui « collent à la peau pour sucer le sang » : **adywer** et **adeyyar** ou **deyyar** « moustiques ». Le champ sémantique couvert est très restreint ; dans l’usage, c’est l’emprunt arabe **lseq** qui est utilisé pour exprimer l’action de *coller* en kabyle, de même on désigne *la substance qui permet de coller* par **llazuq**, de la même racine arabe **lsq**, adaptée par la sonorisation du phonème [s] qui devient [z] et suivant le schème arabe **faʕul** (فعل) se caractérisant par les mêmes sèmes que **feʕal** (فعال) : « faire avec excès » (ici, **llazuq**, originellement **llasuq**), correspond au sens de « substance qui colle (excessivement) ».

Le berbère a emprunté à l’arabe des schèmes et autres éléments de syntaxe, malgré le caractère réfractaire de cette composante à l’emprunt. (Kahlouche 1992).

A l’instar de **llazuq**, formé sur le moule arabe **faʕul** (فعل), on suppose que **deyyar**, de souche amazighe, est aussi formé suivant le schème de l’arabe **feʕal** du nom d’agent qui se caractérise par deux sèmes : « être agent » + « intensité », aussi **deyyar** est l’animal qui « colle à la peau pour sucer le sang ». Cette racine **dyr** est beaucoup plus productive en touareg qu’en kabyle.

La néologie restreint la composition sémique du verbe touareg **dyer** qui, de polysème devient monosème et de sens générique passe à la spécialisation : le nouveau signifié de **dyer** est « élire (choisir un candidat en votant) ». Ce sens est aussi exprimé par **fren** (synonyme kabyle de **dyer**), les deux termes sont souvent utilisés dans le corpus de façon identique. De même le verbe **fren** passe du sens de « séparer le grain de l’ivraie », ayant pour complément l’objet un nom concret non animé à celui de *élire*

ayant pour objet un humain. Dans l'usage courant, on utilise, pour exprimer *un choix de personnes*, l'emprunt arabe **xtir** « choisir ». Dans ce cas précis, le terme berbère et l'emprunt arabe ne s'excluent pas : ils se spécialisent et se complètent, apportant ainsi plus de nuance. Les trois termes **fren**, **dyyer** et **xtir** ayant pour sème commun « choisir » peuvent coexister dans le berbère moderne en se spécialisant chacun par l'expression d'un référent précis.

Distribution de la racine dz / dh

Les mots formés à partir de cette racine couvrent un même champ sémantique, leur forme varie selon qu'ils soient attestés en kabyle ou en touareg.

Touareg	Kabyle
edd / eddeh , V. « piler »	eddez , V. « Piler, écraser »
tidawt , N. A. V. « Le fait de piler »	tuddza , N. A. V. « Fait de piler »
tindé , « mortier avec pieds », N. d'instrument.	Azduz / amaddaz « pilon », n. d'instrument.

Sur le plan morphologique

On remarque qu'au niveau du verbe, la dernière consonne se réalise [z] en kabyle, et [h] ou muette en touareg. Le nom d'instrument **tindé** est formé à l'aide d'un schème inhabituel : **tin** –é, si l'on considère que la racine de base est réduite à la consonne **d**.

Sur le plan du sens

Il y a complémentarité au niveau de la désignation de l'instrument à piler : en kabyle la racine **ddz** produit **azduz / amaddaz** « pilon » et en touareg **tindé** « mortier », désigné en kabyle par le mot **amehraz** (du verbe **herres** « piler, écraser », de l'arabe populaire. De même, le touareg recourt à la racine berbère **hyn** pour former **eheyen** « pilon » [II. 675]. Cette racine

est voisine de celle du kabyle **dyn** qui donne **adyen** « amas d'épis déposés sur l'aire à battre, prêt au battage ».

Dans les habitudes alimentaires des gens du sud, l'action de « piler » est très importante, c'est pourquoi en touareg le mortier est désigné par deux termes pour exprimer la nuance « avec ou sans pieds » : le terme **tindé** désigne « un mortier avec pieds » et **akabar** « un mortier sans pieds ». Par contre en kabyle, on recourt à l'emprunt arabe **amehraz** pour désigner le même référent. En effet, en Kabylie le rôle du mortier se limite à piler les épices et autres ingrédients, on se sert beaucoup plus du moulin à eau ou du moulin domestique pour moudre les céréales.

En règle générale, là où le kabyle utilise des emprunts ou la périphrase le touareg use des termes berbères appropriés, formés par dérivation de la même racine, souvent sous utilisée en kabyle. En touareg, la dérivation est très active, c'est le parler qui a le plus résisté à l'emprunt pendant que le kabyle s'y est ouvert à l'excès au point de substituer des emprunts à des lexies originelles d'usage. Cette situation s'explique par des raisons socio-historiques, largement explicitées par R. Kahlouche (1992).

4. REPARTITION DES NEOLOGISMES DU CORPUS SELON LEUR ORIGINE

Les 761 néologismes du corpus sont puisés, de façon inégale, des différents dialectes berbères, selon les pourcentages suivants, en comparaison avec Amawal (Achab 1994 : 105)

<u>Journal <i>Asalu</i></u>	<u><i>Amawal</i></u> (selon Achab)
Touareg 274, soit 36,96%	contre 65%
Berbère commun 193, soit 25,33%	contre 13%

Kabyle 171, soit 22,44%	contre 10%
Dialecte du Maroc 33, soit 4,33%	contre 10%.
Autres dialectes 25, soit 3,28%	contre 2%
Origine inconnue 45, soit 5,90%.	
Origine arabe 20, soit 2,62%.	

La plupart des journalistes recourent à *Amawal*, pour combler les lacunes terminologiques ; c'est ainsi que 481 néologismes relevés _plus de la moitié du corpus_ figurent dans *Amawal*. Selon leur origine, ils sont répartis comme suit :

~ touareg	219
~ berbère commun	121
~ kabyle	77
~ dialecte du maroc	23
~ origine inconnue	15
~ arabe	07
~ mozabite	09
~ siwa et ghadames	10

On constate que plus de la moitié des termes d'origine kabyle ne figurent pas dans *Amawal*; ils sont donc l'œuvre de journalistes qui ont procédé soit à la réactivation d'archaïsmes ou de cases vides par dérivation ou à la création de mots composés par le procédé de composition synaptique.

Les taux des néologismes de différentes sources sont plus équilibrés au niveau de notre corpus constitué à travers la lecture de la presse berbérophone, durant les années 1990.

CHAPITRE VI

LES PROBLEMES DE LISIBILITE

En plus des néologismes en grands nombre dans le discours des médias, il y a aussi le calque et les entorses à la syntaxe qui, quand ils n'entravent pas la compréhension, mettent le lecteur devant des modèles de phrases inhabituels et, souvent déroutants. Pour une tentative d'explicitation de cette hypothèse, nous avons soumis une liste de 50 néologismes, les plus utilisés dans le corpus, à une centaine d'utilisateurs, selon les certaines variables qui apparaissent dans le test de lisibilité.

1. TEST DE LISIBILITE

L'objectif du test est de savoir si les utilisateurs connaissent ou non le sens des néologismes et aussi s'ils les utilisent ou non dans les échanges quotidiens.

1.1. Echantillon

Le test concerne un échantillon de 100 utilisateurs berbérophones ayant le kabyle comme langue maternelle, selon les variables suivantes :

Sexe : masculin : 60 ; Féminin : 40
Age : 14 – 30 ans : 30 ; 20 – 30 ans : 30 ;
30 – 50 ans : 20 ; +50 ans : 20.

Niveau d'instruction :

Primaire : 20
Moyen : 20
Secondaire : 20
Supérieur : 40

Résultat du test

Néologismes	Degré de connaissance			Source D'apprentissage				T.V
	Ignore sens	Connaît Sens	utilise mot	Discussion	Radio	Chanson	Doc. Ecrit	
TAMAZIIT « Igue berbère »	03	97	86	64	10	07	13	03
TUGDUT « démocratie »	57	43	21	18	16	00	06	03
IDLES « culture »	37	63	35	20	30	06	07	00
MACA « mais »	80	20	05	07	05	00	07	01
AGREF « peuple »	87	13	02	02	04	01	03	03
ACKU «pare ce que»	84	16	03	05	05	00	06	00
AMEZRUY « histoire»	44	56	28	16	21	15	04	00
TILELLI «liberté »	12	88	59	31	15	34	06	02
AMEYNAS « militant »	73	27	13	13	10	00	03	01
AGDUD « peuple »	34	66	36	20	21	17	06	02
ASWIR « congé, niveau »	90	10	00	02	05	00	03	00
TASERTIT « politique »	70	30	07	09	11	00	07	03
TIKTI « idée »	72	28	13	14	09	00	04	01
AZREF « droit »	62	38	13	11	20	01	06	00
TUTLAYT « langue »	45	55	19	19	26	02	08	00

Néologismes et calques dans les médias amazighs

TASDAWIT « université »	40	60	30	22	28	00	09	01
ADLIS « livre »	84	16	02	02	04	00	10	00
ADELSAN « culturel »	62	38	03	13	10	00	13	02
TALLIT « époque »	88	12	02	04	04	00	03	01
ARUSUFUS « manuscrit »	98	02	00	00	00	00	02	00
ISWI « but »	60	40	07	06	27	00	07	01
ANELMAD « élève »	36	64	19	20	32	00	10	01
MGAL « contre »	93	07	01	01	03	00	02	01
AGMUD « résultat »	89	11	02	05	04	00	02	00
AIMIS « journal »	54	46	11	09	26	00	09	02
TADAMSA « économie »	80	20	02	04	11	00	04	01
TASKLA « littérature »	83	17	02	03	07	00	07	00
ASARAG « conférence »	88	12	01	03	07	00	02	00
AGRAW « rassemblement »	50	50	25	20	14	07	08	01
ALLAF « cerveau, esprit »	35	65	33	32	20	08	05	00
AMAYNUT « nouveau »	36	64	31	21	26	05	08	02
AMEDYA « exemple »	68	32	10	11	12	00	07	02
TIMETTI « société »	86	14	01	05	05	00	00	04

Néologismes et calques dans les médias amazighs

AELNAW « national »	83	17	01	04	04	00	05	02
AHIL «programme »	66	34	07	05	21	00	06	02
TUSSNA « science »	89	11	02	04	03	00	03	01
ASERTAY «politique», adj.	90	10	00	02	04	00	04	00
AZARUG « indépenda nce »	96	04	00	00	03	00	01	00
TIMMUZIA « berbérité »	76	24	07	10	10	00	03	01
TAMEDYAZ T « poésie »	56	44	19	19	19	00	06	00
S UMATA « en général »	62	38	22	14	18	00	06	00
ASARU « film »	62	38	13	15	20	00	02	01
ACENGU « ennemi »	90	10	00	02	02	03	03	00
TAYRI « amour »	02	98	70	36	15	38	07	01
TAGRAWLA « révolution »	50	50	26	18	14	10	05	03
ATRAR « moderne »	86	14	01	02	06	00	13	02
ASELMAD « enseignant »	43	57	19	21	21	00	13	03
AMARAY « secrétaire »	84	16	02	05	06	00	04	01
TUDDSA «organisatio n	97	03	01	00	01	00	02	00
TAMGURI « industrie »	99	01	00	01	00	00	00	00

1.2. Analyse succincte des résultats du test

Quels sont, à la lumière des résultats du test, les néologismes que les locuteurs parviennent à décoder et quels sont les néologismes dont ils ignorent la signification ? Qu'est-ce qui favorise la compréhension et qu'est-ce qui l'entrave ?

1.2.1. Critères positifs

Utilité et fréquence :

- **Tayri, tamaziyt, tilelli :**

Noms issus de mots simples d'origine touarègue, formés de racines non attestées en kabyle sont donc des néologismes d'emprunt interdialectal. Ainsi du point de vue étymologique, ils ne présentent pas de motivations pour les usagers kabylophones. Cependant, leur grande fréquence dans le corpus et une certaine utilisation dans la pratique du berbère ont rendu leur sens accessible à l'utilisateur moyen, quelque soit le dialecte qu'il pratique. Ces mots se sont imposés dans les échanges quotidiens et dans le discours écrit, en général, comme ils sont aussi utilisés dans des chansons populaires (38 testés ont appris les mots **tayri** et 34 **tilelli** par le biais de la chanson ; 64 testés ont appris le mot **tamaziyt** dans la discussion)

- **Agdud, allay, amaynut, anelmad, idles, amezruy, tassedawit**

Ces néologismes, connus par plus de 60 % des testés, sont des mots simples, formés de racines communes au moins à deux dialectes; cependant le facteur important qui a favorisé leur acquisition reste le besoin de nommer des référents très sollicités.

Le canal oral (discussion, radio, chanson) demeure le meilleur véhicule du discours amazigh, donc le plus efficace en cette première phase pour l'intégration des néologismes.

L'utilité, la fréquence et le canal de communication sont donc les premiers critères qui contribuent à la diffusion et à la connaissance des néologismes dans la pratique langagière.

Trois néologismes seulement sont connus en moyenne de plus de 94% des usagers testés : **tayri** « amour » : 98, **tamaziyt** « berbère » : 97 et **tilelli** « liberté » : 88.

On constate que l'oralité demeure encore le moyen de communication le plus efficace en tamazight.

1.2.2. Les facteurs négatifs

- Les facteurs d'ordre morphosyntaxiques

La similitude des racines dans les mots dérivés, celle des schèmes et la structure de mots composés de suites inattendues (telle **arusfus**, syntagme verbal qui se transforme en nom composé), représentent les facteurs d'opacité empêchant le décryptage des mots nouveaux.

_ **tamguri**

Sur le plan de la forme

Ce substantif de forme simple est susceptible d'appartenir à trois bases possibles :

_ **mger** « faucher », racine **mgr**

_ **(m)ger** (dérivé réciproque du verbe de base **ger** « mettre dedans, faire entrer », ayant pour nom verbal **taguri**)

_ **mager** « aller à la rencontre de, accueillir », racine **mgr**.

Ces trois bases verbales n'ont pas de rapport direct avec le signifié « industrie » associé à la nouvelle forme dérivée **tamguri**, suivant deux schèmes possibles : **ta _ u _ i** + (racine **m g r**) et **tam _ u _ i** + (racines **g r**).

Sur le plan sémantique

L'usager, en l'absence de contexte d'actualisation, est désorienté par ce « flou morphologique », il hésite sur le sens à donner au nouveau mot en se basant sur l'analogie avec le(s) mot(s) d'usage. C'est ainsi que douze locuteurs ont donné au mot **tamguri** le sens de « rencontre », deux celui de « faire entrer », quatre vingt six ont coché la case « ignore le sens ». Aucun n'a rapproché le néologisme du mot **mger** « faucher ». Ainsi, même s'il est formé sur une racine attestée en kabyle, le décryptage de son nouveau signifié n'est pas aisé. Si le nouveau mot avait été utilisé dans une phrase, les difficultés de déchiffrement seraient sans doute moindres.

_ arusfus

Nom composé de : V. **aru** « écris » + prép. **s** « avec » + N. **fus** « main ». Ce genre de formation est rare en kabyle ; le sens de ce néologisme, composé pourtant de mots d'usage, est ignoré de la plupart des testés dont les réponses se répartissent comme suit :

- **85** « ignore le sens » ;
- **10** « écrire avec la main » (réponse approximative) ;
- **02** « manuscrit » (réponse juste) ;
- **01** « écrire » ;
- **01** « lui tenir la main » ;
- **01** « signature ».

On peut considérer les 10 premières réponses comme justes en supposant que leurs auteurs ignorent le mot manuscrit ou bien qu'il ne s'est pas présenté à leur esprit au moment de la réponse. Le facteur négatif réside, ici, dans le mauvais choix de la combinaison syntagmatique : verbe à l'impératif + prép. + Nom.

En somme, la combinaison la plus productive dans la formation de mots composés en tamazight, et par conséquent la plus attendue des usagers, est : N + **n** « de » + N ; ainsi, dans ce cas précis, il serait plus intéressant de proposer **tira-n-ufus** « l'écriture de la main » ou **tira-s-ufus** « l'écriture avec la

main ». L'accompli **yura** ou le participe passé **yuran** « écrit » nous paraît la forme verbale la plus pratique ; on obtient alors **yurasfus** « a été écrit avec la main » et **yuransfus** « écrit avec la main ».

Toutefois, si les néologismes proposés dans le test avaient été employés dans des phrases, il y aurait eu probablement beaucoup plus de réponses justes, grâce au contexte phrastique. Mais nous nous sommes limités à la compréhension des mots pris isolément pour justement ne pas suggérer leur sens.

- Du point de vue sémantique

_ **tuddsa**

Les usagers ont toujours tendance à expliquer le sens du néologisme par celui d'un mot d'usage qui se présente à leur esprit par sa forme, très proche de celle du néologisme. Les informateurs donnent au néologisme **tuddsa** le sens de « fait de piler, d'écraser », le confondant ainsi avec **tuddza** – sans doute par l'assimilation de /z/ en /s/ au niveau du verbe **ddez** « écraser, piler ».

_ **43** locuteurs ont confondu le néologisme **tuddsa** avec **tuddza** (mot d'usage) ;

_ **55** ont coché la case « ignore le sens ».

Le nom d'action verbale **tuddsa** dérive de la même racine que le nom **tiddas** « jeu traditionnel, récréatif et cérébral » bien connu en kabyle, même si pour la jeune génération le mot n'est plus d'actualité.

_ **aswir**

Le néologisme **aswir** qui dénote deux significés « niveau » et « congrès », nom masculin singulier, de forme simple est un emprunt touareg. Sur le plan sémantique il présente

L'inconvénient d'exprimer un double sens et d'évoquer le mot kabyle usuel **şşur** « mur », plus encore, le diminutif **taşwirt** « murette », sens qui, hors contexte, vient en premier à l'esprit de l'utilisateur.

Voici les réponses formulées par les locuteurs auxquels il a été demandé le sens de ce néologisme :

- **2** ont donné le sens de « résultat » ;
- **5** celui de « niveau » ;
- **3** ont attribué au néologisme le sens de « murette ».
- **90** ont coché la case « ignore le sens ».

_ tussna

Les usagers confondent entre le nom verbal usuel **tamusni** « connaissance » et le néologisme **tussna** « science » ; deux noms dérivés du même verbe **issin** « connaître, savoir ». L'existence de sèmes communs entre les deux signifiés « connaissance » et « science » accentue la confusion entre les deux sens.

Ainsi, l'analogie des deux niveaux, du signifiant et du signifié, entre un mot connu **tamusni** et un autre nouveau **tussna** crée, plus de confusion que de motivation. Il ressort que :

- _ **48** usagers testés ont associé le signifié « connaissance » ou « savoir » au signifiant **tussna** ;
- _ **2** informateurs ont donné à ce néologisme le sens de « nid de guêpe », par analogie avec **tusna (n warzazen)**, mot composé usuel.

L'inconvénient de la confusion entre les néologismes et les mots usuels homologues apparaît nettement au niveau des relations paronymiques et homonymiques entre ces deux catégories de mots.

2. LES CONFUSIONS PARONYMIQUES ET HOMONYMIQUES

La relation de paronymymie et d'homonymie peut exister entre un néologisme et mot d'usage et entre deux néologismes.

Les néologismes en rapport de paronymie ou d'homonymie avec un mot d'usage font que l'utilisateur ramène la signification du nouveau mot à celle du mot usuel homonyme ou paronyme. Il arrive aussi que deux séries de mots nouveaux, issus de la même racine couvrant des champs sémantiques différents, se confondent du point de vue sémantique.

2.1. Confusions paronymiques

La paronymie, par prononciation et/ou perception auditive similaire(s) de signifiants voisins, provoque chez l'utilisateur des confusions d'ordre sémantique, soit entre néologismes eux-mêmes ou entre néologismes et mots d'usage.

2.1.1. Les néologismes paronymes de mots d'usage

Des néologismes se trouvent en rapport de paronymie avec des mots usuels, ce qui implique que les utilisateurs se méprennent sur leur sens. Les couples paronymiques suivants sont apparus dans les résultats du test.

- _ **tussna** « science » et **tusna** « nid de guêpes » ;
- _ **tuddsa** « organisation » et **tuddza** « écrasement, fait de piler » ;
- _ **asaruf** « pardon » (T) et **asurif** « grand pas » (K) ;
- _ **tagmi** « recherche » (T.) et **tegmi** « croissance » (K.) ;
- _ **ayelnaw** (prononcé **ayennaw**) « national » (mzb) et **ayennaw** (variante de **ayennay** « chanteur », du k ?).

Des locuteurs ont fait un rapprochement entre :

_ **tilelli** "liberté" (T.) et **ilili** « laurier rose » ou encore **tili** « ombre » (K.). Cette confusion est généralement levée dans par le contexte phrastique d'actualisation. La majorité des locuteurs testés font aussi un rapprochement entre :

_ **ayref** « peuple » (T.) et **ayaref** « meule » (K.);

_ **timetti** « société » (T.) et **imetti** « larmes » (K.) ; un journaliste kabylophone de l'ENTV prononce **timetti** au lieu de **timetti** « société », sans doute à cause de l'influence du mot usuel.

Nous constatons aussi que le néologisme **amda** « oasis » (T) peut être confondu avec le mot d'usage **tamda** « endroit d'un oued, large et profond où l'on se baigne » (K) où seule la modalité du féminin « t » différencie les signifiants des deux mots du point de vue morphologique. Sur le plan sémantique, en berbère, **amda** s'oppose à **tamda** par le trait « grand » ~ « petit », comme c'est la règle en lexicologie amazighe ; de même, **tamda** s'oppose au diminutif **tamduct** «une petite **tamda** » et le masculin **amda** n'est pas usité mais qui exprimerait potentiellement le sens de « grande marre ». Il existe aussi le mot **amdun** « marre d'eau large et profonde ».

2.1.2. Les néologismes paronymes

De même, les usagers ne distinguent pas entre certains néologismes à cause de leur pronociation quasi identique.

ameynas « militant » et **aneymas** « journaliste » ont été confondus par 20% des testés ; 9% ont confondu **maca** « mais » avec **massa** « madame » ; 20% **amaray** « secrétaire » et **amyaru** (on utilise aussi la forme **amaru**) « écrivain », sans qu'ils appartiennent au même champ sémantique.

Le néologisme **tallit** « époque, période » a été confondu avec son homonyme usuel **tallit**, qui signifie « pluie » en Haute Kabylie, par 12 usagers testés ; un seul locuteur a associé ce mot au sens de « période d'hiver » ; un autre à celui de « montée », sans

doute par influence du mot **talluyt** « fait de monter », nom d'action du verbe **ali** « monter » (K).

Un autre facteur de confusion entre les signifiés de nouveaux paronymes est dû à l'utilisation de schèmes susceptibles d'être confondus. Par exemple, **agmuḍ** (schème *ac1c2vc3*) et **agemmuḍ** (schème *ac1cc2vc3*) sont souvent confondus : **agmuḍ** signifie « Est, Orient » (*Asalu* n°3 : 7 ; n°4 : 12 et 14 ; n°5 : 8-9 ; n° 0 : 6) et « résultat » [*Asalu* n°7 : 8-9 ; n°8 : 2 et n°3 : 7] ; **agemmuḍ** est employé dans le sens de « Orient, Est » dans [n°4 : 3 et n°1 : 2].

Agmam « quartier résidentiel » [*Asalu* n°4 : 14] et **agman** « organe » [*Asalu* n°8 : 9] est un autre couple de paronymes qui n'ont produit aucun dérivé et dont l'origine nous est inconnue, ce qui rend davantage leur assimilation difficile.

Les locuteurs confondent aussi **tazyent** (pl. **tizeynin**) « crise » [*Asalu* n° : 3] et **tayzint** (pl. **tiyzinin**) « raison » [*Asalu* n° 0 : 4 et *Asalu* n°2 : 9] ; **tamaneyt** « capitale (d'un pays) » [*Asalu* n°4 : 7-8] **tamanegt** « gloire » [*Amawe*] : seuls les phonèmes [y] et [g] différencient les deux derniers termes.

Un retour au potentiel lexical du berbère permettrait sans doute de substituer aux paronymes, prêtant à confusion, d'autres termes plus pratiques.

2.1.3. Paronymie entre néologismes de deux champs lexico-sémantiques

- **Le champ sémantique de la notion de «développement»**

_ **taneflit** « développement », **neflay** « (se) développer » [*Asalu* n°1 : 5] ;

_ **snefli** « faire développer », **asenfali** « développement » [*Asalu* n°2 : 4].

Au niveau de ce champ sémantique, les auteurs emploient, indifféremment, les termes **taneflit** et **asenfali** pour désigner le concept de « développement » bien que le premier soit

construit sur le schème du substantif (du verbe **neflay** « développer ») et le second sur celui du nom d'action verbale (du verbe **snefli** « faire développer » (actif **s+nefli** ou **neflay**). L'on fait dériver aussi de **nefli** le nom d'agent **aneflay** et de **snefli** le substantif **tasneflit** et le nom d'agent **asneflay**.

- **Le champ lexical paronyme couvrant la notion de « expression »**

Il comprend les termes : **tanfalit** « expression », **senfali** « exprimer » (souvent écrit **snefli**), **tanfalit** « expression » **anfalay**, nom d'agent et **anfali** n.a.v. (de **nfali** « exprimer ») ; **asenfalay**, nom d'agent, **asenfali**, n.a.v. (de **senfali** « faire exprimer »). C'est là une source de beaucoup confusions.

Il y a d'autres cas où plusieurs unités sont en rapport de similitude paronymique par assimilation phonique de leur forme, par exemple :

_ Les mots dérivés de la racine yms

De la racine **yms**, plusieurs néologismes ont été dérivés. Elle couvre quasiment toute l'étendue du champ lexico-sémantique de la notion de « presse » : **aneymas** (ou **aneymis**) « journaliste » ; **taymist** (ou **tayamsa** « presse » ; **aymis** « journal » ; **tamneymist** « chronique ». La variante **taymist** « presse », peut être confondue avec **tarmist** « entreprise », alors que le signifiant **tayamsa** « presse » est le plus usité et ne présente pas cet inconvénient.

_ aneymas/ameynas/ameyras/ayammas

Ces quatre néologismes noms d'agent : **ameynas**, pl. **imeynasen** « militant », **aneymas**, pl. **ineymasen** « journaliste », attesté aussi sous forme de **aneymis** [*Asalu* n°8 :3-14]; **ameyras**, pl. **imeyrasen** « martyr » et **ayammas**, **iyammasen** « chasseur » ont des signifiants composés de suites phoniques très voisines.

Cette méprise entre les néologismes paronymes peut s'expliquer aussi par des difficultés d'ordre orthographique ; en cette période de passage à l'écrit, les usagers ne maîtrisent pas les règles d'orthographe d'autant plus que ces règles ne sont pas encore rigoureusement établies et suffisamment claires.

Afin de remédier à ce type de confusion, il y a nécessité de définir les schèmes des différentes catégories de nominaux, notamment à l'échelle d'une même racine couvrant un même champ lexicosémantique comme dans le cas précédent. Les néologismes paronymes, source d'opacité et de confusion, constituent l'un des problèmes qui empêchent la compréhension de ces mots nouveaux.

2.2. Problème d'homonymie

Peut-on considérer des couples de néologismes, de formes identiques, mais correspondant à des signifiés distincts, comme des homonymes, même si chaque mot du couple appartient à un dialecte particulier ? Dans le berbère moderne qui inclut les mots de tous les dialectes, la réponse est affirmative.

2.2.1. Homonymes ou polysèmes ?

Par exemple, **sefti** « conjuguer » et **sefti** « développer » peuvent être considérés, en plus du rapport d'homonymie évident, comme deux signifiés d'un même signifiant en rapport polysémique. Cela pour deux raisons : l'appartenance du signifiant (**s)fti** au berbère commun et l'existence d'un sème commun important entre les signifiés « conjuguer » et « développer » : dans les deux cas il y a l'idée de « quantité » et de « prolifération » ; plusieurs personnes et temps en conjugaison et l'aspect quantitatif dans le développement.

Comme les homonymes, en général, n'ont pas de sèmes communs, peut-on conclure qu'il s'agit d'un même mot,

polysème, en dépit d'une séparation distincte des deux signifiés ? Il s'agit de deux mots homonymes sémantiquement distincts.

2.2.2. Homonymie entre néologismes et mots d'usage

Quelques cas d'homonymie entre néologismes d'emprunt interne et des mots usuels du kabyle sont le résultat d'une coïncidence entre des signifiants identiques appartenant à des champs sémantiques différents.

_ **anza** « preuve » (sens originel en touareg), signifie, en kabyle, soit « ressemblance » dans l'expression **yettak anza** « ressembler », littéralement « donner la ressemblance » (la forme verbale est aussi réactivée dans le discours des médias **yunza times** « il ressemble au feu ») ; soit « gémissements de morts, voix qu'on entend dans les cimetières et qu'on attribue aux âmes de défunts ayant subi une mort violente ».

_ **ameggaz** employé dans la formule **aseggas ameggaz** « bonne année », (du touareg **agez** « veiller sur, rencontrer (quelqu'un) » [I. 489]) est l'homonyme du mot kabyle emprunté à l'arabe **ameggaz** « qui fait la part des choses » (nom d'agent), dans **argaz ameggaz** « homme réfléchi qui fait la part des choses », de l'arabe **meyyeza** « faire la différence ». D'ailleurs, dans la région de Béjaïa on dit **ameyyaz**, forme plus proche de l'arabe.

Bien que la polysémie et l'homonymie soient un facteur d'économie linguistique, cette surcharge sémantique d'une même forme lexicale, nouvelle de surcroît, est source d'ambiguïté et de confusion pouvant arriver jusqu'à rendre le message inintelligible.

3. LES CONFUSIONS SEMANTIQUES

Il se produit souvent des chevauchements entre les signifiés de certains néologismes, dus essentiellement au contexte de leur utilisation ; comme il arrive aussi qu'une forme lexicale nouvelle soit chargée d'exprimer plus d'un sens en un espace temps relativement très court, avant même que les usagers n'assimilent son premier sens.

3.1. Confusion de sens des néologismes

_ **aymis**

Six locuteurs testés ont donné le sens d'« information » à **aymis**, sans doute par ce que les journalistes annoncent le bulletin d'information par la formule **aymis n wass-agi** « le journal d'aujourd'hui » ou **aymis n sşebħa** « le journal de ce matin » d'où la possibilité de comprendre « les informations d'aujourd'hui » (ou de ce matin).

_ **ahil**

De même, il y a eu association du signifié « émission » avec le néologisme **ahil** « programme » pour la même raison. Quand un animateur dit : **deg wahil bbwassa, yella waya, yella waya...** « Dans le programme d'aujourd'hui il y a ceci, il y a cela... ». L'auditeur peut bien comprendre « dans l'émission d'aujourd'hui... ».

_ **tagrawla**

Neuf usagers testés sur 100 ont donné à **tagrawla** « révolution » le sens de « guerre », 1 celui de « liberté » et 1 autre celui d'« indépendance » ; probablement parce qu'il y a des sèmes communs entre « révolution » et « guerre », de même qu'entre « révolution », « indépendance » et « liberté ».

Pour les néologismes de sens, le signifié usuel influence le nouveau signifié mais aussi il se présente, le plus souvent en premier à l'esprit de l'utilisateur. D'où l'intérêt de faire suivre le néologisme d'une glose explicative.

3.2. Problème de polysémie

La polysémie (voir chapitre 2) se manifeste clairement au niveau de certains néologismes, par exemple :

_ tawinest

Le polysème **tawinest**, substantif formé de la racine **wns** et du schème **ta – i – t** (dont la modalité du féminin **t – t**), représente, au signifié habituel « bijou », s'ajoutent trois signifiés nouveaux : « phrase » (en grammaire), « club » (dans le nom composé **tawinest n taydiwin** « club des pins »), et « cercle » (dans *Amawal*).

Ainsi, le néologisme de sens **tawinest**, couvre trois nouveaux signifiés relevant de champs sémantiques nettement séparés au point de se demander si, réellement, il ne s'agit pas de cas d'homonymie « préfabriquée » plutôt que de polysémie. En plus, ce terme a déjà des sens originels différents dans les dialectes : **tawinest** signifie en kabyle « un type de boucles d'oreilles », en chleuh « boucles d'oreilles » et en touareg « anneau » [III. 1475].

_ asafer

Le terme **asafer** est doublement polysème : d'abord dans l'usage attesté en kabyle avec deux signifiés « ingrédient » et « élément » et en touareg avec le signifié « médicament ». Le kabyle emploie aussi par un emprunt arabe **æeqqar**, pl. **iæeqqaren**. Ensuite, le néologisme **asafer** est associé à deux signifiés nouveaux : le signifié « facteur », voisin du sens kabyle « élément » et « médicament », le même signifié d'usage en touareg.

Les néologismes ayant plusieurs signifiés sont difficiles à mémoriser et à classer, de façon nette, dans la catégorie de polysèmes ou celle d'homonymes.

3.3. Problème de synonymie

On constate dans le corpus, la correspondance de plusieurs signifiants différents à un même signifié, ce qu'illustrent les exemples suivants.

- **La notion d'« identité »**

Ce concept d'identité est désignée, d'un texte à l'autre, par les termes différents suivants :

_ **asulu**, dans la phrase : **asulu ayelnaw** « identité nationale » [*Asalu* n°0 : 2]. Le terme **asulu** « faire exister », au sens propre, est dérivé du verbe **ili** « exister » (du fonds berbère commun)

_ **tugna**, dans **tayzent n tugna** « la crise identitaire » (*Asalu* n°6 : x), **tiri** (*Asalu* n° 8 : 3 et 6) et **tamettit** (*Asalu* n°1 : 2). Ces termes utilisés comme des synonymes parfaits, interchangeables dans tous les contextes, à cause de l'identité du sens qu'ils expriment.

_ **tiri** du kabyle **iri** « soi (physique) ».

_ **tugna** du touareg où ce terme exprime le sens de « forme indistincte » [III. 1324] ; le terme acquiert un nouveau signifié, celui d'« image ».

_ **tamettit** du touareg **timetti** « gens », (« société » en néologie).

_ **tamagit** du verbe **mag** « être ainsi fait », comme dans l'énoncé **akka ig mug** qui exprime le sens « c'est comme ça qu'il est fait », terme d'usage en parler de la Basse Kabylie. Ce néologisme de sens est utilisé à la radio et dans un certain usage récent.

Mais peut-on considérer les mots kabyles et les mots touaregs ayant le même sens comme des synonymes ? La réponse est « oui » dans le cadre de tamazight moderne qui puise son lexique nouveau dans tous les dialectes. Elle est

négative dans le cadre d'un seul et même dialecte. Si l'on considère le kabyle et le touareg séparément, il s'agit de deux séries de synonymes : **tiri** / **asulu/tamagit** en kabyle et **tugna/tamettit/ (asulu)** en touareg (suivant bien entendu le nouveau sens « identité »).

- **tikti, tamidrant et tidmi**

Les deux signifiants du touareg **tikti** et **tamidrant** sont souvent employés avec le même signifié « idée ». Déjà, en dialecte d'origine, ils sont en rapport de synonymie : **tikti**, de **ktu** « se souvenir, penser à » [III. 1567] et **tamidrant** de **urdu** « penser, supposer » [II. 1567. Cependant, le néologisme **tikti** dont la racine est attestée dans le fonds lexical berbère commun est de loin le terme le plus utilisé. En kabyle, **mekti** signifie « se souvenir » d'où la dérivation d'un autre néologisme **aktay**, pl. **aktayen** « souvenir ». Le terme **tidmi** est un troisième néologisme qui est en rapport de synonymie avec les deux précédents : il a aussi le sens d'« idée ».

Le sort des trois synonymes semble se préciser déjà : **tikti** « idée » entre dans la langue de part sa fréquence d'utilisation, **tamidrant** « supposition », garderait le sens originel en touareg et **tidmi**, bien qu'attesté dans Amawal, le mot n'est utilisé au niveau du corpus que dans un seul et même texte (9 fois), *Asalu* n°2 : 6.

- **Amnekcem, anbaz et aharas**

Le néologisme **amnekcem** « colonisateur », du kabyle **kcem** « entrer » est en rapport de synonymie avec les néologismes **anbaz** et **aharas** du touareg, ayant le même sens.

Dans le parler d'origine, le verbe **enbez** (d'où est dérivé le néologisme **anbaz**) signifie « irruption de guerriers dans le camp ennemi » [III. 1291-1292], d'où l'opportunité d'associer ce néologisme au sens de « envahisseurs ». Mieux encore, le féminin **tenbaz** a, en touareg, le sens de « public (être à la disposition du public) » [III 1293] et l'adjectif **anbazi** (f.

tanbazit) est introduit comme néologisme désignant le sens de « collectif » dans le syntagme **tafrit tanbazit** « conscience collective ». Dans *Amawal*, le substantif **tanbazit** signifie « collectivité ». Il serait plus opportun de lui associer le sens de « public » où le seul néologisme **azayez** ne suffit pas à rendre la complexité de ce concept qui renvoie à divers domaines dans la société moderne. **Aharas** (n.m.s.), pl **ihrasen** signifie en touareg « animal gris alouette, gris de fer (cheval, chien, bœuf, etc.) » (I. 664), le sens originel n'a aucun sème commun avec le sens néologique, il y a lieu donc de lui affecter un autre nouveau signifié, en rapport avec ce contenu sémique.

- **aylani, ayelnazri et amuran**

Le néologisme **aylani** «nationaliste», de **aylan** «pays» en dialecte mozabite, a un synonyme kabyle **amuran**, de **tamurt** «pays». Le même sens est exprimé par le mot composé **ayelnazri** (de la racine **yn** et du suffixe **-zri** «-iste»). Cependant, les trois néologismes peuvent se spécialiser, suivant des nuances qui différencient déjà les bases lexicales dont ils sont dérivés : **aylani** est propre à signifier «nationaliste», **amuran** «compatriote» et **ayelnazri**, de part le suffixe **zri**, le sens de «patriote».

L'usage favorisera sans doute la spécialisation des termes synonymes, notamment s'ils font leur entrée dans le dictionnaire avec leurs signifiés tels qu'ils viennent d'être nuancés. Il y a nécessité de rentabiliser au mieux les nouvelles formes lexicales afin de combler le maximum de lacunes dans la désignation de nouveaux référents.

Enfin, une autre source de difficultés et de confusion qui rend le discours des médias quasi-inintelligible: c'est le calque linguistique, introduction à l'excès dans le discours des médias.

4. CALQUES ET DIFFICULTES DE DECHIFFREMENT

Le calque qui consiste à combiner des mots berbères -le plus souvent des néologismes- sur des modèles morphosyntaxiques et sémantiques étrangers pour former des syntagmes figés ou libres est un procédé de création auquel recourent abondamment les journalistes berbérophones, soit pour former de nouveaux mots, soit pour attribuer de nouveaux sens à des mots usuels, par référence à une langue étrangère -le plus souvent le français -. Cependant, si certains calques sont faciles à décoder, d'autres qui transgressent les règles syntaxiques de la langue cible ou introduisent des signifiés et des combinaisons insolites, créent des ambiguïtés et empêchent le décodage du message.

Nous proposons dans cette section l'étude de calques, à travers des textes choisis du journal *Asalu*, traitant de thèmes d'ordre général et de sport.

4.1. Le calque dans les textes à thème d'ordre général

Les expressions soulignées sont perçues comme des calques dans le texte :

« **Tanemmirt a dda Lmulud** » [*Asalu* n° 2: 12]

_ **yekcem yer texxamt n ttlifun akken ad isiwel** « il entra dans la cabine du téléphone pour appeler (= *cabine téléphonique*) ».

_ **nnan-as acimi tzegred i wjerrid yetkemmilen ?** « On lui a dit : pourquoi as-tu franchi le trait qui continue ? (Il s'agit de la police qui a interpellé Mouloud Mammeri, lui reprochant de chauvaucher la *ligne continue*).

_ **s teyzi n tmeddurt ines, ihureb yef tmaziyt** « avec la longueur de sa vie, il a combattu pour tamaziyt (= *tout au long de sa vie*) ».

_ **maḥsub, tinna d tiqit nni ig xussen i wakken ad infel ubuqal** « C'est à dire, celle-là (le prétexte de la ligne continue) est la

goutte qui manquait pour que le vase déborde (= *la goutte qui fait déborder le vase*)».

Les exemples (1) et (2) représentent des calques de nécessité, utilisés pour désigner des référents «nouveaux» non dénommés en kabyle : **taxxamt n ttilifun** comme équivalent de «cabine téléphonique» et **ajarrid yetkemmilen** «ligne continue». Le terme «téléphone» est repris tel quel ; il serait d'ailleurs inutile de proposer un quelconque néologisme à la place de l'emprunt *téléphone*, internationalisme utilisé dans la quasi-totalité des langues.

Ces deux exemples remplissent les critères d'un calque : il y a transposition fidèle des signifiés du français par une traduction, presque mot à mot, des termes qui composent les signifiants correspondants ; avec modification de la structure syntaxique de la langue source. Il y a donc adaptation par la transformation de la structure du français D + N + Adj. en N + n «appartenance (=de)» + N. (E.A.) dans la langue cible. Cette structure est utilisée pour former des mots composés inspirés du français en tamazight dont quelques exemples dans le corpus :

_ « Science politique » = **tussna n tsertit** [*Asalu* n° 8 : 13-14], littéralement « la science de la politique » ;

_ « pluralisme linguistique » = **asgwet n tutlayin** littéralement « la pluralité des langues » [*Asalu* n°5 : 13] ;

_ « époque actuelle » = **tallit n tura**; littéralement : « l'époque de maintenant » [*Asalu* n°1 : 15] ;

_ « domaine de la société » = **annar n tmetti** ; « domaine politique » = **agwni n tsertit**]; littéralement « domaine de la politique » [*Asalu* n°2 : 4] ;

_ « classe politique » = **imawlan n tsertit**, littéralement « les propriétaires de la politique » (*Asalu* n° 8 : 3).

Il est donc naturel que les suites structurées en français (N+Prép. «de» + N), conformes au système de tamazight, soient transposées telles quelles.

- Les groupes de pression (**tagagyin n wezmay**), littéralement « les groupe de l'essorage ».
- Le siècle des lumières (**lqern n teffilin**) [*Asalu* n° 5 : 7] ; littéralement : « le siècle des mèches flambantes ».
- Les règles du jeu (**alugen n wurar**) [*Asalu* n°5 : 4].
- La langue de bois (**tameslayt n wesyar**) [*Asalu* n°4 :5 - 6].
- La maison de la culture (**axxam n yidles**).
- L'économie de marché (**tadamsa n ssuq**) [*Asalu* n°6 : 5-6]

D'ailleurs la structure (N + n « de » + N) est d'une grande productivité en tamazight ; on dit bien **taxxamt n yiḍes** « chambre à coucher » ; **taxxamt n tmes** « pièce où on allume le feu pour cuisiner ou se chauffer », etc. ...

A propos du français, G. Gross écrit : « les structures les plus productives sont de loin N + Adj., et N+ de + N » [1996 : 49]. Ainsi, en tamazight, la suite **taxxamt n ttelifun** serait plus adaptée que **taxxamt tatilifunit** (N + Adj.) ; alors qu'en français la suite "cabine de téléphone" serait incorrecte ou du moins n'aura pas le même sens que « cabine téléphonique ».

Dans l'exemple n°2, la notion de « continuité » telle qu'elle est signifiée dans le syntagme français « ligne continue » ne peut être mieux exprimée que par le complexe verbal **yetkemmilen** «qui continue» (aoriste intensif). Toutefois, les autres possibilités combinatoires avec la suite N + Adj : donnent des expressions qui expriment des sens nuancés, ne correspondant pas au signifié « ligne continue ».

- _ **ijerrid akemlan** «la ligne complète » ;
- _ **ijerrid ukmil** expression qui indique le sens de "grand et bien portant" lorsqu'on parle d'u être vivant ;
- _ **ijerrid imkimmel** expression qui aurait le sens de « la ligne qui complète ».

Le choix de la suite **ijerrid yetkemmilen** est donc pertinent. Par exemple si l'on transpose en berbère l'expression opposée « ligne discontinue », selon le même moule, la formulation adéquate serait : **ijerrid yettnegzamen**, exactement comme dans

le cas de « ligne continue » la structure est : N + syntagme verbal (à l'aoriste intensif). Cependant, **ijerrid ugzim**, (N+ Adj.), aurait le sens de « ligne courte », à l'instar de **taqendurt tugzimt**, dans le langage usuel, qui désigne « une robe courte ». La forme de l'aoriste intensif du verbe qui « qualifie » le nom dans ces deux expressions opposées (**ijerrid yetkemmilen / ijerrid yettnegzamen**) permet une mise en relief des sèmes de « continuité », de « discontinuité » et de « longueur ».

Nous verrons plus loin que certains auteurs ne respectent pas toujours cette règle d'adaptabilité ; le plus souvent il leur arrive d'imposer le moule de la langue cible dans la langue source, et il en résulte une opacité des énoncés. On reproduit ainsi des structures syntaxiques de la langue source, incompatibles avec les règles de tamazight bien que dans la majorité des cas il existe des combinaisons originelles qu'il suffit tout juste de connaître et d'utiliser. Les exemples (3), (4) et bien d'autres illustrent cette situation.

- **s teyzi n tudert ines**, exemple (3)

Littéralement « avec la longueur de vie – sienne », selon la structure : Loc. Adv. (prép. + N. « s teyzi ») + n « de » + N « tudert » + possessif « ines » qui est le calque de l'expression du français : « *tout au long de sa vie* » = Prép. + N + de + N. Cette même combinaison syntaxique a servi à la formation de calques similaires : **s teyzi n ddurt** littéralement « avec la longueur de semaine » qui correspond à l'expression du français « tout au long de la semaine » [Asalu n°8 : 3 et 14]; **s teyzi n firza yagi** « tout au long de cette visite » [journal télévisé du 08/02/1997].

Cette traduction littérale, en reproduisant la même combinaison syntaxique du français, déroute le locuteur natif unilingue pour qui les mêmes signifiés peuvent être exprimés autrement en tamazight, comme pour l'énoncé (3) « **s tey^wzi n tudert ines** » :

_ **seg wasmi d-ilul**, littéralement : « depuis le jour qu'il est né » ;

- _ **seg wasmi d-yekker** « depuis qu'il est élevé (né) »;
- _ **kra tekka dunnit-is** littéralement « autant qu'a duré la vieillesse » qui correspond en français à « tout au long de sa vie » ou « sa vie durant » ;
- _ **tuddert-is kamel** « sa vie entière ».

- **tiqit nni ig xussen iwakken ad infel ubuqal**, exemple (4)

Littéralement « la goutte – celle– qui a manqué pour que le vase déborde ». La structure syntaxique de l'expression française « la goutte qui fait déborder le vase » : N1 + qui + Aux. . « fait » + Inf. « déborder » + N2, où N1 est l'antécédent, mis en relief par sa fonction de prédicat nominal et sa reprise par le pronom relatif « qui », et N2 assume la fonction de complément d'objet direct, se voit modifiée dsans la langue cible : **tiqit ig xussen iwakken ad infel ubuqal**, suivant la structure **N + pr. Relatif + part. passé + Conj. + Verbe + N2 (E.A.) = tiqit « goutte » + i(g) « qui » + xussen « manqué » + iwakken « pour que » + ad infel « il-déborde » (ad « non réel » + aoriste) + ubuqal (E.A.) « le vase ».**

En dépit du souci de transposer fidèlement le signifié de l'énoncé calquée, on remarque une adaptation de l'expression française sur le plan syntaxique. C'est ce qui confère à ce calque une lisibilité relative permettant à l'utilisateur de la langue cible, même ne connaissant pas le français, d'en déchiffrer le sens.

L'homologie syntaxique entre les expressions de la langue source et celles de langues cible est un facteur qui facilite la transposition des calques et leur lisibilité. En plus l'expression *la goutte qui fait déborder le vase* est rendue par une expression kabyle équivalente voisine : **lhila n şşber teççur** « le récipient de la patience est plein ».

4.2. Les calques dans des textes traitant de sport

L'examen de trois textes se rapportant au domaine du sport nous a permis de recenser plusieurs calques qui, pour la majorité, sont une traduction littérale d'expressions figées et syntagmes libres du français, le plus souvent sans effort d'adaptation aux structures de la langue cible.

4.2.1. Calque d'expressions figées

Le lexique approprié couvrant le domaine du sport, au sens moderne du terme, est encore à l'état rudimentaire en tmazight ; c'est ce qui justifie le foisonnement de calques dans le discours traitant de ce thème, favorisés par le grand nombre de néologismes.

Texte 1 : « Mondial 90 » (*Asalu* n°4 : 1)

- **Urarent ar deffir** :

Dans la phrase **tigwti n tyelmin urarent ar deffir**, « la majorité des équipes ont joué la défensive ». L'expression **urarent ar deffir** signifie littéralement « elles ont joué vers l'arrière », n'a pas de sens clair et prévis en langue cible comme c'est le cas dans la langue source.

- **Seg idis n...** :

Dans la phrase : **mundial agi seg idis uheggi, yetwahegga akken yelha**, littéralement « Mondial-ci du côté de la préparation, il a été préparé comme beau » ; la phrase française calquée serait : « du point de vue organisationnel, ce mondial a été bien préparé ». L'expression **seg idis uheggi** « du côté de (la préparation) » n'est pas acceptable du point de vue sémantique étant donné que l'énoncé **seg idis n (+ N)** ne s'emploie qu'au sens propre. Pour exprimer le même signifié l'expression **deg**

wayen yaɛnan aheggi, qui équivaut en français à l'énoncé « en ce qui concerne la préparation ».

Texte 2 : tadewennit akw d Ali Fergani (Asalu n°5 : 14)

~ s uwexxer :

E.N.T.V. ur d skin ara timlilit yeḍran di kumazi, ulamma s uwexxer, littéralement : « L'ENTV ne (vers ici) a montré pas la rencontre elle est survenue dans Koumazi, même pas avec le recul », dont la phrase française calquée serait : « même en différé, l'ENTV n'a pas montré la rencontre qui a eu lieu à Koumazi ». L'expression **s uwexxer** existe dans l'usage sous forme de syntagme libre mais au sens propre. Elle signifie : « avec le recul ». Elle acquiert donc un second sgnifié, par métaphorisation dans le contexte de la communication.

_ ad uraren azarig :

deg weḥric wis sin ad uraren azarig akken ad xedɛen afnat (...)
u ad uraren yef yidisen iyef nhegga iman nney ddurt kamel, littéralement « dans la mi-temps deuxième ils joueront la ligne pour qu'ils trahissent l'adversaire (...) et ils joueront sur les côtés lesquels sur nous avons préparé nous - même la semaine entière ». La phrase française, modèle du calque, serait : « Durant la deuxième mi-temps, ils joueront la ligne de hors jeu pour surprendre l'adversaire (...) ; comme ils joueront sur les côtés, ce à quoi ils se sont préparés durant toute la semaine ».

Il y a calque de l'expression jouer la ligne de hors jeu en : **uraren azarig** et de la conjonction de coordination « et », rendue en kabyle par **u** dans le passage **u ad uraren yef yidisen**; dans la mesure où la suite **uraren azarig** est nouvelle en kabyle, elle n'est pas attendue du lecteur. Par conséquent son déchiffrement nécessite un effort ou une connaissance préalable de l'expression calquée. La coordination, dans ce cas précis, serait exprimée naturellement par l'expression **ad uraren dayen yef yidisen (dayen « aussi »)**...

Les calques sont nécessaires à la désignation de référents nouveaux dans le domaine du sport, seulement il y a lieu de les adapter de façon à les rendre clairs et facilement déchiffrables par l'utilisateur berbérophone sans passer par la langue source.

Texte 3 : Yekker uyebbar deg walud

« le jeu est très serré », littéralement : « Il se lève de la poussière de la boue » (**Asalu n°5 : 16.**)

- **Tiyita n teymert**

Di ddqiqa tis 81, s yiwet n tyita n teymart, Meddan yerna iswi nniḍen, littéralement « dans la minute 81^e avec un coup de l'angle, Meddan a ajouté un but autre »; suivant le modèle du français : « à la 81^e minutes, Meddane, d'un coup de corner, a marqué un autre but ».

L'expression **tiyita n tymert** signifie, de façon claire, pour un natif berbérophone, «coup de coude» (le mot **tiywmart** exprime aussi le sens de « coude » et de « pierre angulaire ») par ailleurs l'anglicisme *corner* signifie « coin ».

Il n'existe aucun mot ni expression en kabyle pour désigner le signifié «corner» en sport, c'est pourquoi ce calque est utile, d'autant plus que sa structure syntaxique N + n « de » + N. est parfaitement adapté.

_ tasweet n wesgunfu « mi-temps »

Littéralement « le moment du repos ». Cette expression calquée sur le français « mi-temps » est bien adaptée sur le plan sémantique : le locuteur décode son sens aisément à cause de l'équivalence des deux signifiés exprimés en langue source et en langue cible et de l'utilisation des mots amazighs d'usage.

_ ger wacciwen « entre parenthèses »

taluft ar tura mazal-itt ger wacciwen, littéralement « l'affaire jusqu'à maintenant demeure – elle – entre des cornes » ; dont le sens en langue source est : « jusqu'à présent, l'affaire n'est pas

encore réglée » (elle demeure entre parenthèses) ». Il n'est pas aisé à l'usager qui ignore l'expression française « entre parenthèses » d'en saisir la signification. Certes, la métaphorisation peut faciliter le déchiffrage car la forme des parenthèses évoque bien celle des cornes courbées vers l'intérieur ; le contexte d'actualisation et aussi un facteur de facilitant la compréhension.

L'identité du signifié et celle du référent, dans la langue source et la langue cible, le choix des mots d'usage et une adaptation syntaxique confèrent au calque une certaine lisibilité.

4.2.2. Calque de syntagmes libres et de phrases

Il arrive aussi qu'on calque la structure de syntagmes libres et de phrases entières.

_ nwala di kra n temlilyin anda urar txedmit ta, mi-d yebbwd ar tizi n ssaḥ d tayed nni ig rebḥen (*Asalu* n° 4 : 1)

Littéralement : « nous avons vu dans quelques (de) rencontres où le jeu est fait- le celle-ci, quand (vers - ici) est arrivé à le col de la vérité c'est l'autre celle-là qui a gagné ». Cette phrase est le calque de la phrase française : « Dans certaines rencontres, le jeu est mené par une équipe, mais à la fin, c'est l'autre, l'équipe adverse, qui a gagné ». A signaler qu'en dehors du contexte d'une rencontre de foot ball, l'expression urar txedmit ta aurait plutôt le sens de « la fête(ou le bal) a été organisé par celle-ci ».

_ yura iswi « il a marqué un but »

Mennad **yura iswi**, littéralement : « Mennad a écrit un but ». Le verbe approprié *marquer* existe comme emprunt en langue cible **yemmarki** ; cependant, on greffe sur **aru** (=écrire) le signifié qu'exprime *marquer* dans le domaine du sport. Le déchiffrage de ce calque n'est guère évident sans la connaissance de la langue source, d'autant plus que le mot-clé **iswi** « but » est un néologisme.

Par ailleurs, la langue usuelle offre d'autres possibilités, comme par exemple : **sæddi iswi**, littéralement « faire entre un but », dans la phrase : **Di ddqqa tamenzut sæddan iswi**, littéralement « dans la minute première ils ont fait entrer un but ». Ce qui signifie « ils ont marqué un but, à la première minute » (*Asalu* N° 5 : 14). Ou encore : **Ait Tahar iger iswi**, littéralement « Ait Tahar a mis (à l'intérieur) un but » qui signifie aussi « Ait Tahar a marqué un but » [*Asalu* n°5 : 6].

Ainsi, les verbes **sæddi** « faire pénétrer » et **ger** « faire entrer, mettre à l'intérieur » nous paraissent plus appropriés dans le contexte précédent que le verbe **aru** qui, jusqu'alors, est utilisé exclusivement au sens de « écrire ».

4.3. Autres calques d'expressions figées et de syntagmes libres

Quel que soit le domaine traité, le recours au calque s'impose dans le discours de la presse berbérophone. Nous examinons dans cette partie des cas d'expressions figées et des cas de syntagmes libres, recueillis à travers nos lectures et notre écoute des informations et des émissions radiophoniques en tamazight.

4.3.1. Quelques exemples de calque d'expressions figées

- **alugen n wurar** «les règles du jeu »:

Cet énoncé **degw mezruy d imedyaten n flawin (...) ig rwin alugen n wurar n tmetti nney** est la traduction-calque de la phrase française : *à travers l'histoire, il y a eu des exemples de femmes qui ont brouillé les règles du jeu de notre société* [*Asalu* n°5 : 4]. L'opacité de la phrase obtenue en tamazight provient de trois facteurs :

- _ L'utilisation de plusieurs néologismes (**amezruy** « histoire », **imedyaten** « exemples », **alugen** « règle », **tmetti** « société ») ;
- _ Le calque sémantique de l'expression française « les règles du jeu ».

_ L'emploi du polysème **urar** (qui signifie à la fois « jeu » et « fête » dans l'usage) comme néologisme de sens dans un contexte inhabituel, en loccurrence celui de la politique.

En effet, au moins dans certaines régions de Kabylie, le terme **urar** est spécialisé dans la désignation de « la fête dansante » lors d'un mariage par exemple ; le signifié « jeu » au sens de « distraction ludique », est plutôt rendu par le féminin **turart** ou encore par l'emprunt arabe **llaeb** « jeu ». D'ailleurs, on dit bien **yerwi lleeb** pour exprimer le sens de « brouiller les cartes », « perturber une situation ».

L'expression figée « les règles du jeu » est calquée aussi en arabe par l'énoncé **qawa'id llusba**. Toutefois, ce calque n'est pas aussi opaque qu'en tamazight, eu égard à la grande fréquence de son utilisation en arabe.

Le calque mécanique de certaines expressions françaises dénote la tendance des journalistes à recourir plus à la langue source pour résoudre le problème des mots manquant au lieu de rechercher dans le stock lexical de la langue cible, comme le montre les exemples suivants.

- yiwen udebsi i deg nella

Littéralement « une même assiette que dans nous sommes », qui signifie : « nous nous trouvons dans le même pétrin ». En langage usuel, on dit : **yiwen uækkwaz iy-yewten**, littéralement : « un seul et même bâton qui nous a frappés », ce qui veut dire « nous subissons les mêmes contraintes, les mêmes souffrances ». Le signifié des deux expressions est donc quasiment le même « être ensemble dans une même situation critique », il est donc préférable d'utiliser l'expression usuelle que de recourir au calque non adapté.

- bru-d i weftat

Littéralement : « lâcher vers -ici- le - morceau » ; l'expresssion calquer est « lâcher du lest ». Cette expression peut être rapprochée de celle utilisée traditionnellement en kabyle : **brud i lmerqa** « lâcher vers - ici à - de la soupe », qui signifie « être généreux ». Mais elle est toujours utilisée à la forme négative

pour qualifier une personne d'avare qui ne lâche rien : **winna, ur d-ibarru ara i Imarqa**, ce qui signifie : « il n'y a rien à gratter de cette personne » ou encore « on ne peut rien tirer de bon d'elle ».

4.3.2. Exemples de calques de syntagmes libres

Des cas de calque de structures syntaxiques de syntagmes libres sont relevés dans le corpus, par exemple :

- **yella yiwen unedruy amugen i yef ur heddren ara.:**

Littéralement « il y a un événement graënd lequel sur on ne parle pas »; ce qui signifie: « il y a un eu un événement qu'on n'évoque pas ». De prime abord, on reconnaît l'énoncé du français sur lequel est calquée cette phrase tant elle n'est pas naturelle en kabyle. En effet, la phrase attendue est : **teđra yiwet n taluft ur d ttadren ara**. Ou encore : **teđra yiwet n taluft ulac win tt-id yettadren**.

L'expression **yella yiwen** est habituellement employée dans le récit, particulièrement les contes, et est suivie d'un nom concret, du type : **yella yiwen wergaz; yella yiwen sselţan; yella yiwen wemkan**, etc. Ce qu'on traduit respectivement : « il y avait un homme ; il y avait un sultan ; il y avait un endroit ; etc. ». Par contre dans notre exemple, l'expression **yella yiwen** est suivie d'un nom abstrait **anedruy** « événement ».

Ce type de construction, en plus de la confusion qu'il confère aux énoncés, exerce une pression sur le système de la langue d'accueil, particulièrement sur l'organisation syntagmatique des unités dans le discours (ABROUS Dehbia, 1991).

En somme, la formation de calques par nécessité d'exprimer des référents non dénommés dans la langue cible, en les adaptant de sorte qu'un berbérophone monolingue puisse en déchiffrer la signification, est à encourager dans certaines limites. Quant au calque d'expressions dont l'équivalent existe en tamazight, il vaudrait mieux les éviter et faire valoir les ressources de cette langue.

C'est la conception mentale des énoncés dans une autre langue puis leur traduction vers tamazight qui favorise la formation de calques de mots, de syntagmes ou de phrases. Cette pratique qui caractérise les natifs des langues minoritaires et dominées implique deux fâcheuses conséquences : une sous utilisation des ressources de la langue cible et un accroissement artificiel de la demande en mots nouveaux pour se plier aux caprices de la langue source qui, inconsciemment, fonctionnerait comme un modèle pour les producteurs de ce type de calques. Assez souvent ils agencent leurs discours et le stylisent suivant le moule les exigences de la langue source, celle dans laquelle ils étaient formés.

4.4. Les raisons de recourir au claque

Certes, l'utilisation excessive du calque dénote les lacunes du berbère en matière de lexique pour signifier les notions modernes mais les exemples examinés révèlent aussi les insuffisances linguistiques des rédacteurs et leur tendance à la facilité ; ils se contentent, dans la majorité des cas, de transposer littéralement les structures et / ou les signifiés de la langue source sans avoir épuisé les possibilités qu'offre la langue cible.

Dans les articles traitant de sport la dépendance du français est poussée à l'extrême lorsqu'on reproduit textuellement des expressions telles que : **Meddan Hakim yettef amdiq n faux avant centre** (en français dans le texte, sans aucune adaptation phonologique), littéralement « Meddan Hakim tient la place de faux avant centre [Asalu n°5 : 14]. Plus loin, dans le même texte, pour qualifier l'équipe de Komato, l'auteur utilise l'expression française, à la lettre, «*elle était très technique*» (Asalu n°3 : 13).

Plusieurs notions relatives à la politique sont dénommées par des mots composés, formés par traduction-calques dont les exemples qui vont suivre.

- **Calques inspirés de l'expression *langue de bois***

- ~ **lahk^wem n wesyar**, littéralement « le pouvoir de bois » [Asalu n°2 : 3].
- ~ **tameslayt n wesyar**, littéralement « langue de bois » [Asalu n°4 : 5-6].
- ~ **tameslayt n lluh**, littéralement « langue de planches » [Le journal *Amaynu*].

- **Calques formés à partir du mot *politique***

- ~ **turart tasertit**, littéralement « jeu politique », utilisée au pluriel **turarin tsertiyin** « les jeux politiques » [Asalu n°8 : 6].
- ~ **alugen n tsertit** « les règles politiques », [Asalu n°5 : 4].
- ~ **ilem aserti** « le vide politique », [Asalu n°2 : 3].
- ~ **imawlam n tsertit** « la classe politique », littéralement « les propriétaires de la politique ». [Asalu n°8 : 3].

- **Dans le domaine militaire**

- ~ **Leesker n wakal** (littéralement « les soldats de la terre »), équivalent de « l'armée de terre ». [Asalu n°4 : 10].
- ~ **Leesker ubahri** (littéralement « armée de l'air »), l'équivalent parfait de la dénomination française *armée de l'air* mais qui prend un sens péjoratif en kabyle : « une armée qui ne vaut rien ». L'expression **leesker igenni** (littéralement « l'armée du ciel ») est nettement mieux recevable.

- **Dans le domaine pétrolier**

annaren n lbitrol (littéralement « aires du pétrole »), l'équivalent du français : « champs pétroliers ». Cependant, **igran n lbitrol** « champs du pétrole », nous paraît l'expression la mieux adaptée, sachant que le formant **annar**, originellement « aire à battre les céréales » est utilisé dans beaucoup de nouveaux mots composés et que le mot **iger** (pl. **igran**) reste encore inexploité en tamazight comme formant de termes composés.

Il est à noter que le nombre de calques dans un texte est proportionnel à celui des néologismes. Dans les textes qui traitent des thèmes traditionnels auxquels le berbère prévoit un lexique riche, l'utilisation de calque est faible, voire nulle ; dans ceux relevant du domaine indigents en mots appropriés, le nombre de néologismes est important, par conséquent celui des calques aussi.

En général, le procédé de formation de mots composés par calque morphologique est très productif, son utilisation est appelée à se généraliser et à se systématiser en terminologie dans pratiquement tous les domaines. Afin de limiter la pression sur la langue cible, il est impératif de réduire ce procédé au strict minimum dans le langage courant et dans tous les domaines assez bien couverts par le lexique usuel.

Ainsi, le calque offre le double avantage de diminuer l'ampleur des emprunts et de combler les lacunes en matière de désignation de nouveaux référents dont le rythme d'augmentation est beaucoup plus rapide que celui du lexique. En effet, développer une langue consiste avant tout à utiliser ses potentialités intrinsèques, réellement ou potentiellement existantes, avant de procéder à la création proprement dite, encore moins par les procédés de calque et de l'emprunt.

CONCLUSION

Les néologismes, utilisés en grand nombre dans un même article, confèrent au discours de la presse – et des médias en général- une opacité qui le rend difficilement décryptable par le lecteur. Ces mots nouveaux, peu maîtrisés par les auteurs eux-mêmes, s'ajoutant aux calques de structures morphosyntaxiques, altèrent leur style et ont des retombées négatives sur la clarté du langage et les structures de la langue.

Ainsi, l'expérience de la presse kabyle, deuxième support de diffusion des néologismes après la radio, aboutit à un échec pour diverses raisons.

Du point de vue socio-historique, aucun des trois grands courants idéologiques de l'époque coloniale (colonialiste, religieux et nationaliste) ne l'a prise en charge ; ce n'est qu'au début des années soixante-dix que la presse berbère commença à faire ses premiers pas dans la clandestinité. Elle a, certes, connu une période euphorique de 1990 à 1995 -plus d'une vingtaine d'organes publiaient des articles en tamazight dont cinq sont berbérophones monolingues- mais la plupart de ces titres n'ont édité qu'un à deux numéros.

Confinée dans l'usage domestique et dominée pendant des siècles, les potentialités de tamazight -dans ses différents dialectes- demeurent encore de nos jours sous exploitées. La situation de dépendance dans laquelle se trouve la langue moderne est due plus à un sentiment d'obligation de créer de nouveaux mots, de nouvelles expressions et structurations de phrases chez les journalistes et autres auteurs du discours moderne, en faisant plier ainsi cette langue aux exigences de leurs langues de formation, ce qui engendre une utilisation excessive de calques linguistiques dans toutes ses formes auxquels s'ajoutent un grand nombre de néologismes freine l'élan du petit nombre de lecteurs motivés. Le renouvellement lexical qui s'est concrétisé par l'expérience d'*Amawal* n'avait aucun encrage dans l'usage à cause de l'interdiction de toute activité officielle en langue amazighe, que ce soit l'enseignement, la publication ou l'aménagement de cette langue, durant la période de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1980.

Une fois levée cette interdiction, la plupart des auteurs ont eu une réaction subjective par rapport à la pratique du berbère moderne : mus par un sentiment de « purisme » exprimé sous forme d'un recours abusif aux néologismes – censés être de souche berbère –, doublé d'une « chasse » aux emprunts. Il en résulte que les vrais besoins en néologismes se voient augmentés : au lieu de se contenter de trouver des mots

nécessaires à la dénomination de nouveaux référents on cherche aussi d'autres pour remplacer les emprunts en dépit de leur fonctionnalité. L'excès de nouveaux synonymes, homonymes et paronymes accentue la confusion entre néologismes eux-mêmes et entre les néologismes et les mots d'usage.

Toutefois, en dépit de l'introduction d'un nombre relativement important de néologismes dans la langue moderne, les besoins en la matière demeurent encore loin d'être satisfaits. Augmenter le taux des séries de mots construits à partir de bases lexicales du lexique amazigh commun –qui représentent à l'échelle du corpus 25,33 %_ est la voie qui vers la standardisation naturelle et la formation d'une koïnée. Il est aussi plus utile d'exploiter la richesse du lexique usuel vivant avant de penser à introduire de nouvelles bases lexicales, difficiles à mémoriser. En effet, ce n'est pas tant l'appartenance du néologisme au fonds berbère qu'il faille mettre en valeur mais son utilité, l'étendue de son utilisation, son degré de motivation et son adaptation morphologique au système de la langue. Certes, le kabyle a toujours recouru à l'emprunt et à la périphrase là où le touareg, par exemple, fait activer la dérivation, c'est l'une des raisons pour lesquelles on justifie le grand nombre de néologismes d'origine touarègue. Cependant, pour couvrir les besoins en vocabulaire, aussi bien manifestés que prévisibles, nous considérons qu'il est plus pratique d'exploiter les potentialités du système lexical amazigh par la réactivation des cases vides des séries couvrant les champs sémantiques sollicités par la communication moderne, particulièrement celles dont l'évolution normale est perturbée par l'emprunt. En plus des procédés habituels de formation du lexique, une exploitation optimale des nouveaux procédés, calqués sur le français, que sont la dérivation affixale et la composition par troncation et leur adaptation au système de la langue, permettra de générer les vocabulaires de spécialités (séries de termes scientifiques et techniques), quasiment inexistantes dans le lexique amazigh.

Dans la pratique, à peine une vingtaine de néologismes est usitée par le large public. Ils sont appris essentiellement par le biais de la radio, des chansons et de la discussion, ce qui confirme que l'oralité reste encore le domaine de la pratique privilégiée de tamazight dans tous ses dialectes; aussi, il est temps de bien adapter cette langue à l'écrit pour augmenter ses chances de survie dans le contexte de la mondialisation où des langues minoritaires _ou minorisées_ disparaissent quotidiennement.

Fort heureusement, le développement des moyens de communication et l'introduction de tamazight dans l'édition et dans le système scolaire, amorcent la fin du cloisonnement géographique qui a toujours empêché une évolution convergente des dialectes et une intercompréhension des locuteurs de diverses aires dialectales amazighes. Pour peu que la néologie exploite judicieusement et rationnellement, les ressources lexicales vivantes des dialectes, l'essentiel du lexique spécialisé peut se constituer et l'intercompréhension facilitée, sachant que les néologismes sont d'ores et déjà diffusés en kabyle, en chaoui et en mozabite lors des bulletins d'information radiophoniques et télévisuels.

L'examen du glossaire de **761 néologismes** relevés du corpus analysé confirme la dynamique du renouvellement lexical par la néologie. Le pourcentage de mots formés sur des **bases kabyles**, dans le corpus, est supérieur à celui d'*Amawal* (22,44% contre 10% dans *Amawal*), soit **171 mots** dont 94 mots ne figurent pas dans *Amawal*; cela permet d'affirmer –du moins à l'échelle du corpus– l'existence d'une dynamique de la part des utilisateurs sur le plan de la formation des néologismes. La catégorie des noms est largement supérieure à celle des autres catégories grammaticales : **561 noms** (73,62%) contre seulement **82 verbes** (11%), **98 adjectifs** (12,86%) et **9 adverbes** (1,18%). Ces taux avoisinent ceux d'*Amawal* de l'ordre de 82,4% nominaux contre 15,5% verbes (Achab, 1994 : 105). Cela confirme l'hypothèse du déficit lexical berbère en matière de dénomination de nouveaux référents qu'il s'agisse d'objets concrets ou de notions abstraites.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDESSELAM Abdenour.- 1986. - « Tamusni tamerzwarut di lebni (éléments d'architecture) ». – *Tafsut (série scientifique et pédagogique : 2)*.- Tizi-Ouzou.
- ABROUS Dehbia.- 1991.- « A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite ».- *Etudes et documents berbères*, n° 8. - Paris : La boîte à documents, INALCO.-175– 186.
- .- 1992.- « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit ». - *Unité et diversité de Tamaziɣt*, t.1 (actes du colloque international, Ghardaïa, 20-21 avril 1991).- Tizi-ouzu : Fédération nationale des associations culturelles Amaziɣ.
- ACHAB (R)amdane.- 1990. - *Tira n tmaziɣt (taqbaylit)*.- Ed Revue tafsut.-
- .- 1994. - *La néologie lexicale berbère : approche critique et propositions*.- Thèse de doctorat (nouveau régime.- Paris : INAL CO.
- 1991. - « Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'Amawal ». - *Etudes et documents berbères n°8*. - Paris : La boîte à documents, INALCO.- PP 97 -111.
- BASSET André - 1929. - *La langue berbère morphologie : le verbe, étude de thèmes*.-. Paris. Ed. E. Leroux.
- .- 1952.-. *La langue berbère*.- Londres : Ed. Oxford university Press
- .- 1959. - *Articles de dialectologie berbère*.- Paris : Klincksieck.
- ALOJALY Ghoubaid.- 1980. *Lexique Touareg - Français awgalel Tamajeq- Tafransist*.- Copenhague : Akademisk Forhay 284 p.
- Amawal n tmazight tatrart Tamazight - Tafransist Tafransist – Tamazight (lexique moderne)*.- 1990.- Bgayet.- Ed. Aaaë (3ème édition).
- BAGGION (D.), FAUVEAU (B.), GUESPIN (L.), LAURIAN (A.M).- 1974. - « Néologie et énonciation : analyse d'un corpus ». - *Langage* n°36, décembre 1974.- PP-83-94.
- BASSET André.- 1906. - « Les mots arabes passés en berbère ». - *Mélanges théodor nöldeke*.

- .- 1925. - « Le nom de la « porte » en berbère.-
Mélanges René Basset, t II
- .- 1940.- « Quatre études de linguistique berbère ».-
Journal asiatique, juillet -. Décembre 1940.- PP 161-591.
- .- 1946.- « Le système phonologique du berbère ».-
GLECS, IV.- PP 33 -36.
- BASSET André et PICARD (A.). - 1948. - *Eléments de
grammaire berbère, Kabylie (Irjen*.- Alger : Ed. La Typo- Litho.
- BASSET René.-1890.- *Le dialecte de Syouah*.- Paris : Ernest le
roux.
- .- 1899.- *Les noms berbères des pantes dans le traité des
simples d'Ibn Baïter*.- Ed. Florence société typographique
Florentine.
- 1887.- « Notes de lexicographie berbère ».- *Journal asiatique*
n° 21.
- BASTUJI Jacqueline.- 1974. - « Aspects de la néologie
sémantique ».- *Langage* n°36, décembre 1974.
- BELANGER Rita.- 1984. - « Néologismes journalistiques ou
néologismes ? ».- *Banque des mots*, n° 8, 1984.- PP- 159-16.
- BENCHENEB (M.).- 1922. - *Mots trucs et persans conservés
dans le parler algérien*.- Alger: Ed. J. Carbonel.
- BENENISTE (Emile). - 1966. - *Problèmes de linguistique
générale I*.- Paris : Gallimard.
- .-1974.- *Problèmes de linguistique générale II*.- Paris :
Galimard.
- BENSEDIRA (B.).- 1987. - *Cours de langue kabyle*.- Alger : Ed.
Jourdan.
- BENTOLILA (F.).- 1986.- « Les classes d'unités significatives en
berbère ». *Modèles linguistiques*, t.VIII, fasc .1.
- BENTOLILA Fernand.- 1981.- -P *Grammaire fonctionnelle d'un
parler berbère. Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*.-Paris :
SELAF.
- BERNUS Edmond, SIDYENE Ekhya.- 1989.- « Etoiles et
constellations chez les nomades ».- *Awal: cahiers d'études
berbères n°5*.- PP 141- 153.

- BERNUS Edmond.- 1981.- « Les points cardinaux : les critères de désignation chez les normandes touaregs et maures ».- *Bulletin des études africaines de l'INALCO*.- PP 101- 106.
- BOISSY (J.).- 1988.- « Tendances linguistiques de la néologie en technologie ».- *Banque des mots*, n° spécial, 1988.- PP- 77-83.
- BONNARD (H.).- 1980.- « Créativité lexicale ».- *Le français moderne* n°1, Vol 48.
- BOUDRIS Bélaïd.- 1993 - *Tamawalt usegmi. "Vocabulaire de l'éducation Français-Tamazight"*.- Casablanca : Imprimerie Najah El Jadida.
- BOUKOUS Ahmed.- 1989.- « Les berbères en Tunisie ».- *Etudes et documents berbères* n° 4.- Paris : La boîte à documents INALCO.
- .- 1989.- « L'emprunt linguistique en berbère. Dépendance et créativité. »- *Etudes et documents berbères* n° 6.- PP 5-18.
- BOULANGER (J.C.).- 1984. - « Quelques observations sur l'innovation lexicale spontanée et sur l'innovation lexicale planifiée ». *La banque des mots*, n°27, 1984, PP - 3- 291979.-
- BOULIFA (A.S).- 1913.- *Méthode de langue kabyle (cours de 2ème année). Etude linguistique et sociologique sur la Kabylie de Djurdjura*.- Alger : Jourdan.
- BOUNFOUR Abdellah, 1987.- « Oralité et écriture : un rapport complexe ».- *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée* : 44 (2).- PP 79-91.
- BOYER (P.). - 1960.- *L'évolution de l'Algérie médiane (Ancien département d'Alger de 1830 à 1956)*.- Ed. Adrien – Maison neuve.
- CADET (française). - 1992- *Le français populaire*.- Paris : Puf, coll. Que- sais-je ?
- CADI (K.).- 1981.- *Le verbe en tarifit (Maroc-Nord) : formes, structures et valence*.- thèse 3ème cycle.- Paris : EPHE.
- CADI Kaddour.- 1983.- « Vers une dialectologie comparée du Maghreb : le statut épistémique de la langue tamaziyt ».- *Tafsut : Etudes et débats 1*.- PP 51-56.
- .- 1985.- « Quel passage et quel écrit ? Remarques

- liminaires sur le rapport oralité - écrite dans la langue tamaziyt ». *Tafsut : Etudes et débats 2.*- PP 59-68.
- CALVET Henri. - 1958.- *La presse contemporaine.*- Paris :F. Nathan.
- CALVET Louis -Jean (responsable).- 1983.- « sociolinguistique du Maghreb ».- *Actes des journées d'études de Paris : (29 et 30 avril 1982).*- Paris : Centre de Recherche Linguistique.- 154 P.
- CANTINEAU (J.).- 1950.- « Racines et schèmes ».- *Mélanges w. Marçais.*- Paris.
- CAYROL Roland. - 1973. - *La presse écrite et audiovisuelle.*- Paris : Puf.
- CHAFIK Mohamed. - 1982.- « Pour l'élaboration du berbère « classique » à partir du berbère courant ».- *Actes de la première rencontre de l'université d'été d'Agadir : « la culture populaire, l'unité dans la diversité ».*- Agadir : Ass Univ. Été .- PP 191-197.
- .-1990.- *Lexique arabo - berbère.* - Rabat : Académie Royale du Maroc. -
- CHAKER Salem.- 1973.- *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle).*- 2 vol.-. Th. 3^{ème} cycle linguistique.- Université Paris V.
- .-1972-73.- « Dérivés de manière en berbère (Kabyle) ».- *G.L.E.C.S. ,XVII*
- .- 1978.- *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe.*-Th. de doctorat d'Etat.- Université Paris V.
- .- 1983.- « La langue berbère à travers l'onomastique médiévale El Bekri » *L'occident musulman* n°35.
- .- 1983- « De la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère (réflexions sur l'enrichissement du lexique) ».- *Tafsut : études et débats 1.*- PP 57-63.
- .- 1984.- *Textes en linguistique berbère. Introduction au domaine berbère.*- Paris : Ed. CNRS. -291p.
- .-1985.- « La planification linguistique dans le domaine berbère. Problèmes de glatto politique ». (*Actes du colloque de Mont -st -Aignan, Université de Rouen, 20-23* septembre

1984). Rouen : Presses universitaires.- (= cahiers de linguistique sociale).- PP 161-175.

.- 1985.- « Adjectif (qualificatif) ».- *Encyclopédie berbère 3*. Aix-en- provence : Edisud.- PP 129-136.

.-1986.- *Le dictionnaire général informatisé de la langue berbère* - Travaux du LAPMO – 20 p.

.-1989.- « Apparemment de la langue berbère ».- *Encyclopédie berbère 6. Aix en Provence : Edisud.*- PP 812 - 820.

.- 1989.- Lexicographie et comparaison.- « Le dictionnaire informatisé de la langue berbère ».- *Journées d'études de linguistique berbère.*- Paris : Publications langues'O.- PP 39 -48.

-1990 .- « Les bases de l'apparemment chamito-sémitique du berbère : un faisceau d'indices convergents ».- *Etudes et documents berbères 7.*- PP 186-188.

1990.- « comparatisme et reconstruction dans le domaine chamito-sémitique : problèmes de méthode et de limites ».- *Travaux du cercle linguistique d'Aix en Provence 8.*- PP 161-186.

.-1990.- *Imaziyen ass -a (berbères aujourd'hui).*-Alger : Bouchène.- 111

.-1992.- « Langue berbère et influence française : le point sur une question délicate ».- *Présence francophone 40.*- PP 79-98.

.- 1993.- *Une décennie d'études berbères (1980-1990). Bibliographie critique.*- Alger : Bouchène.

.-1996.- *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (24 et 25 juin 1996).*- Paris : INALCO, juillet 1996.

Ateliere « problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère ».- Synthèse des travaux et conclusion par Salem CHAKER.

CHIRIGUEN (F.).- 1989.- « Typologie des procédés de formation du lexique ».- *Cahiers de lexicologie* n° 55, 1989.- PP- 53-58.

.- 1993.- *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés).*-. Alger: Epigraphe.

- CHOMSKY (N.). - 1965.- *Aspects of the theory of syntax*. - Mit press (Traduction française)
- CIDKAOUI.- 1894.- *Dictionnaire Français - Tamahaq*. - Alger.
.- 1900 - *Dictionnaire pratique Tamahaq - Français*. - Alger.
.- 1907 - *Dictionnaire Français - Tachelhit et tamaziūt*. - Paris.
- COHEN (D.). - 1968.- « Les langues Chamito-sémitiques », *Le langage* (Sous la direction d'André MARTINET).- Paris : NRF-Gallimard (la pléiade).
- COHEN (M.).- 1969.- *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*.- Paris : H. Champion.
- COLLIN (G.S).- - « Observation étymologiques sur le vocabulaire kabyle ».- *Mélanges gandefroy desmombines*.- Le Caire : Imprimerie de l'institut français d'archéologie orientale.
- CORBIL (J. CL.- 1971. - « Aspects du problème néologique ».- *La banque des mots* n°2.
- CORTADE (J. -M) et MAMMERI (M).- 1967 - *Lexique français - Touareg (dialecte de l'Ahaggar)*.- Paris: Arts et métiers graphiques.
- CORTADE Jean-Marie.- 1969.- *Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*.- Alger : I.R.S.
- DALLET (J- M).- 1982.- *Dictionnaire kabyle - français : Parler des At Mengellat, Algérie*.- Paris : SELAF.- 1052 p.
1985 - *Dictionnaire français – Kabyle : parler des At Menguellat, Algérie*.- Paris/ SELAF.- 259 P.
- DALLET Jean -Marie. - 1953.- *le verbe kabyle, parler des At Manguellat*.- Ed. F.D.B. Fort National.
- DARMESTETER Arsène. - 1877.- *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française...* -Paris : Champ libre.
.- 1979 -. *La vie des mots....* (1ère édition 1887).- Paris : Champ libre.
- DELHEURE Jean.- 1985 - *Agerraw n yiwalen tumzabt t-tafransist*. « *Dictionnaire Mozabite – Français* » – Paris : SELAF – 320 p.
.-1986.- *Faits et dires du Mzab. Timeğğa d-yiwalen n at Mzab*.- Paris : SELAF.- 332P.

.- 1987 – « *Dictionnaire Ouargli – Français* » Agerraw n iwaln teggargrent - taëumit. - Paris : SELAF.- 493 p.

.- 1988.- *Vivre et mourir à Ouargla. Tameddurt t-tmettant wargren.*- Paris: SELAF.- 436 P.

DEROY Louis.- 1971.- « Néologie et néologismes : essai de typologie générale ».- *La banque des mots* n° 07.

DESTAING (E).- 1925.- « Interdiction de vocabulaire en berbère ».- *Mélanges René Basset I, II.*- Paris : Ed. E. Leroux.

DESTAING (E.).- 1938 – « Vocabulaire français - berbère Etude sur le Tachelûit du Sous » – Paris : Ernest LEROUX.

Encyclopédie berbère, 1984 - Aix- en- Province : Edisud.

Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage.-

1994.- Paris: Larousse.

Dictionnaire des néologismes officiels.- 1984.- Ed. Franterm.

DIKI-KIDIRI (M.), JOLY (H.), MURCIA (C.). - 1981.- *Guide de la néologie.*-Paris: CILF.

DOPPAGNE (A.).- 1971.- « La néologie dans les communications de masse ».- *La banque des mots* n° 07.

DOUTTE (E.) et GAUTIER (E. F).- 1913.- *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie.*- Alger : A. Jourdan.

DROUIN Jeannine.- 1984.- « Inventaire d'une collection de néologismes Touaregs liés à l'édition ».- *Compte rendu du groupe linguistique chamito-sémitique 24 / 28.*- 451-465.

DUBOIS Jean. - 1962.- *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain.*- Paris: Larousse.

ELIMAM Abdou .-1987.- « Politique linguistique ou linguistique politique : le cas de l'Algérie ». *Langues et conflits.*-

Paris : Institut de politique internationale et européenne.-

Université Paris X.

FLANCHE (J.-L.). - 1972.- *L'écho d'Alger 1912-1932.*- Alger.

FOUCAULD Charles de.- 1952 - *Dictionnaire Touareg - Français. (Dialecte de l'Ahaggar)* - Imprimerie nationale de France - 4 volumes.

GALISSON (G.).- 1976.- *Dictionnaire de didactique des langues.*- Paris: Hachette.

GALLAND Lionnel.- 1969.- « Signe arbitraire et signe motivé en berbère ».- *Congrès International de linguistique sémitique et chamito-sémitique*.

1970.- « Unité et diversité du vocabulaire berbère ».- *Atti della settimana maghrebino*.- Cagliari.

.- « Quelques observations sur les emprunts du berbère à l'arabe » - *G.L.E.C.S.*, t VIII.

.- « Système sémantique berbère « g » (« mettre, faire, être ») ».- *Revue de l'école nationale des langues orientales vivantes*, n° 02

.-1979.- *Langue et littérature berbères, vingt cinq ans de recherches*.- Paris : CNRS.

1984.- « Le comportement des schémas et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs ».- *Curent progress afro-asiatic linguistics .Papers of the third hamito-semitic congress*, vol 28.1984

1985.- « La langue berbère existe-t-elle ? ».- *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodmison*.- Paris : Guetner.- PP 175 - 184.

1989.- « Les langues berbères ».- *La réforme des langues histoire et avenir*, Vol. IV.- Hambourg : Helmut Buske Verlag.- PP 335 - 353.

GALLAN Pernet.- 1959.- « Nom et verbe en berbère ».- *Travaux de l'institut de linguistique de Paris* n°4.

1984.- « sur les frontières entre nom et verbe en berbère ».- *Modèles linguistiques*, t. VI, fasc 1.

GARDIN (B.), LEFEVRE (G.), MARCELLES (C.), MORTUREUX (M.F).- 1974.- "A propos du sentiment néologique".- *Langage* n° 36, décembre 1974.

GARDIN Bernard. - 1984. - *La néologie aspect sociologique*.- Université de Rouen.

GILBERT (Pierre). - 1971.- *Dictionnaire des mots nouveaux*.- Paris : Hachette.

GIRAUD Jean. - 1971. - *Les mots dans le « vent »*.- Paris : Larousse.

GROSSE André. - 1975.- *La néologie française aujourd'hui : observations, réflexions*.- Paris : CILF.

- GUESPIN (L.).- 1974.- « Néologie et énonciation : problèmes théoriques et méthodologiques »- *Langage* n° 36, décembre 1974.- PP- 74 -82.
- GUILBERT (Louis).- 1973.- "Le vocabulaire technique et scientifique".- *Langue française* n° 17, 1973.
- .- 1974.- "Grammaire générative et néologie lexicale".- *Langage* n° 36, décembre 1974.- PP- 34- 44.
- GUILBERT (P). - 1971.- *Dictionnaire des mots nouveaux*.- Paris: Hachette - Tchou.
- GUILBERT Louis. -1965.- *La formation du vocabulaire de l'aviation*.- Paris.
- .- 1975.- *La créativité lexicale*.- Paris : Larousse.
- .- 1976.- *Le vocabulaire de l'astronautique*.- Paris : Larousse.
- GUIRAUD Pierre.- 1971" Néologismes littéraires ".- *La banque des mots* n°01.
- GUIRAUD Pierre. - 1968.- *les mots savants*.- Paris : Puf (que-sais-je ?).
- HADDADOU Mohand Akli - 1985.- *Structures lexicales et signification en berbère (kabyle)*.- Thèse 3^{ème} cycle.-Université Aix en Provence, Juin 1989.
- .-.1996.- « des systèmes de notation à un système d'écriture ; le problème de la transcription du berbère en Algérie ».- *Linguistique et anthropologie (numéro spécial)*, 1996.- PP 93-98.
- HANOTEAU (A.).- 1896. -*Essai de grammaire tamachek*.- Ed. Philo Press Amsterdam (réédition Alger 1896).
- 1906. - *Essai de grammaire kabyle*.- Alger : A. Jourdan.
- HUYGHE (G.).- 1906 - *Dictionnaire français – chaouïa* - Alger.
- IHADDADEN Zahir.- 1983.- *Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930*.- Alger : ENAL.
- JAKOBSON Roman. - 1963.- *Essais de linguistique générale*.- Paris : Ed de Minuit.
- JEUDY (Henri - Pierre).- 1973.- " Essai sur la néologie ".- *L'homme et la société*, avril, mai, juin, 1973.

JORDAN Antoine.- 1934 - *Dictionnaire berbère français* – Rabat : Ed Omnia.

KAHLOUCHE Rabah.- 1981.- *Etude des interférences lexicales chez des locuteurs bilingues (kabylophones)*.-D.E.A, université d'Alger 1981.

.- 1985.- *Etude descriptive et pragmatique des interférences réalisées par des locuteurs bilingues (kabylophones)*.- Thèse de magister, Université d'Alger, 1985.

.- 1992.- *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français : étude socio-historique et linguistique*. -Thèse de doctorat d'Etat en linguistique, Vol I et II. Université d'Alger, 1992.

.-1993.- « L'emprunt lexical et son incidence sur les structures de la langue. Le cas du berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français ».- *Actes du symposium linguistique franco-algérien de corti (9 et 10 août 1993)*.- PP 11.23.

1996.- « Critères d'identification des emprunts en berbère (kabyle) ».- *Linguistique et anthropologie* (numéro spécial). PP 99-112.

1996.- « Aménagement linguistique du berbère : qu'elle attitude prendre à l'égard de l'emprunt ? ». *Actes de la cinquième rencontre de l'université d'été d'Agadir (enseignement/apprentissage de la langue tamaziyt (berbère))*.- Agadin : 26-27-28 juillet 1996.

1997.- « Les déterminations socio-historiques de l'emprunt du kabyle (berbère) à l'arabe ».- *International journal of the sociology of language*.- New-York, 1997.

KOCOUREK. - 1982.- *La langue française de la technique et de la science*.- Ed : Copyright.

LANFRY (Jacques).- 1973.- *Ghadames II. Glossaire (parler des Ayt waziten)* – Alger : Le fichier périodique.

LANFRY Jacques.- 1986.- *Ghadames, étude linguistique et ethnographique*.- 2t. - Ed. F.D.B Fort National.

LAOUST Emile.- 1931.- *Siw a I, son parler*.- Paris : Ed. Emile Leroux.

.- 1983.- *Mots et choses berbères, dialectes du Maroc*.- Rabat : Ed. SMER.

Lexique Français – Tamajayt pour l'enseignement dans les classes expérimentales – Niamey : commission nationale pour la réforme de l'enseignement et le plan de scolarisation - 1983.
LUIDI Georges .- 1984.- " Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale".- *Recherches en pragma-sémantique X*, 1984.

MAMMERI Mouloud.- 1974.-*Amawal n tmaziüt tatrart (lexique moderne).Tamaziüt - Tafransist, Tafransist – Tamaziyt.*- Bgayet ; Ed. Azar (3ème édition 1990).
.- 1976 .- *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit)*. « *Grammaire berbère (dialecte kabyle)* ». - Paris : Maspéro.

.- 1980.- *Poèmes kabyles anciens.*- Paris : Maspéro.

.- 1985.- *L'Ahellil du Gourara a dit Inna -yas ccix*

Mohand.- Alger : Laphonnic.

-.1986.- « Les mots, les sens et les rêves ou les avatars de tamurt ». - *Awal : cahiers d'études berbères 2*. PP 7 -20.

.- 1989.- *Inna-yas Ccix Muhand*“Cheikh Mohand a dit.-
Alger : CERAM.

MOUHAHID (EL) (E.).- 1981. - *Classe du nom dans tachelhit d'Iyrem.*- Thèse 3ème cycle, Université : Paris V.

OULD MOHAND Ali.- 1954.- *Essai sur le vocabulaire médical en kabylie.*- Thèse de doctorat d'Etat en médecine.- Université d'Alger, 1954.

MARACHE René. - 1957.- *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle.*- Paris : Puf

MARCELLESI (J.B.), GARDIN (B.), TOURNIER (M.), GUESPIN (L.), MARCELLES (C.).- 1979.- « Néologie et lexicologie ». - *Langue et langage*, 1979.- Larousse université.- 317 P.

MARTINET André. - 1970.- *Éléments de linguistique générale.*- Paris : Armand Collin.

. - 1982.- « Bilinguisme et diglossie. Appel à une version dynamique des faits ». - *La linguistique 18/1.*- PP 5-16.

.- 1989.- *Fonction et dynamique des langues.*- Paris : A.Collin.

MATORE (G.). -1973.- *La méthode en lexicologie, domaine français.*- Paris: Didier.- 121 P.

- MERAD Ali. - 1967.- *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale.*- Paris : Mouton et CO.
- MERCIER (L. S). - 1801.- *La néologie ou vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler ou mis dans des acceptations nouvelles.*- 2 volumes.- Paris : Moussard.
- MESTAFAOUI Belkacem. - 1982.- *L'usage des médias en question (La presse face au débat 1976 sur l'avant projet de la charte nationale).* - OPU Alger
- MILNER (J.C).- Paris: le seuil 1971.
- MITTERAND Henri, 1960.-*Les mots français.*- Paris Puf (Que sais-je ?).
- MOUNIN Georges, 1974.- *Dictionnaire de la linguistique.*- Paris : Puf. 1990.- *Les problèmes théoriques de la traduction.*- Paris : Gallimard.
- MRCALLESI (Chr).- 1974.- « Néologie et fonction du langage » - *Langage* n° 36 décembre 1974. PP- 95- 102.
- NYROOP Christophe, 1979. - *Grammaire historique.*- Ed. Slaktine Reprints, Genève)
- OUERDANE (A.). - 1981.- *Tafsut Imaziyen. « Le printemps berbère ».*- Paris : Ed Imedyazen.- 409 P.
- PAGES (Alain), 1984.- « L'apparition néologique ».- *Banque des mots*, n°28, 1984, PP- 131- 139.
- PARAF (Pierre). - 1946.- *L'information : hier, aujourd'hui, demain.*- Paris : Bourrelier.
- PELLAT (CH.).- 1962.- « Les emprunts arabes dans le parler Ahaggar ».- *Etudes de l'orientalisme dédiées à la mémoire de LEVI PROVENCAL.*- Paris.
- PELLEGRIN (A.).- 1944.- *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie.*
- PRASSE (K. G).- 1972 - 1974.- *Manuel de grammaire touareg (tahaggart).*- Copenhague : Akademisk Forlag.
- QUEMADA Bernard.- 1994.- « Le procédé du calque sémantique ».- *Cahiers de lexicologie* n° 65, 1994 -2.
- QUERADA (Bernard).- 1955.- *Introduction à l'étude du vocabulaire médical, 1600-1710.*- Ed.

- REJALA Mbarek.- 1973.- « Remarques sur les problèmes linguistiques en Algérie ».- *L'homme et la société* 28.- PP 161 - 177.
- REY (Alain).- 1977.- *Le lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie*.- Paris : A.Collin.
- RHEIMS (M.).- 1969.- *Dictionnaire des mots sauvages*.- Paris : Larousse.
- RHELLI (I. Ag), MAZOU (R.).- 1983.- *Initiation aux enquêtes linguistiques : résultats d'enquêtes. Propositions pour quelques néologismes. Tamazight*.- Niamey : MEN (service de l'alphabétisation).- 32 P.
- RIGGS (Fred).- 1981.- *Rapport inter concepts. Une méthode nouvelle pour résoudre les problèmes de terminologie en sciences sociales*.- Ed UNESCO.- 53P.
- RONDEAU (G.).- 1976.- « Les langues de spécialité ».- *Le français dans le monde*, n° 145, 1976.
- RUWET (Nathalie).- 1967.- *Introduction à la grammaire générative*.- Paris : Plan.
- SAAD Samia.- 1992.- « Tentative d'élaboration d'un lexique d'informatique en langue amazigh ».- *Unité et diversité de tamaziyt*, t.1 (*Actes du colloque international, Ghardaïa*, 20-21 avril 1991).- Tizi-Ouzou : Fédération nationale des associations culturelles amazigh.- PP 96 - 114.
- SAUSSURE (Ferdinand De).- 1980.- *Cours de linguistique générale*.- Paris : Payot.
- SAUVAGEOT (Aurélien).- 1971.- « Valeur des néologismes »- *Banque des mots* n°1, 1971.- PP- 29 - 36.
- SERRA luigi.- 1973.- « le vocabulaire berbère de la mer ». *Actes du premier congrès des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*.-Alger : Ed S.N.E.D.
- 1975.- « Lexique commun aux dialectes berbères orientaux ».- *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, II.- Alger : Ed S.N.E.D.
- SHAW (Thoams). - 1968.- *L'Algérie, un siècle avant l'occupation française*.- Paris.

- SOURIAU - HOEBRECHTS (Chr). - 1969.- *La presse maghrébine : Libye, Tunisie, Maroc, Algérie* - Paris : CNRS.
- TAIFI Miloud.- 1983.- « Le tamaziɣt au contact de l'arabe dialectal : l'emprunt lexical » . *Tafsut, études et débats 1.*- PP 79-87.
- 1988.- « problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamaziɣt ». *Awal : cahiers d'études berbères 4.*- PP 15 - 26
- 1989.- « Le lexique berbère (parlers du Maroc central) ». *Etudes et documents berbères 6.*-PP 183 - 185.
- 1990.- « Pour une théorie des schémas en berbère ».- *Etudes et documents berbères 7.* - PP 92 - 111.
- TAIFI Miloud.- 1992.- *Dictionnaire tamazight – français – français.*- Parler du Maroc central.- Paris : L'Harmattan – Awal.
- VARIN D'AINVILLE (Madeleine). - 1965.- *La presse en France : Genèse et évolution de ses fonctions psycho-sociales.*- Doctorat 3^{ème} cycle.- Paris : Puf, 1er trimestre 1965.
- VINAY (J. P.).- 1973.- « Le calque »- *Langage*, 1973 (Coll. la pléiade).
- VOYENNE (Bernard).- *La presse dans la société contemporaine.*
- VYCICHL Werner 1992.- « Le berbère : langue ou langues ? Awal amaziy amatu”.- *Unité et diversité de tamaziɣt, t. 1.* - (Actes du colloque international, Ghardaia, 20-21 avril 1991).- Tizi-ouzou : Fédération national des associations culturelles amaziy.- PP 77-83.
- WALTER (H.).- *La créativité lexicale à l'époque de la révolution française de 1789.*
- WOLFGANG (S. Freud). - 1989.- *La presse écrite au Maghreb : réalités et perspectives.*- Colloque.- Hambourg : Deutsches Orient -Institut.
- ZAVADOVKIJ (Ju.N).- 1974.- « Les noms de nombre berbères à la lumière des études comparées chamito-sémitique ».- *Actes du premier congré international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, juillet 1969.
- ZUMTHOR -Paul 1983.- *Introduction à la poésie orale.*- Ed seuil.-307 P.

Tizgrin n Usqamu Unnig n Timmuzya
Éditions du Haut Commissariat à l'Amazighité
~o-o-o~

Collection "Idlisen-nney"

- 01- Khalfa MAMRI, *Abane Ramdane, ar taggara d netta i d bab n timmunent*, 2003
(Tasuqelt Abdenour HADJ-SAÏD d Youcef MERAHI)
- 02- Slimane ZAMOUCHE, *Udan n tegrest*, 2003.
- 03- Omar DAHMOUNE, *Bu tqulhatin*, 2003.
- 04- Mohand Akli HADDADOU, *Lexique du corps humain*, 2003.
- 05- Hocine ARBAOUI, *Idurar ireqmanen (Sophonisbe)*, 2004.
- 06- Slimane ZAMOUCHE, *Inigan*, 2004.
- 07- S. HACID et K. FERHOUH, *Lašel ittabae lašel akk d : Tafunast igujilen*, 2004.
- 08- Y. AHMED ZAYED et R. KAHLUCHE, *Lexique des sciences de la terre et lexique animal*, 2004.
- 09- Lhadi BELLA, *Lunğa*, 2004.
- 10- Antoine de St EXUPERY, *Le Petit Prince*, 2004 (Tasuqelt Habib Allah MANSOURI, *Ageldun amecçuḥ*)
- 11- Djamel HAMRI, *Agerruj n teqbaylit*, 2004.
- 12- Ramdane OUSLIMANI, *Akli ungiḥ*, 2004.
- 13- Habib Allah MANSOURI, *Amawal n tmaziyt tatrart, édition revue et augmentée*, 2004.
- 14- Ali KHALFA, *Angal n webrid*, 2004.
- 15- Halima AIT ALI TOUDERT, *Ayen i y-d-nnan gar yetran*, 2004.
- 16- Moussa OULD TALEB, *Mmi-s n igellil*, 2004 (Tazwart : Youcef MERAHI)
- 17- Mohand Akli HADDADOU, *Recueil des prénoms amazighs*, 2004.
- 18- Nadia BENMOUHOU, *Tamacahut n Basyar*, 2004.
- 19- Youcef MERAHI, *Taqbaylit ass s wass*, 2004.
- 20- Abdelhafidh KERROUCHE, *Teyzi n yiles*, 2004.
- 21- Ahmed HAMADOUCHE, *Tiyri n umseḍrar*, 2004.
- 22- Slimane BELHARET, *Awal yef wawal*, 2005.
- 23- Madjid SI MOHAMED, *Afus seg-m*, 2005.
- 24- Abdellah HAMANE, *Merwas di lberj n yiḥij - aḥric I*, 2005.
- 25- Collectif, *Tibḥirt n yimedyažen*, 2005.
- 26- Mourad ZIMU, *Tikli, tullisin nniden*, 2005.
- 27- Tayeb DJELLAL, *Si tinfusin n umaḍal*, 2005.
- 28- Yahia AIT YAHIAÏTENE, *Façma n Summer*, 2006.
- 29- Abdellah HAMANE, *Merwas di lberj n yiḥij - aḥric II*, 2006.
- 30- Lounes BENREJDAL, *Tamacahut n bu yedmim*, 2006.
- 31- Mezyan OU MOH, *Tamacahut n umeksa*, 2006.
- 32- Abdellah ARKOUR, *Nnig wurfan*, 2006.
- 33- Ali MAKOUR, *Hmed n ugeḥlid*, 2006.
- 34- Y. BOULMA & S. ABDENBI, *Am tmequnt n tjeḡḡigin*, 2006.
- 35- Mohand Akli SALHI, *Amawal n tsekla*, 2006.
- 36- O. KERDJA & A. MEGHNEM, *Amawal amecçuḥ n ugama*, 2006.
- 37- Ali EL-HADJEN, *Tudert d usirem*, 2006.
- 38- Hadjira OUBACHIR, *Uzzu n tayri*, 2007.
- 39- Djamel BENAOUF, *Di tmurt uḙekki*, 2007.
- 40- Said IAMRACHE, *Timenna n Sauid Icemrac*, 2007.
- 41- Mohamed MEDJDOUB, *Baba Carlu*, 2007.

- 42- Nadia BENMOUHOU, *Tafunast igujilen*, 2007.
- 43- Ali MOKRANI, *Agama s tugniwin*, 2007.
- 44- Fatma ELKOUCHA, *Tamedyazt n Yasmin*, 2007.
- 45- Naima HADJOU, *Amennuy n tudert-iv*, 2007.
- 46- Hocine LAQUES, *Gar umqadmu d umnelti*, 2007.
- 47- Omar KHAYAM, *Rubaciyyat*, 2007 (Tasuqelt Abdellah HAMANE)
- 48- Ferdinand DUCHENE, *Tamilla*, 2007 (Tasuqelt Habib Allah MANSOURI)
- 49- Slimane ZAMOUCHE, *Agellil akk d ineffuten yelhan*, 2007.
- 50- Djamel HAMRI, *Anadi di tmedyazt*, 2007.
- 51- Khaled FERHOUH, *Hku-yay-d tamacahut*, 2007.
- 52- Lhadi BELLA, *Awal d usefru*, 2007.
- 53- Omar DAHMOUNE, *Agu*, 2007.
- 54- Yahia AIT YAHIATENE, *Untigun*, 2007.
- 55- Ahmed HAMADOUCHE, *Inzan tiqsiqin*, 2007.
- 56- Ouiza GRAINE, *Isefra n tmaziyt*, 2007.
- 57- Lounès BENREJDAL, *Inzan n teqbaylit*, 2007.
- 58- Akli OUTAMAZIRT, *Targit*, 2008.
- 59- Mohamed Salah OUNISSI, *Tametna n umenzu*, 2008.
- 60- Ramdane ABDENBI, *Anagi*, 2008.
- 61- Ramdane LASHÉB, *Ccna n flawin yef ttrad 54/62*, 2008.
- 62- Said CHEMAKH, *Ger zik d tura*, 2008.
- 63- Tiddukla Yusef U Qasi - Si Muhend U Mhend, *Tafaska n tmedyazt*, 2008.
- 64- Sadi DOURMANE, *Abrid n tudert-iv*, 2008.
- 65- Dahbia AMOUR, *Tudert s tmedyazt*, 2009.
- 66- TANASLIT, *Akli n tayri*, 2009.
- 67- Djaffar CHIBANI, *Ddeqs-nney*, 2009.
- 68- Belkacem IHIDJATEN, *Ifij asemmaç*, 2009.
- 69- Abdellah HAMANE, *Tisri n tayri*, 2009.
- 70- Said ABDELLI, *Tidwirin*, 2009.
- 71- Said ZANOUN, *Bururu yehya-d*, 2009.
- 72- U LAMARA, *Tullianum, taggara n Yugurten*, 2009.

Actes de colloques

- 01- Actes des journées d'étude sur *La connaissance de l'histoire de l'Algérie*, mars 1998.
 - Actes des journées d'étude sur *L'enseignement de Tamazight*, mai 1998.
 - Actes des journées d'étude sur *Tamazight dans le système de la communication*, juin 1998.
- 02- Actes des journées d'étude sur *Approche et étude sur l'amazighité*, 2000/2001.
- 03- Actes du colloque sur *Le mouvement national et la revendication amazighe*, 2002.
- 04- Actes du colloque international sur *Tamazight face aux défis de la modernité*, 2002.
- 05- Actes des séminaires sur la formation des enseignants de Tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighe, 2003.
- 06- Actes des colloques : *Identité, langue et Etat - / - La permanence de l'architecture amazighe et l'évolution des cités en Algérie*, 2003.
- 07- Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight, mars 2004.

- 08- Actes du stage de perfectionnement des enseignants de la langue amazighe, 30/31 mars 2004.
- 09- Actes du Colloque : *Le passage à l'écrit des langues et cultures de tradition orale, le cas de Tamazight*, 2004. (Voir Timmuzgha N°13)
- 10- Actes du Colloque : *La littérature amazighe : de l'oralité à l'écrit*, 2005 (Voir Timmuzgha N°14)
- 11- Actes du Colloque : *Tamazight dans les médias et à l'école : hypofonctionnalité et usages du lexique*, 2006 (Voir Timmuzgha N°15)
- 12- Actes du colloque sur *Le patrimoine culturel immatériel amazigh*, 2006.
- 13- Actes du colloque sur *Le libyco-berbère ou le Tifinagh ; de l'authenticité à l'usage pratique*, 2007.

Revue « Timmuzgha »

Revue d'études amazighes du Haut Commissariat à l'Amazighité :

N° 1, avril 1999, ----- N° 19, août 2008.

- N°10, octobre 2004, Spécial Mohya, Entretien.
- N°12, décembre 2006, Tajmilt i Si Muḥend U Mḥend.
- N° spécial en Tamazight :

. N°16, janvier 2008.

. N°17, avril 2008.

. N°19, août 2008.

Revue « Tamazight tura »

Revue en Tamazight du Haut Commissariat à l'Amazighité :

N° 1, janvier 2009----- N°2, avril 2009.

Autres publications

- 01- Chafik MOHAMED, *Aperçu sur trente trois siècles de l'histoire des imazighènes*, 1997.
- 02- Annuaire des associations culturelles amazighes, 2000.
- 03- Idir El-Watani, *L'Algérie libre vivra*, 2001.
- 04- Mohand Oulhadj LACEB, *La phonologie générative du kabyle : l'emphase et son harmonie*. Tome1, *Histoire et fondements d'un débat argumentaire*, 2007.
- 05- Mohand Oulhadj LACEB, *La phonologie générative du kabyle : l'emphase et son harmonie*. Tome2, *Analyse et représentation phonologique*, 2007.
- 06- Collectif, *Mouloud FERAOUN, Evocation*, Actes du Colloque, 2008.
- 07- Catalogue des publications du HCA, 2008.
- 08- Catalogue des publications du HCA, 2009.

Consultings

- 01- Kamel BOUAMARA, *Nekni d wiyiq*, 1998.
- 02- Mouloud FERAOUN, *Ussan di tmurt*, 1999 (Tasuqelt Kamel BOUAMARA)
- 03- Nora TIGZIRI - Amar NABTI, Etude sur « *L'enseignement de la langue amazighe: bilan et perspectives* », 2004.
- 04- Iddir AMARA, *Les inscriptions alphabétiques amazighes d'Algérie*, 2006.

- 05- Kemal STITI, *Fascicule des inscriptions libyques gravées et peintes de la grande Kabylie*, 2006.
- 06- Mohand Akli HADDADOU, *Dictionnaire des racines berbères communes*, 2006/2007.
- 07- Abdellah NOUH, *Glossaire du vocabulaire commun au Kabyle et au Mozabite*, 2006/2007.
- 08- Sadaq BENDALI, *Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt*, 2007.
- 09- M'hammed DJELLAOU, *Tiwsatin timensayin n tesrit taqbaylit*, 2007.
- 10- Kamel BOUAMARA, *Amawal n tunuyin n tesnukyest*, 2007.
- 11- Moussa IMARAZENE, *Manuel de syntaxe berbère*, 2007.
- 12- M'hammed DJELLAOU, *Tiwsatin timensayin n tmedyazt taqbaylit*, 2007.
- 13- Moussa IMARAZENE, *Timeayin n leqbayel*, 2007.
- 14- Nora BELGASMIA, *L'expression écrite en tamazight*, 2007.
- 15- Mouloud LOUNAOUCI, *Projet de création d'un Centre de terminologie amazighe*, TERAMA, 2007.
- 16- Zahir MEKSEM, *Isuraz n usezdi tenmezla taçrisant n tmaziyt : Asnekwu d tesleqt*, 2008.
- 17- Mohammed Brahim SALHI, *La tariqa Rahmaniya : De l'avènement à l'insurrection de 1871*, 2008.
- 18- Fakihani TIBERMACHINE, *Tanast u kajjuf*, 2009.
- 19- Mohand Akli HADDADOU, *Introduction à la littérature berbère*, 2009.

Cet ouvrage est publié par le
Haut Commissariat à l'Amazighité

© Tous droits réservés

Conception et PAO :



Dépôt Légal : 1149-2008
ISBN : 978-9961-789-30-8

L'emprunt et la néologie sont les processus par lesquels le lexique d'une langue évolue à un rythme proche de celui des changements rapides de la réalité référentielle. Le premier processus a toujours été le plus sollicité, eu égard au brassage des cultures en Afrique du nord à travers l'histoire. A l'avènement de l'Islam au 7^e siècle, tamazight, langue d'oralité, a recouru à l'emprunt massif. Toutefois, dès les années soixante-dix, la prise de conscience du danger de mort qui guette cette langue et l'amorce du passage à l'écrit par le biais des médias ont favorisé la création des néologismes.

La décennie quatre vingt dix a connu une pléthore de périodiques insérant des articles en tamazight. Mais l'élan de la jeune presse se fait ralentir par l'opacité de son discours, due à l'utilisation excessive de néologismes et de calques, sous la pression des langues de formation des journalistes. Celles-ci fonctionnent tel un miroir reflétant les insuffisances de tamazight, tout en suggérant les possibilités de les combler. C'est ainsi qu'on crée, par calque, le mot tagzemt (de gzem «sectionner, couper») comme équivalent de «section» (qasma en arabe). Plusieurs néologismes sont puisés du touaregs après adaptation phonologique (le phonème /h/ du touareg devient /z/) : ahol se transforme en azul «salut», ahamul en azamul «symbole», alhah en alzaz «marchandise».

Pour couvrir les énormes besoins en vocabulaire, aussi bien manifestés que prévisibles, il est pertinent de prioriser l'exploitation des bases lexicales communes aux dialectes amazighs à la fois par la réactivation des cases vides des séries de même famille et par l'aménagement sémique des archaïsmes.

Actuellement, l'introduction de tamazight dans le système scolaire, dans la communication et dans l'édition marque la fin du cloisonnement géographique et amorce une évolution convergente des dialectes vers une koïnè, la langue d'intercommunication des amazighophones de différentes aires dialectales.